

Madame, Monsieur,

Même en période de crise, les fêtes de fin d'année restent des moments privilégiés où l'on se resserre autour de valeurs sûres : la famille et les amis.

La famille à Noël, c'est l'émerveillement des enfants et petits enfants devant les jolis paquets au pied du sapin. Le réveillon du 31 décembre c'est finir une année et en commencer une autre, dans la joie des embrassades et des vœux de bonheur que l'on prodigue tout autour de soi.

L'esprit de la fête a connu cette année à Neuvic une illustration particulière avec la nouvelle décoration du centre du village. Nous avons été très sensibles aux nombreux compliments recueillis pour les illuminations élégantes des principaux bâtiments et espaces publics et tout particulièrement ceux du centre bourg. Précisons que toutes ces centaines de petites ampoules ne sont pas des lampes à incandescence mais des DEL (diodes électroluminescentes) qui consomment très peu d'énergie. Félicitations aussi à tous ceux qui ont si bien décoré leurs maisons avec des illuminations qui ont valu à notre cité un reportage sur France 3 Aquitaine.

Chers concitoyens, tous les experts économiques et financiers nous prédisent une année difficile sur le plan de d'emploi. C'est une raison supplémentaire pour être encore plus solidaires entre nous. Etre solidaire c'est d'abord penser à ceux qui sont frappés par les aléas de la vie : la perte de son emploi, la solitude ou la maladie.

Les projets municipaux annoncés lors de précédentes publications seront maintenus pour continuer à améliorer la qualité du cadre de vie et des services dans votre village.

Au nom du conseil municipal, je vous présente tous mes meilleurs vœux sincères et chaleureux afin que 2009 vous apporte santé, joie et réussite.

Bien Cordialement

François ROUSSEL, Maire de Neuvic.

Recensement de la Population

Comme nous le pensions dès janvier 2007, lors du recensement général de la population, la population de Neuvic s'est considérablement agrandie.

Nous disposons maintenant des résultats officiels :

population municipale : 3508population comptée à part : 107

- population totale: 3615

Nous sommes maintenant dans la tranche des communes dites de plus de 3500 habitants ce qui devrait avoir des conséquences intéressantes en matière de dotations de l'État.

Quelques définitions :

- La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune dans un logement ou une communauté (service de long et moyen séjour des établissements de santé, maisons de retraite, communautés religieuses, établissements militaires), les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires.
- La population comptée à part comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune comme par exemple les étudiants mineurs et les étudiants majeurs de moins de 25 ans, les personnes hospitalisées lors des opérations de recensement,
- La population totale est la somme des deux.

Mairie

Tél. 05 53 82 81 80 - Télécopie : 05 53 82 81 81 Courriel : mairie.neuvic@libertysurf.fr www.mairie.neuvic.fr

Secrétariat ouvert au public

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 18h,
- le samedi de 9h à 12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints :

Le Maire :

Le Maire, François ROUSSEL reçoit sur rendez-vous, à la mairie.

Contact : Lydie Grellier : tél 05 53 82 81 86 courriel : lydie.grellier@libertysurf.fr

Les adjoints au Maire,

Serge FAURE, Paulette DOYOTTE, Gérard GOURAUD, Jeannine FRENTZEL, Gérard PEGORIE, Michèle LE GUEN

reçoivent à la mairie, tous les matins : il est cependant préférable de prendre rendez-vous au 05 53 82 81 87, courriel : mairieneuvicadjoints@aliceadsl.fr



Service Social Emploi de la Mairie à "L'Espace Solidarité Emploi"

ZA de Théorat - Tél. 05 53 80 86 86 Télécopie : 05 53 80 86 87 Courriel : sse.neuvic@wanadoo.fr **Directrice**: Fabienne CASSÉ.

Secrétariat ouvert

- lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
- vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Fermeture au public le mercredi.

Permanences:

Psychologue de l'Association Nationale en Alcoologie et Addictologie, aide à l'illettrisme, Aide ASSEDIC et CAF.



Centre Médico-social

6 avenue Talleyrand Périgord Tél. 05 53 81 51 78

Assistante sociale: Mme Catherine DUPLAN.

Permanence

- le mardi de 9h à 12h (sans rendez-vous),
- le jeudi de 9h à 12h (sur rendez-vous), pour le secteur de Neuvic, Saint-Séverin d'Estissac, Vallereuil, Saint Germain du Salembre, Chantérac et Saint Aquilin.

Secrétariat ouvert

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17H.



Service d'aide aux personnes

A.N.A.C.E.

rue Arnaud Yvan de Laporte Tél. 05 53 81 52 84 – Fax : 05 53 81 08 50 Courriel : anace24@wanadoo.fr

Secrétaire: Madame Chantal DOBINSKI.



Crèche - Halte Garderie

8 avenue Talleyrand Périgord Tél. 05 53 81 51 07

Courriel: les-pitchouns.creche-de-neuvic@orange.fr

Directrice: Madame Nathalie ESCARMENT.



Centre de Loisirs Maternel

10 avenue Talleyrand Périgord Tél. 05 53 80 20 42

Courriel: centreloisirsmaternel.neuvic@wanadoo.fr

Directrice: Madame Monique VEYSSIERE.



Centre de Loisirs Primaire

rue du Jumelage Tél. 05 53 81 56 09

Courriel: clshlescastorsjuniors@orange.fr

Directrice: Mademoiselle Marie Christine FAUCHER



Point Information Jeunesse – PIJ Service Animations

ZA de Théorat – Hôtel d'Entreprises Tél./Fax : 05 53 80 54 10

Courriel: neuvic.animations@wanadoo.fr

Animatrice: Sylvie YON.

<u>Accueil</u>

- du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h,
- lundi et vendredi sur rendez-vous.

Centre Multimédia

6 rue des Frères Pouget tél. 05 53 80 09 88

Courriel: multimedia@mairie-neuvic.fr

Animateurs: Emeric COLINET et Olivier DEFFAR-GES.

Accueil

- le mardi de 10h à 12h et de 17h à 19h,
- le mercredi et le jeudi de 14h à 17h,
- le vendredi de 10h à 12h.



Bibliothèque

Rue du Jumelage Tél. 05 53 81 66 27

Courriel: neuvic.bibliothèque@wanadoo.fr

Animatrice: Catherine HAFSAOUI-MACARIE

Accueil

- mardi de 10 h à 12 h et de 16 h 15 à 18h,
- mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18h,
- jeudi de 16 h à 18 h,
- vendredi de 16h à 18 h.
- samedi de 9 h à 12 h



Déchèterie

23 route du Grand Mur Planèze Tél. 06 14 42 02 44 - 05 53 80 31 27

Ouverture

Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h 00 et de 13 h 30 à 17 h



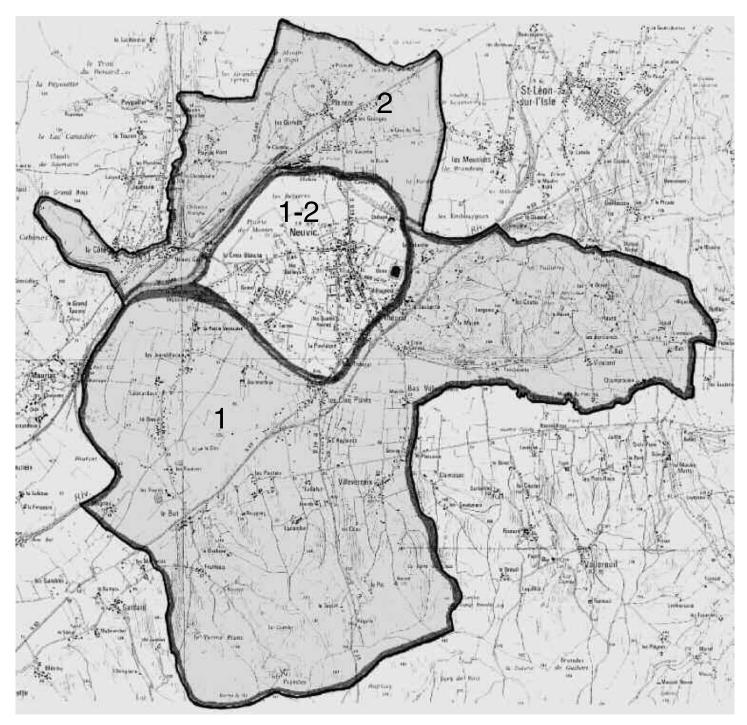
Permanence Caisse Primaire d'Assurance Maladie

tous les lundis de 14h à 15h30 au Centre Médico-social de Neuvic, 6 avenue Talleyrand Périgord.

Tél du centre médico social : 05 53 81 51 78

Collecte des déchets

Les circuits de ramassage Ordures ménagères



1 - LUNDI matin:

Collecte des ordures ménagères sur le centre bourg, les lotissements et la campagne rive gauche de la rivière Isle.

2 - JEUDI matin:

Collecte des ordures ménagères sur le centre bourg, les lotissements, et la campagne rive droite de la rivière Isle.

Pour les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain.

Tri sélectif (déchets recyclables)

Les sacs translucides (jaunes) sont collectés en porte à porte **le vendredi** sur tout le territoire de la commune.

NB – Concernant les vendredis fériés, 1^{er} et 8 mai, 25 décembre et 1^{er} janvier, la collecte est reportée le jour suivant (samedi 2 mai et 9 mai, 26 décembre et 2 janvier).

Les sacs sont à retirer à la Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

Ferrailles et encombrants

Ces déchets sont collectés en porte à porte, le 1^{er} lundi des mois de FEVRIER, AVRIL, JUIN, SEPTEMBRE et NOVEMBRE, sur tout le territoire de la commune.

Les ferrailles et encombrants ne doivent en aucun cas être déposés au pied des conteneurs à ordures ménagères.

Si vous ne pouvez attendre le jour prévu pour la collecte, vous pouvez les déposer à la déchèterie située route du Grand Mur à Planèze, accessible, les lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h 00 et de 13 h 30 à 17 h

.....

Signalé:

les agents du SMCTOM commencent la collecte à partir de 4h00 du matin, il est recommandé de sortir les sacs poubelle, sacs de recyclables et encombrants la veille au soir du ramassage.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le SMCTOM de Mussidan, au 0 800 77 59 58 (appel gratuit), accessible du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Déchèterie

23, route du Grand Mur à Planèze - Tél. 06 14 42 02 44 - 05 53 80 31 27

Ouverture: Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h.



Brûlage des végétaux

Il est interdit de brûler des déchets ménagers à l'air libre: l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD), approuvé par arrêté préfectoral du 27 février 1984 pour le département de la Dordogne, l'indique clairement

Dans la rubrique 20 de l'annexe II de l'article R.541-8 du Code de l'environnement, relatif à la classification des déchets, qui liste les déchets entrant dans la catégorie "déchets municipaux » on trouve les "déchets de jardins et de parc" (rubrique 20 02).

Les déchets verts issus de jardin entrent donc dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés, dont le brûlage est interdit par l'article 84 du RSD.

Cette interdiction de brûler des végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, doit être respectée pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée.

Vous disposez d'un point d'apport volontaire à la déchèterie, gratuit pour tous les habitants de la commune de Neuvic, quel que soit le volume de déchets verts apporté.

Points d'apports volontaires

Conteneurs pour la collecte du verre

<u>Lieux d'implantation</u>: Zone artisanale de Théorat, place de la Mairie, déchèterie, rond point de la Croix Blanche (près de l'arrêt de bus), la Gare.

Conteneurs pour la collecte des flaconnages plastiques

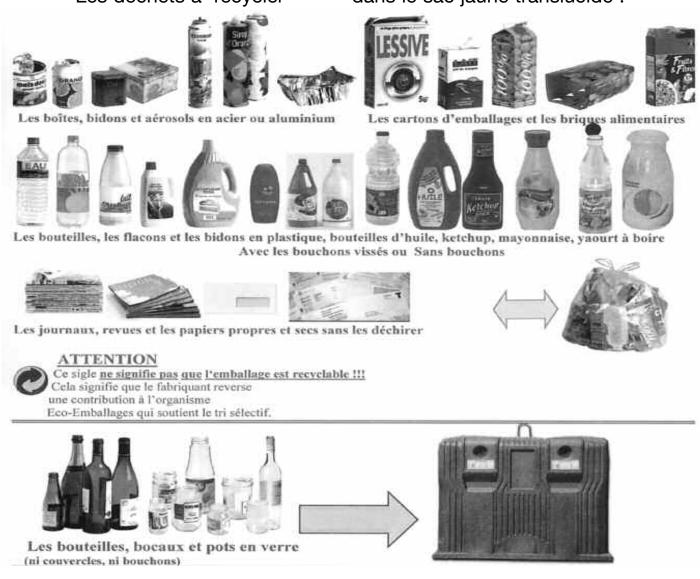
<u>Lieux d'implantation</u>: Zone artisanale de Théorat, déchèterie.

Les Déchets Ménagers

Les déchets font partie de notre vie quotidienne. A la maison, tout le monde en jette à la poubelle plus d'un kilo par jour.

Ces déchets ménagers sont de catégories et de matières très différentes et doivent faire l'objet d'un tri sélectif rigoureux :

Les déchets à recycler - dans le sac jaune translucide :



Les déchets non recyclés --- dans ma poubelle habituelle (sac noir) :



Ce qui ne doit pas être jeté dans le sac noir et encore moins en vrac dans les conteneurs à ordures ménagères :

Le verre bouteilles, bocaux, et pots en verre	doit être déposé dans les conteneurs prévus à cet effet et répartis aux endroits suivants : déchèterie, place de la Mairie, Zone artisanale de Théorat, Quartier de la Gare, la Croix Blanche (près de l'arrêt de bus)
Les encombrants vieux meubles, matelas et sommiers, appareils ménagers, jouets, vieux vélos, meubles de jardin, batteries, tous les objets en métal (ferrailles, tuyaux)	doivent être portés à la Déchèterie ou déposés devant votre porte le jour prévu pour la collecte des encombrants (voir page 3 du bulletin municipal)
Les déchets verts résidus de tonte de pelouses et de la taille des haies,	un point d'apport est prévu à la déchèterie
Les piles	déchet dangereux et toxique : elles doivent être rapportées dans les magasins qui les vendent.
Les huiles de vidange	un conteneur est prévu à cet effet à la déchèterie
Les médicaments et produits médicaux	ils seront rapportés à la pharmacie
Les seringues	votre pharmacien vous remettra un premier collecteur : une fois plein vous le portez à la déchetterie, en échange il vous sera remis un collecteur vide.
Déchets d'amiante	Déchets dangereux : ils doivent être portés au CSDU (centre de stockage des déchets ultimes) de Saint Laurent des Hommes « Seneuil » Tél 05 53 80 42 74
Le textile NOUVEAU	Dépôt gratuit pour les particuliers du territoire de la communauté de communes de la moyenne vallée de l'Isle Une borne d'apport volontaire est prévue à cet effet à la décheterie.

COMPOSTEURS

Il est possible de se procurer un ou plusieurs composteurs auprès du SMCTOM de Montpon-Mussidan.

Contact: Isabelle GENDRON: N° Vert 0800 77 59 58

Inscription sur les Listes Electorales

Démarche à effectuer avant le 31 décembre pour une prise d'effet au 1^{er} mars de l'année suivante : se munir d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Vos droits et vos démarches

Comment obtenir:

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
Extrait ou copie d'acte de naissance.	Mairie du lieu de naissance.	Indiquer date de naissance, nom, prénoms (nom de jeune fille pour femmes mariées), filiation.	Joindre une enveloppe timbrée. Acte gratuit.
Extrait ou copie d'acte de mariage.	Mairie du lieu de mariage.	Indiquer date de mariage, noms, prénoms des deux époux.	Joindre une enveloppe timbrée. Acte gratuit.
Extrait ou copie d'acte de décès.	Mairie du lieu de décès.	Indiquer date de décès, nom, prénoms, lieu de décès.	Joindre une enveloppe timbrée. Acte gratuit.
Carte nationale d'identité.	Mairie du domicile.	Extrait d'acte de naissance, 2 photos, justificatif de domicile récent. Le cas échéant, déclaration de perte.	Pour les mineurs, autorisation parentale et livret de famille des parents ou extrait d'acte de naissance. Gratuit. Payant si renouvellement suite à une perte
Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française.	Mairie du domicile.	Livret de famille, carte nationale d'identité de l'enfant.	Demande présentée par le père ou la mère. En cas de divorce, fournir copie du jugement de divorce.
Passeport.	Mairie du domicile.	Carte d'identité en cours de validité ou extrait de naissance, 2 photos, justificatif de domicile. En cas de renouvellement, fournir en plus le passeport périmé ou la déclaration de perte.	Pour les mineurs, autorisation parentale et livret de famille des parents ou extrait d'acte de naissance. Payant.
Extrait de casier judiciaire n°3.	Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex 01.	Demande écrite. Copie de la carte d'identité ou du livret de famille.	Acte gratuit.
Certificat de nationalité française.	Tribunal d'Instance du domicile.	Livret de famille et carte nationale d'identité.	Acte gratuit.
Copie conforme de documents officiels.	Acte supprimé sauf pour les documents qui doivent être transmis à l'étranger (présenter la copie et l'original).		Acte gratuit.
Livret de famille (duplicata).	Mairie du mariage ou du domicile.	Demande écrite précisant l'état civil des époux et des enfants.	Acte gratuit.
Légalisation matérielle de signature.	Mairie du domicile.	La signature doit être apposée devant un employé municipal. Se munir de la carte d'identité.	Acte gratuit.
Carte grise.	Mairie du domicile.	Certificat de vente, demande d'immatriculation, justificatif d'identité et de domicile. Contrôle technique pour véhicule de + de 4 ans (sauf pour un changement domicile).	Tarif en vigueur (suivant puissance fiscale du véhicule). Joindre une enveloppe timbrée, tarif recommandé.

Recensement militaire

Les jeunes filles te les jeunes hommes doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, munis du livret de famille de leurs parents, à partir du jour de leur seizième anniversaire : ils disposent d'un mois pour effectuer cette démarche.

Durée de conservation des documents administratifs...

Toute la vie

- ➤ Le livret de famille
- > Le livret militaire et les pièces qui le complètent.
- ➤ Les diplômes
- ➤ Le contrat de mariage
- > Les titres et règlements de propriété copropriété
- ➤ Les factures des travaux, réparations ou achats d'une certaine importance
- ➤ Les testaments
- ➤ Les livrets de Caisse d'Epargne
- ➤ Les engagements de location et les baux
- ➤ Les polices d'assurance et les preuves de leur résiliation
- > Tout ce qui concerne les pensions civiles et militaires
- > Tout ce qui concerne la retraite
- > Tout ce qui concerne la santé : carte de groupe sanguin (sur soi), carnet de santé, certificats de vaccinations, carte de Sécurité Sociale, dossiers médicaux (radiographies, analyses, certaines ordonnances...)

Trente ans

- ➤ Les quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage
- > Reconnaissance de dette civile

Dix ans

- > Les devis et marchés des architectes et des entrepreneurs
- > Factures EDF GDF et preuves de paiement
- > Reconnaissance de dette commerciale

Six ans

- ➤ Les déclarations de revenus
- ➤ Les copies de renseignements à l'Administration des Finances
- > Les avertissements du percepteur

➤ Les preuves du paiement de vos impôts

Cinq ans

- ➤ Les pièces justificatives de paiements des intérêts de toutes sommes dûes en vertu d'un prêt ou autrement, des arrérages de rentes, des pensions alimentaires, des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales, des allocations de chômage.
- ➤ Les doubles des bulletins de paie de vos employés émargés par eux.

Deux ans

- ➤ Les quittances de primes d'assurance
- > Factures de téléphone et preuve de leur paiement et les récépissés de transport

Six mois

➤ Les notes d'hôtel, de restaurant et de pension, et la justification de leur règlement

Documents dont la durée de conservation est variable

- ➤ Les bulletins de salaire (jusqu'à liquidation de votre retraite)
- ➤ Les contrats de travail et louage de service (pendant toute la durée du contrat et deux ans après sa résiliation)
- ➤ Les bons de garantie (pendant la durée de celle-ci)
- ➤ Les devis (jusqu'à l'établissement de la facture)
- ➤ Les dossiers scolaires de vos enfants (jusqu'à la fin de leurs études et même après)
- ➤ Les souches de carnets de chèques bancaires et postaux, les talons des mandats et les virements, les reçus et les quittances (ainsi que les factures auxquelles ils se rapportent) le plus longtemps possible
- ➤ Les quittances de loyer, l'état des lieux de votre logement, pendant toute le durée de la location et jusqu'au remboursement du dépôt de garantie
- > Les contrats de prêt : 10 ans après l'expiration du

La page de votre correspondant défense

Quelques informations sur l'aide du ministère de la défense envers les jeunes et le devoir de mémoire de chacun d'entre-nous.

Actions pédagogiques

Le ministère de la défense mène des actions à destination de la jeunesse et du corps enseignant avec pour objectifs de renforcer le lien armées-nation , de faire découvrir le patrimoine militaire et d'éclairer la réflexion sur les valeurs du monde combattant

La politique éducative conduite par le ministère de la défense en direction de la jeunesse répond à trois objectifs :

- mieux faire connaître le rôle de l'armée dans la société, développer l'esprit et la culture de défense notamment dans les établissements scolaires (enseignement de défense institué par la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national) et auprès des acteurs des politiques publiques pour la jeunesse
- éclairer la réflexion sur les valeurs défendues par le monde combattant lors des conflits du XXème siècle et qui permettent de mieux comprendre aujourd'hui la politique de défense menée à l'échelon national ou européen
- aider à mieux connaître le patrimoine militaire, trace ou témoignage d'un conflit

Sur ces thèmes, le ministère de la défense :

- organise, dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense, une information auprès des jeunes français sur les missions de la défense
- produit des outils et supports pédagogiques (expositions, brochures, plaquettes, mallettes pédagogiques...) notamment dans le domaine de l'information historique
- organise des concours destinés aux jeunes
- soutient, finance et accompagne des projets éducatifs, dans le cadre d'un partenariat avec le ministère chargé de l'éducation nationale (circulaire conjointe du 6 juillet 2001), en liaison avec des associations du monde combattant, des associations liées au monde de la défense ou des collectivités territoriales
- aide à la formation initiale et continue des enseignants soit au niveau national, soit au niveau académique dans le cadre de l'activité des trinômes académiques, instance mise en place par les protocoles défense - éducation nationale.

Monuments commémoratifs

Présents sur tout le territoire, les monuments commémoratifs constituent une partie importante de ce que l'on appelle la "mémoire de pierre". Stèles, plaques, monuments aux morts sont autant de traces des hommes et des femmes qui sont entrés dans l'histoire

Les monuments commémoratifs constituent un hommage à la mémoire de grands hommes, de faits d'armes et des victimes militaires et civiles des guerres. Ils sont une partie importante de ce qui est souvent appelé "la mémoire de pierre".

L'idée de rappeler sur un support qui résiste au temps le souvenir d'un héros remonte à la plus haute antiquité. L'histoire contemporaine s'en est toutefois différenciée fondamentalement en étendant l'hommage public au simple soldat et à la victime civile.

Ces monuments se caractérisent par :

- leur présence sur tout le territoire
- la variété de leurs supports (plaque, stèle ou monument)
- la nature des propriétaires concernés (conseil général, commune, association...)
- la diversité de leurs dédicaces.

Les dédicaces figurant sur les monuments concernent des événements historiques très divers : sont ainsi commémorés tant la naissance d'une personnalité que la fusillade d'un groupe d'otages, un départ en déportation que les conséquences meurtrières d'un bombardement, le combat d'une unité militaire que l'action d'un réseau de Résistance.

De la plus humble plaque au monument le plus imposant, cet ensemble d'hommages est désormais intégré dans le paysage commémoratif français et constitue autant de traces de l'histoire de notre pays.

La réalisation de ces "supports de mémoire" n'est jamais le fruit du hasard : entamer leur étude, c'est plonger dans la vie locale - et parfois nationale - avec ses composantes, ses conflits, son évolution, mais aussi dans l'histoire des mentalités et, dans certains cas, dans l'histoire de l'art.

Monuments aux morts

Dans de très nombreuses communes, le monument aux morts rappelle le souvenir des soldats "morts pour la France". Ces monuments, dont la grande majorité a été construite après la guerre de 1914-1918 ont des dimensions et une architecture très variées

L'expression "monuments aux morts" s'applique ici aux édifices érigés par les collectivités territoriales - le plus souvent les communes - pour honorer la mémoire de leurs concitoyens "morts pour la France", sauf dans les départements d'Alsace et de Moselle où, pour des motifs historiques, cette notion est remplacée pour la guerre de 1914-1918 par celle de "morts à la guerre".

Apparus après la guerre de 1870-1871, ils ont été élevés dans leur grande majorité à la suite de la guerre de 1914-1918, les noms des "morts pour la France" des conflits postérieurs y étant alors simplement ajoutés. De nos jours, des monuments aux morts sont encore édifiés.

S'appuyant sur l'esprit de la loi du 25 octobre 1919, un usage s'est imposé, depuis la Première Guerre mondiale, comme référence pour les décisions municipales en la matière : l'inscription d'un nom se justifie pleinement lorsque le défunt, décédé au cours d'une guerre ou d'opérations assimilées à des campagnes de guerre, est titulaire de la mention "Mort pour la France", et est né ou domicilié légalement en dernier lieu dans la commune considérée.

Certaines municipalités ont parfois étendu cette possibilité aux victimes dont le décès est consécutif à un fait de guerre, dès lors que les deux conditions susvisées - octroi de la mention "Mort pour la France" et lien direct avec la commune - sont respectées.

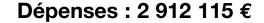
Juridiquement, les monuments aux morts sont pour la plupart des biens communaux et relèvent comme tels de la compétence des municipalités.

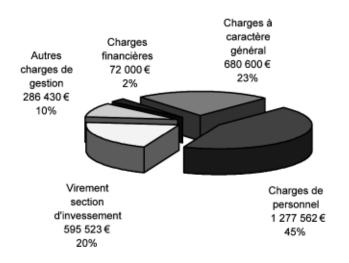
A l'origine, la fonction de ces édifices a été de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus vivre dans la cité, faisant ainsi participer la commune au travail de deuil des familles. Par ailleurs, graver les noms des morts revenait à donner à ceux-ci un peu de cette gloire dont étaient alors parés ceux qui s'étaient sacrifiés pour la victoire des armées françaises. Ces monuments sont de nos jours souvent méconnus. Ils demeurent pourtant à plusieurs titres des témoins historiques, qu'il s'agisse de l'histoire des mentalités, de l'histoire de l'art, de l'histoire de la commune tout simplement : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale quand ils ne sont pas aujourd'hui la seule trace de certaines familles. Leur emplacement, leurs dimensions et leur ornementation sont très variés.

Pour toute information pour pouvez vous adresser à votre correspondant défense local : Monsieur Jean Philippe REMY, conseiller municipal.

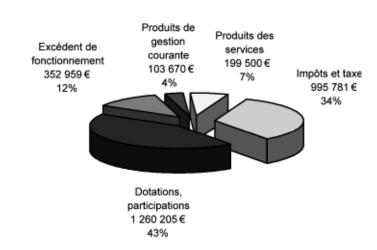
Budget principal

Section de fonctionnement

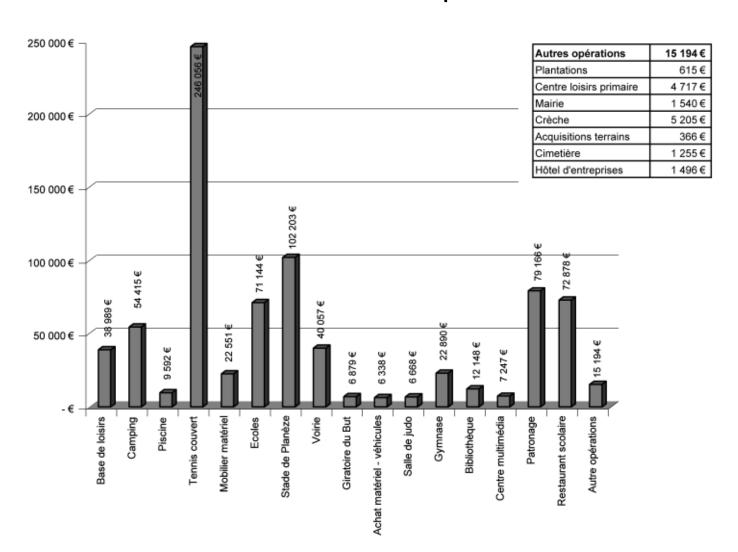




Recettes: 2 912 115 €



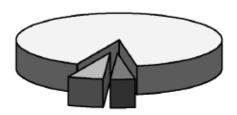
Section d'investissement - Opérations réalisées



Budget du service d'assainissement Section de fonctionnement

Dépenses : 857 922 €

Virement section d'investissement 790 000 € 93%

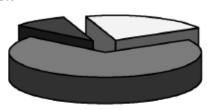


Dotations aux amortissements 35 196 €

4%

Charges à caractère général 32 726 € 3%

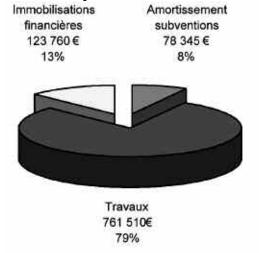
Recettes: 857 922 € Produits exceptionnels 78 345 € 9% Redevances 185 000 € 22%



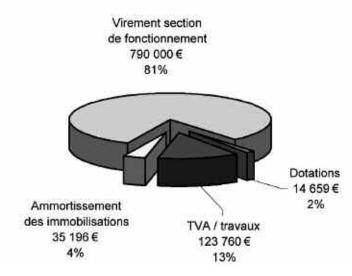
Excédent antérieur réporté 594 577€ 69%

Section d'investissement

Dépenses : 963 615 €

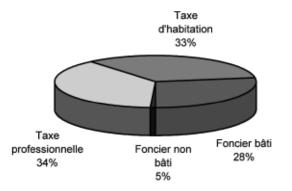


Recettes: 963 615 €



Produit de la fiscalité

	Bases d'imposition	Taux	Produits
Taxe d'habitation	2 494 000	12,95%	322 973 €
Foncier bâti	2 045 000	13,44%	274 848 €
Foncier non bâti	61 100	90,00%	54 990 €
Taxe professionnelle	2 819 000	11,84%	333 770 €
TOTAL	7 419 100		986 581 €



Information

La commune de Neuvic a par délibération du 28 novembre 2008, délégué par affermage la gestion de son service public d'assainissement collectif à la Société Lyonnaise des Eaux, à compter du 01 janvier 2009 pour une durée de 12 ans.

Poursuite de l'étude du Plan Local d'Urbanisme

La loi solidarité renouvellement urbain dite loi SRU a remplacé l'ancien Plan d'occupation des sols par le plan local d'urbanisme (PLU).

L'élaboration de ce P.L.U. qui avait été suspendue le temps du déroulement des élections municipales est maintenant relancé.

Le principe du respect de l'environnement préside à son étude à savoir :

- l'utilisation économe de l'espace (éviter les habitations disséminées ce que l'on appelle le « mitage ».
- la maîtrise de l'expansion urbaine (l'urbanisation le long des voies est à juguler car il est souvent impossible aujourd'hui de faire passer des voies nouvelles afin de densifier les espaces libres),
- la sauvegarde du patrimoine bâti et naturel

Le projet de ce document d'urbanisme devrait être achevé et arrêté à la fin du mois de mai 2009.

Il comprendra:

- le rapport de présentation (expose le diagnostic territorial, analyse l'état initial de l'environnement, explique les choix retenus pour établir notamment la délimitation des zones, indique les motifs des règles imposées par le P.L.U., évalue les incidences des orientations du P.L.U. sur l'environnement)

- _ le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ; C'est un document d'information simple et concis qui représente l'expression du projet communal et sur lequel s'engage la commune.
- le règlement et ses documents graphiques qui délimitent la répartition des différentes zones du P.L.U. et définissent les règles qui s'imposent aux constructeurs
- les annexes qui fournissent à titre d'information les périmètres et dispositions résultant d'autres législations.

Ce document sera tout d'abord soumis à l'avis des services de l'Etat pendant une durée de trois mois et mis ensuite à l'enquête publique à l'automne 2009.

Tout un chacun aura alors la possibilité de s'exprimer sur le classement des terrains (U : zone urbaine, AU : zone à urbaniser, A : zone agricole, N : zone naturelle et forestière)

Afin de tenir compte des observations apportées lors de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de P.L.U. sera éventuellement rectifié.

Enfin, la commune de Neuvic devrait disposer d'un document d'urbanisme approuvé, opposable aux tiers à la fin de l'année 2009

Sécurité dans le secteur de l'école maternelle

Lors de la campagne électorale des dernières élections municipales nous avions annoncé que le parking qui fait face à l'entrée de l'école maternelle ferait l'objet de travaux d'aménagement afin d'avoir une meilleure sécurité dans ce secteur.

Les services de l'Equipement, Monsieur André PERRIER, responsable de l'unité territoriale de la vallée de l'Isle, ont recensé toutes les nombreuses infractions au code de la route commises dans ce secteur et particulièrement aux heures de pointe lors de la rentrée et sortie des écoles.

Piétons circulant hors des passages protégés, voitures entrant et sortant en tous sens du parking, cars de transports scolaires stationnant sur des zones interdites, il y en a pour tout le monde et la gendarmerie toute proche pourrait faire des « travaux pratiques » sur les infractions en tout genre!

La DDE possède en son sein les compétences nécessaires en matière de sécurité et donc d'aménagement. Des propositions vont être faites en ce début d'année et il y aura une fois le nouveau plan arrêté un fort travail de communication à faire avec tous les usagers du secteur.

12ème tranche d'assainissement

La Maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au bureau d'études SOCAMA de Marsac-sur-l'Isle.

Les Travaux envisagés concernent l'extension du réseau par le raccordement du secteur de la Poutaque et des habitations longeant l'ancienne RN 89 avenue de Bordeaux et la rue Jean Guinier.

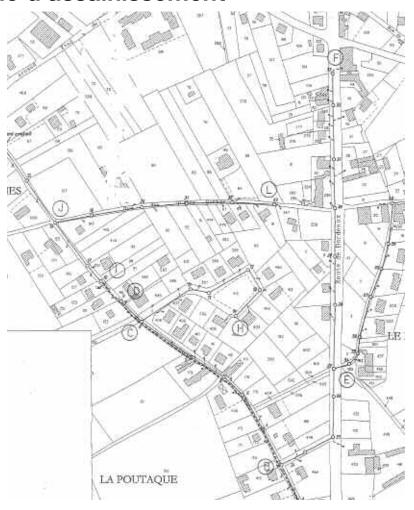
Les travaux prévoient la fourniture et la pose de :

- 1877 ml de collecteur PVC
- 516 ml de conduite de branchement PVC
- 41 regards de visite
- 95 branchements particuliers (un repérage précis sera effectué sur le terrain)
- la construction d'un poste de relèvement des eaux : ce poste sera dimensionné en prévision du raccordement ultérieur du secteur des Cinqponts représentant environ une quarantaine de branchements.

Compte tenu des délais nécessaires pour les études et la procédure de consultation des entreprises, les travaux pourraient débuter au cours du 2ème ° trimestre 2009.

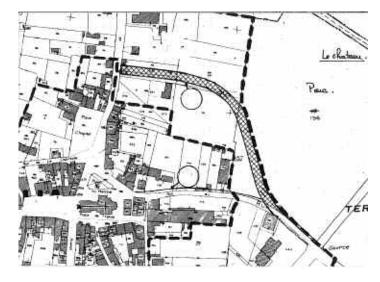
Dès que l'entreprise chargée des travaux sera

retenue, une réunion d'information sera organisée avec les propriétaires des immeubles concernés par cette nouvelle tranche de travaux.



La déviation du Centre Bourg : 2009-2010

La déviation du centre bourg est un projet qui a été mis en sommeil il y a quelques années en raison de son coût très important. Ce projet redevient d'actualité grâce à la communauté de communes de la moyenne vallée de l'Isle.



Celle-ci a ressorti de ses cartons cet important projet routier qui vise à écarter la circulation des poids lourds du centre bourg en « coupant » depuis le parc du château rue du Majoral Fournier pour ressortir à mi chemin entre le bourg et le parc arborétum.

Tant que cette déviation ne sera pas faite il est impossible d'aménager la place du Chapdal dans le même esprit que les places du centre, Halle, Eglise et Eugène le Roy.

Toutes les acquisitions foncières pour la réalisation de cette déviation sont faites depuis plusieurs années et les travaux pourraient débuter au deuxième semestre 2009 pour un coût total estimé à 474 000 € HT. Le financement s'étalera sur deux budgets communautaires 2009 et 2010.

Enterrement du réseau EDF

C'est une très bonne nouvelle pour Neuvic: ERDF (Electricité Réseau de France) va procéder à la suppression de 15 km de réseau aérien. Il est des lieux tels que les terres du château ou la place de la Mairie où l'on pourra se réjouir de ne plus voir ces câbles et pylônes si laids... mais bien utiles pour faire passer le courant dans nos foyers. L'enterrement des réseaux est une excellente solution. Outre son caractère esthétique l'effacement d'un réseau nous met également à l'abri des grandes pannes comme celles



provoquées par la tempête de 99!

Les travaux sont très importants puisque c'est 1,2 millions d'euros qui vont être investis sur le terri-



toire de la commune. Outre les câbles il y aura aussi 15 postes de distribution (transformateurs) qui vont être renouvelés et ceux qui sont dans des sites « sensibles » seront traités avec un soin esthétique particulier Les travaux sont programmés pour commencer lors du 4ème trimestre 2009. et s'achever en juin 2010.



Marbot: silence on tourne

Le « clap »* de départ de mémoire Marbot a été donné mercredi 12 novembre 2008, par François

média.

Le directeur et les employés de l'usine mais aussi les retraités avaient été invités par le maire et son conseil municipal pour exposer le projet dit de « Mémoire Marbot ». Il s'agissait de filmer d'abord « Marbot aujourd'hui » et en particulier la chaine de fabrication du fameux montage « good year » qui nécessite plus de soixante opérations très méticuleuses.

Tout ce savoir-faire qui nécessite une très grande dextérité a fait la réputation du brodequin militaire « made in Neuvic », le fameux BM 65 encore appelé « ranger ».

Le film est en cours de montage et sera restitué dans les semaines qui viennent au centre multimédia. Une dernière étape que l'on pourrait qualifier de « Marbot autrefois » sera réalisée sans tarder car il faut recueillir le plus de témoignages possible sur la saga Marbot avec en particulier la grande époque des 2000 emplois(en 1975) faisant de cette usine le premier employeur privé d'Aquitaine.

Archiver, numériser des quantités importantes de documents permettront plus tard la consultation d'un « musée virtuel » très riche.

Il nous semble que de nombreux mois seront nécessaires pour mener à bien ce grand projet.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour participer à cet énorme travail. Vous pouvez contacter la mairie (05.53.82.81.80) et vous serez mis en relation avec ceux** qui travaillent sur ce dossier et qui vous fixeront un rendez-vous.

Merci d'avance pour votre participation.

^{*} clap : outil utilisé au cinéma permettant d'identifier le plan d'un film

^{**} Gérard GOURAUD, adjoint au Maire et Pierre BESSE, Président du conseil des sages.

Avenue Talleyrand Périgord : la fin des prunus !



Les prunus qui ont été plantés dans les années 60 de part et d'autre même de l'avenue Talleyrand Périgord ont vécu...

A l'origine, ces mêmes arbres d'ornement bordaient l'allée du château ce qui donnait une continuité paysagère entre l'entrée du

parc du château et l'une des voies principales d'entrée dans Neuvic.

Ce fut une bonne idée. Il est vrai que la floraison de ces prunus (fin février, début mars) est un spectacle enchanteur mais bien bref.

Lorsque les paysagistes du château ont remplacé les prunus par une double rangée de tilleuls argentés, il devenait impossible de garder le même principe de

continuité végétale vers le centre de Neuvic.

Nous avons donc gardé nos prunus un certain temps retardant la décision de les abattre pour les remplacer... « laissons-les fleurir



encore une fois » disait-on, et chaque année, on se retrouvait en hiver avec de nouveaux prunus morts

qu'il fallait abattre et immanquablement au milieu de l'hiver on évoquait la proximité de la fin février où les prunus sont les premiers à fleurir annonçant le printemps avec quelques semaines d'avance!

Cette fois-ci c'est décidé, les derniers prunus ne verront pas le printemps 2009!

Une réunion de concertation a eu lieu avec les habitants de l'avenue Talleyrand, invités à faire connaître leur avis auprès de l'équipe munici-

pale. De nombreux choix possibles ont été évoqués tels « pins parasols » ou « cyprès » et finalement, c'est à la quasi unanimité que le choix s'est porté vers un bel arbre d'alignement : le charme pyramidal (carpinus betulus fastigiata).

La future bibliothèque

Ce projet développé dans les précédentes éditions du Bulletin Municipal et du Petit Journal de Neuvic, devrait en principe pouvoir être mis en chantier au cours du second semestre 2009.

Le groupe de travail a validé les plans du projet et le permis de construire vient d'être accordé.

Les architectes travaillent sur le dossier de consultation des entreprises pour le lancement de l'appel d'offres dès le mois de février.

Compte tenu des délais règlementaires de la procédure de consultation et de choix des entreprises, et des délais administratifs nécessaires pour la mise au



point des marchés avec les entreprises retenues, les travaux devraient pouvoir démarrer en septembre.

Quinze mois seront nécessaires pour mener à bien cet important projet.

Bienvenue à Neuvic

Artisans et commerçants



Séverine LABRUE

Librairie-Presse 17, place Eugène Le Roy Tel: 05-53-82-32-18



7 avenue du Général de Gaulle
Tel: 05-53-54-23-70
Permanence Mardi et Samedi
matin de 10h à 13h
Sur rendez-vous du lundi
au vendredi
contact@depannage-informatique-dordogne.com



Jean-Marie RONTEIX
Garage de la Jaubertie
Carrosserie-Peinture

Carrosserie-Peinture Mécanique Toutes Marques

14, avenue de Bordeaux La Jaubertie

Tel: 05-53-82-14-68 06-12-94-91-98

Fax: 05-53-82-14-68

Couriel: garagedelajaubertie@orange.fr

Patrice GIRY
Petits travaux de jardinage

9, rue Talleyrand Périgord Tel : 06 62 12 79 26 Courriel :

patricegiry@wanadoo.fr



Chefs d'établissement



Michèle Kerléguer Principale

Collège Henri Bretin de Neuvic

<u>Distinctions honorifiques</u>

Médaille d'Honneur du travail Echelon Argent

Agnès CANTARELLI 3 rue du Docteur Léger

Josette COLOMBANI Villeverneix **Joël DRAPEYROU** 16, bis rue du Terme

Graziella LIMOUZIN

Puyastier

Diplôme d'Honneur Porte Drapeau

Jean COUDERT
Villeverneix

Distinctions honorifiques

Hubert FAURE

Comme nous l'annoncions dans le Petit Journal de juillet 2008, Hubert FAURE a été fait Commandeur de la Légion d'Honneur.

Il s'est fait remettre la cravate de Commandeur par Yves GUENA, le 21 octobre 2008 à la Fondation de la France Libre, rue Vergniaud à Paris.

Dans un discours brillant comme toujours, Yves GUENA a retracé la vie exemplaire d'Hubert Faure. Ce héros modeste a fait des choses extraordinaires et tout particulièrement le 6 juin 1944 jour du débarquement en Normandie à côté de Kieffer et de ses 176 compagnons d'armes.

Il fallait avancer sur la plage de Ouistreham sous le feu des mitrailleuses allemandes, puis prendre le casino, place forte où l'ennemi s'était retranché : cette mission fut accomplie après une nuit sans sommeil passée dans des péniches à fond plat, avec une houle forte et à l'arrivée une eau à peine à 15°.

Des hommes comme Hubert FAURE, des hommes de cette trempe méritent pour toujours un infini respect.



Hubert FAURE décoré par Yves GUÉNA

Hubert FAURE était entouré de sa famille et des survivants du commando Kieffer, la fille du commandant Kieffer était également présente à cette cérémonie, François ROUSSEL maire de Neuvic et son épouse, faisaient partie des privilégiés qui ont pu féliciter Hubert FAURE en ce grand jour.

L'éclat de la cravate de commandeur d'Hubert FAURE rejaillit sur tout le village de Neuvic dont il est citoyen d'honneur.



Hubert FAURE et la fille du Commandant KIEFFER

Service Social & Emploi

Vos interlocutrices

Fabienne CASSÉ

Conseillère ESF Responsable de l'Espace Solidarité Emploi

Carine DUGOULET

Animatrice emploi, formation, insertion

ESPACE SOLIDARITE EMPLOI

Z.A de théorat Tél. 05.53.80.86.86 – Fax 05.53.80.86.87 e-mail : sse.neuvic@wanadoo.fr

AIDE AUX ENTREPRISES

en lien avec l'emploi

des ASSEDIC via Internet

• Gestion des problèmes divers

Accompagnement et soutien à l'embauche

• Déclaration de situation mensuelle auprès

- Information et documentation sur les mesures pour l'emploi
- Diffusion des besoins en personnel auprès du service emploi et de l'ANPE
- Présélection des candidatures

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Vendredi: 9h - 12h30 / 14h - 16h30 Mercredi: Fermeture hebdomadaire

Service Social

Gestion du budget familial

Information et conseil sur les démarches de la vie quotidienne

Service Emploi

AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Accompagnement à la recherche d'emploi

- Suivi et aide individuelle
- Aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation
- Conseil et préparation à l'entretien d'embauche

L'accès aux offres d'emploi

- Affichage des offres d'emploi de l'ANPE, actualisées quotidiennement
- Affichage des offres d'emploi émanant directement des entreprises et des partenaires.

Formation

- Affichage des offres de formation
- Aide à la recherche de financement
- Suivis individualisés par des organismes de formation sur prestation de l'ANPE

Démarches administratives

• Inscription comme demandeur d'emploi via Internet

Les permanences

Gérard GOURAUD

Elu municipal Ancien conseiller ASSEDIC Tous les mardis de 14h à 16h, sur rendez-vous 05.53.80.86.86

ANPAA

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

Alcool 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 9h à 12h. Sur rendez-vous 05.53.07.66.82

Organismes de formation-Emploi

En suivis individualisés sur des prestations de l'ANPE 0 811 55 01 00

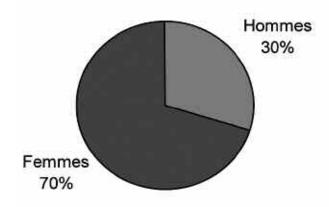
CRAMA

Social
3ème lundi du mois
de 9h à 12h.
Sur Rendez-vous
0 821 10 33 33

Bilan de l'activité au 30/12/2008

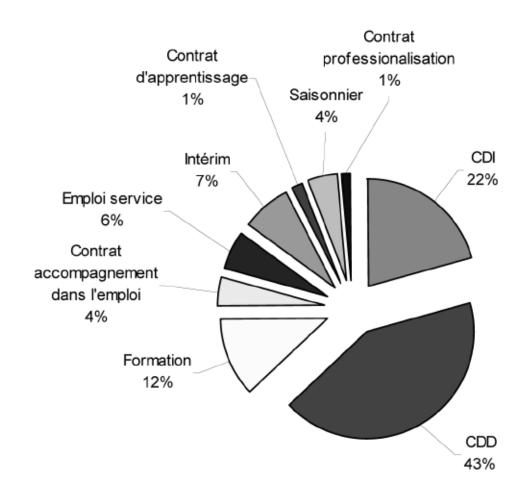
LE PUBLIC

L'année 2008 est marquée par une forte augmentation du nombre de nouveaux inscrits. Au 30 novembre, 101 personnes sont venues solliciter de l'aide pour retrouver un emploi (56 en 2007). Le motif d'inscription le plus souvent invoqué est la fin d'un contrat à durée déterminée ou d'une mission d'intérim. Le public inscrit et accompagné est composé majoritairement de femmes.



LES SOLUTIONS D'EMPLOI OU DE FORMATION

Le marché de l'emploi étant plus restrictif, l'offre d'insertion a diminué sur l'année 2008. Cette offre reste tout de même marquée par un important taux d'emploi en contrat à durée déterminée.



Quelques actions réalisées

LES ATELIERS POUR L'EMPLOI

Cette année encore, les ateliers pour l'emploi ont rencontré un vif succès. Neuf sessions ont été proposées sur les thèmes suivants :

- 1) Les métiers du transport
- 2) La VAE
- 3) Les métiers de l'hôtellerie restauration
- 4) La méthode de recrutement par simulation
- 5) Les aides à la création d'entreprise
- 6) La recherche d'emploi par internet
- 7) Le travail à temps partagé
- 8) Simulation d'entretien d'embauche
- 9) Gérer et déposer sa candidature sur le site anpe.fr

En moyenne, 14 personnes ont participé à chaque atelier. Chacune d'entre elle a pu rencontrer des chefs d'entreprises, des centres de formation et déposer des candidatures.

Ces ateliers ont lieu une fois par mois (sauf période estivale) dans les locaux de l'Espace Solidarité Emploi et sont réalisés en collaboration avec l'ASCSN et l'AI des Deux Vallées.

Toute personne intéressée pour assister à l'un de ces ateliers doit s'inscrire auprès du Service Emploi de la mairie au 05.53.80.86.8



Les métiers du transport Fauvel formation



Le Travail à temps partagé Groupement d'employeurs de la Chambre de métiers



Méthode de recrutement par simulation - ANPE

LE POINT EMPLOI ANPE

Suite à une convention de partenariat signée en 2008 avec l'agence pour l'emploi de Saint Astier, le service emploi de la mairie assure le premier niveau de service de l'ANPE. A ce titre, il informe les demandeurs d'emploi sur :

- → Leurs droits et devoirs
- → Les services de l'ANPE
- → Les formations et prestations

Le service emploi poursuit néanmoins son action de proximité dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi.



ATELIERS VIE QUOTIDIENNE

Tout au long de cette année, un groupe de femmes de Neuvic s'est retrouvé une fois par mois pour des rencontres sur différents thèmes : la santé, le budget, l'équilibre alimentaire, la consommation d'eau, la gestion des déchets, l'image de soi

Pour animer ces thèmes, des visites et différents professionnels sont intervenus : une diététicienne, une conseillère de finances et pédagogie, une conseillère en image, un conseiller sur l'eau, ...

Ce projet est issu d'une volonté des travailleurs sociaux du territoire (conseillère en économie sociale et familiale de la mairie de Neuvic et assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole et du conseil général) de monter des actions en partenariat.







Atelier Santé - Budget

Centre multimédia

6 rue des frères Pouget

Renseignements: 05 53 80 09 88 - Réservations spectacles: 05 53 80 12 34

Fax: 05 53 80 12 01 - E-mail: multimedia@mairie-neuvic.fr

Ouverture au public

Mardi de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h - Mercredi et jeudi de 14 h à 17 h - Vendredi de 10 h à 12 h

La salle informatique

Cette année encore, plusieurs projets ont été mis en place en partenariat avec des structures locales (écoles, centres de loisirs, service emploi...)

Avec l'Institut Médico Educatif:

Un travail sur la photo numérique a été réalisé tout au long de l'année avec les élèves. La finalité étant de créer un support multimédia présentant l'IME de Neuvic (les lieux de vie, les personnels, les ateliers,

Cette création a été projetée sur grand écran aux parents lors de la soirée de fin d'année, le 24 juin dans une salle du Château.

Avec l'Office de Tourisme :

La fête de l'Internet a été réalisée en partenariat avec

Karine Alexandre de l'Office de Tourisme.

Au programme:

des ateliers informatiques faisant appel aux sites:

www.geoportail.fr

www.viamichelin.fr Ces ateliers avaient pour but de construire des itinéraires et découvrir notre région vue du

Cette semaine s'est terminée par la visite de

plusieurs sites touristiques autour de la commune (église de Bruc, château de Grignols, biscotterie artisanale de St Germain du Salembre).

La fête de l'Internet

L'année 2008 a également rassemblé un grand nombre de personnes autour des animations en salle informatique, ainsi:

- 65 personnes ont suivi l'initiation pour débutant.
- 63 personnes ont participé aux ateliers thématiques proposés (traitement de texte, retouche photo, morphing, Internet, ...)
- Le point d'accès à Internet a lui aussi connu une forte fréquentation surtout durant la période estivale avec près de 300 visiteurs.

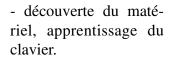
Au total, la salle informatique compte 92 nouveaux adhérents cette année.

Quelles sont ces animations?

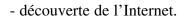
• Initiation débutant

Cette initiation sert à découvrir les premières bases

informatiques.



- découverte de la souris, dessin sur ordinateur.
- dossier et fichier quelles différences ? A quoi ça sert?
- découverte du traitement de texte.



- retour sur les séances précédentes et bilan de l'animation.



• Ateliers thématiques :

Les ateliers thématiques permettent aux usagers de s'initier plus concrètement à un logiciel.

Les thèmes sont variés et les ateliers sont reconduits régulièrement tout au long de l'année.

• Le point d'accès Internet :

Il est ouvert aux personnes autonomes en informatique, souhaitant faire des recherches sur Internet, consulter leur courrier électronique, taper un rapport de stage, un CV,...

Le point d'accès Internet est disponible tout au long de l'année.

- mardi de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h.
- mercredi de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h.
- tous les après midi de 14h à 17h pendant les vacances scolaires.

Les nouveautés pour 2009 :

- Le centre multimédia s'est doté d'une borne wifi, pour accueillir les "internautes nomades" pendant les horaires du point d'accès Internet
- Tous les ordinateurs de la salle informatique seront équipés du nouveau système d'exploitation "Windows Vista".

Tableau des animations

Dates	Animations proposées	
12 au 30 janvier	Traitement de texte Initiation débutant	
9 au 27 mars	Film Initiation débutant	
27 avril au 15 mai	Internet Initiation débutant	
1er au 19 juin	Retouche photo Initiation débutant	

La salle de spectacle

Les spectacles présentés en 2008.

La programmation du centre multimédia présente deux divertissements par mois, un spectacle sur grand écran de la société Cielécran et un spectacle vivant. Dans les incontournables de la retransmission en direct sur grand écran, le spectacle des chansonniers du théâtre des 2 ânes intitulé « le rallye de Monte Carla » a remporté un franc succès. Ce rendez-vous annuel du mois de mars attire de plus en plus de spectateurs.



Dans un autre genre, la possibilité a été donnée à de nouveaux talents de se produire sur la scène du centre multimédia. JA Peylet, humoriste amateur du ribéracois a su divertir avec ses imitations et ses parodies de célébrités, d'hommes et de femmes politiques. Deux groupes



de musique "Touzazimut" et "Nando" sont venus en résidence pendant plusieurs mois pour créer, enregistrer leur spectacle. Pendant ces moments de répétition, les artistes ont présenté aux jeunes des écoles les étapes de leur travail en cours de réalisation. A l'issue de ces résidences, deux concerts ont été donnés.

Ci contre et ci-dessus : concerts des groupes Nando et Touzazimut

Cette année encore un dîner spectacle a été proposé. La compagnie SOLNICHKA, avec ses costumes, ses musiciens et ses danseurs a enchanté les spectateurs. Le public conquis s'est surpris à accompagner les musiciens, preuve que les artistes ont su apporter l'ambiance chaude et suave du monde russe tzigane.



Dans le cadre de son partenariat avec le centre culturel de Saint Astier, la commune de Neuvic a participé au **festival de la Vallée**, sur le thème « Sous la vallée la plage ». Plusieurs services municipaux et associations neuvicoises se sont associés à ce projet.

Des animations ont été menées avant et pendant cette journée du 9 mai.

$\it Quels\ spectacles\ en\ 2009$? Programme du 1er trimestre 2009

Vendredi 16 janvier – 20h30	Patrick SEBASTIEN fait la fête	Ciel écran (diffusion sur grand écran)
Dimanche 25 janvier – 15h	Orchestre Laurent DEZON	Thé dansant
Dimanche 1 février - 20h30	Les années AZNAVOUR	Spectacle vivant
Samedi 7 février – 18h	Rugby Irlande - France Diffusion sur grand écran	
Vendredi 14 février – 20h30	Daniel L'HOMOND	Spectacle vivant - conteur
Vendredi 20 février – 20h30	Abribus	Ciel écran (diffusion sur grand écran)
Vendredi 27 février – 21h	Rugby France - Pays de Galles	Diffusion sur grand écran
Vendredi 6 mars – 20h30	USN Rugby 90 ans d'histoire	Documentaire (cf page 56 de ce bulletin)
Samedi 14 mars – 21h	Avec le temps	Spectacle vivant – concert
Dimanche 15 mars – 16h	Rugby Angleterre - France	Diffusion sur grand écran
Vendredi 20 mars – 20h30	Théâtre des 2 ânes - les chansonniers	Ciel écran (diffusion sur grand écran)
Samedi 21 mars – 14h	Rugby Italie - France	Diffusion sur grand écran

Bibliothèque municipale

Rue du Jumelage (face à l'école maternelle)
Tél.: 05 53 81 66 27 – neuvic.bibliotheque-dordogne.net
Catalogue départemental: www.bibliotheque-dordogne.net

La bibliothèque a reçu plus de 6500 visiteurs cette année et prêté plus de 10 000 documents soit 3000 documents de plus que l'année passée.

Depuis le mois de septembre, les horaires d'ouverture de la bibliothèque ont été élargis. En effet avec l'arrivée de Nicolas Caminel à la bibliothèque, une ouverture le mercredi matin ainsi que le samedi matin est désormais possible.

Vous pouvez donc vous rendre à la bibliothèque aux horaires suivants :

Mardi: 10 h - 12 h et 16 h 15 - 18 h**Mercredi**: 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Jeudi: 16 h – 18 h **Vendredi**: 16 h – 18 h **Samedi**: 9 h – 12 h

Les groupes sont accueillis sur rendez-vous

Cette année la bibliothèque a participé au festival de La Vallée en proposant une exposition de la Bibliothèque Départementale de Prêt sur le thème de la mer à la bibliothèque et au centre Multimédia.

Jeanne-Luce Marcouly et Jean-Jacques Gillot sont venus à la rencontre des lecteurs de la bibliothèque pour présenter leurs ouvrages. Dans le cadre du jumelage avec la commune de Sainte-Béatrix au Québec et du 400ème anniversaire de la création de la ville de Québec, une lecture de poèmes d'auteurs québécois par Timothée Laine a eu lieu au mois d'octobre.

L'exposition réalisée en réseau avec la bibliothèque de Saint-Astier portait cette année sur le cirque. « Tous en piste à Neuvic » a conquis le public des tout-petits comme des plus grands.

En effet, des déguisements, des jeux sur le thème du cirque ont pu être proposés aux plus jeunes. Mais l'histoire du cirque a également été évoquée grâce aux panneaux de l'exposition ou au diaporama proposé aux classes de sixième. Et pour finir un spectacle pour tous : «The fabulous night fever chaud » par la compagnie CUCICO a été offert par la municipalité au centre multimédia.



Des élèves ont également pu s'essayer aux arts du cirque en matière d'équilibre ou de jonglage grâce à l'intervention de deux membres de la troupe CUCICO.





Un concours avait été organisé pour la réalisation de l'affiche de l'exposition. Le centre de loisirs : « Les castors juniors » de Neuvic a obtenu le second prix. Des livres ont donc été offerts pour féliciter les enfants de leur participation.

Il est toujours possible de demander qu'un choix de livres soit proposé à domicile pour les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer en téléphonant à la bibliothèque (05-53-81-66-27).

Catherine HAFSAOUI

INSCRIPTION: 7 € par famille et par an. Gratuit pour les retraités, les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux.

Modalités d'inscription :

- Formulaire à compléter
- Présentation d'une pièce d'identité
- Présentation d'un justificatif de domicile
- Le cas échéant : justificatif d'exonération du tarif de l'inscription.



Des périodiques : Géo, l'Express, le Nouvel observateur, Famili, Science et vie et bien d'autres encore sont également proposés depuis cette année et ont rencontré un vif succès auprès des lecteurs.

Nous acceptons toujours les dons de livres, une sélection pourra toutefois être effectuée par les bibliothécaires.



Les Pitchouns de la crèche

En ce début d'année 2009, l'effectif de la crèche est de 32 enfants de la communauté de communes. Pendant cette année 2008, ils ont pu profiter des fêtes en commençant par le carnaval avec le centre de loisirs des petits, ainsi que de la récolte des œufs de Pâques avec leurs copains du Relais des Assistantes Maternelles.



Ils ont piqueniqué dans le parc de la crèche avec également les enfants gardés par les a s s i s t a n t e s maternelles mais aussi avec leurs

parents au mois d'août lors de la réouverture de la crèche. Ils ont découvert cet automne, les couleurs changeantes des arbres dans le parc du château où ils ont pu

déguster, après leur périple, un chocolat chaud et de la brioche spécialement préparée pour eux par les jeunes du château.

Ils ont géré les déguisements avec l'équipe de l'ASPI de Vergt avec qui nous avons travaillé et qui nous ont confectionné de superbes costumes de clowns et de cirque qui ont par la suite servi à l'exposition sur le cirque de la bibliothèque et qui ulté-

rieurement iront dans une malle de costumes pour la crèche à la plus grande joie des enfants. Ils ont travaillé aussi sur le projet d'une affiche pour un concours sur le même thème : nous sommes arrivés troisième. Une deuxième affiche pour la journée nationale de l'allaitement maternel en collaboration avec la PMI et l'association "sous le chêne" de Mussidan a servi pour la plaquette de présentation de celle-ci.



Ils ont assisté au spectacle organisé en juin par une classe du lycée St-Joseph de Périgueux au centre multi-média ainsi que le spectacle présenté à l'école maternelle, et à l'animation sur le cirque également avec les élèves de l'école maternelle.

D'autre part, afin de pouvoir satisfaire un maximum de parents, il serait bien de prendre rendez-vous le plus tôt possible pour les inscriptions,

avec la directrice.

La Feuille de chou des Pitchouns poursuit son bout de chemin et nous en sommes déjà au 5° numéro. Cathy vient toujours animer les ateliers bébés lecteurs, nous attendons une réponse de la municipalité de St-Léon pour remettre en place les interventions de la ludothèque.



Nous tenons à remercier les bénévoles du conseil

d'administration qui se dévouent pour les enfants ainsi que les parents qui donnent de leur temps pour améliorer le quotidien de tous les enfants en nous accompagnant (lors de sorties, de dons de matériels, d'aides lors de négociations d'achats).

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2009.

Renseignements: 05 53 81 51 07. Ou sur les: pitchouns.creche-de-neuvic@orange.fr

Bienvenue au Centre de Loisirs "Maison de la Petite Enfance"

10 avenue Talleyrand Périgord Tél 05.53.80.20.42

courriel: centreloisirsmaternel.neuvic@wanadoo.fr

La Maison de la Petite Enfance a pour objectif :

- → de favoriser la rencontre et les échanges de différents groupes d'âge, de personnes de milieux divers,
- → d'ouvrir l'enfant sur le monde extérieur, de le sensibiliser sur la nature et les éléments naturels,
- → d'aider l'enfant à atteindre une plus grande indépendance par rapport à sa cellule familiale et à mieux appréhender la vie collective, à devenir autonome,
- → de favoriser la découverte verbale, plastique, sonore, gestuelle pour permettre à l'enfant de s'exprimer.
- → de favoriser la détente et le repos,

REGLES DE VIE

- Nous proposons aux enfants des promenades selon le temps, des séances de baignade 3 fois par semaine l'été, des sorties cinéma pendant les petites vacances,
- Nous apprenons aux enfants à s'habiller, se déshabiller, se chausser, reconnaître leurs vêtements.....
- Ils goûtent à tous les plats, découvrent de nouveaux goûts, apprennent le maniement de la fourchette et du couteau, ... et mangent comme des grands.
- Ils participent à la vie collective (on débarrasse la table du petit déjeuner, on range les jeux et jouets, on lave les pinceaux après les activités.....)
- Ils apprennent à bien se laver les mains,
- Ils mangent au restaurant scolaire et font des piqueniques lors des sorties,
- Les plus petits et ceux qui le veulent font une petite ou grande sieste, les autres se mettent sur une couverture dehors sous les arbres centenaires pour un moment de détente ou d'activité calme.
- En début de séjour et aussi souvent que possible nous visitons les locaux et nous faisons connaissance pour que chacun prenne ses repères.

DES MOMENTS DE VIE en IMAGES...











La maison de la petite enfance assure l'accueil des enfants d'âge maternelle du lundi au vendredi de 6h50 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 les jours d'école, et de 6h50 à 18h 30 les mercredis et les vacances scolaires 10 avenue Talleyrand Périgord à côté de la crèche.

Pour tout renseignement sur le fonctionnement, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice, Mme Veyssière Monique, au 05.53.80.20.42 ou sur place à la Maison de la Petite Enfance.

L'accueil des enfants a une importance primordiale. Recevoir de jeunes enfants de moins de 6 ans, c'est avant tout assurer leur sécurité affective pour qu'ils profitent au mieux de leur séjour, et s'adaptent à la séparation avec les parents.

Le principal objectif de l'équipe d'animation est d'assurer la sécurité affective de l'enfant et de lui offrir des repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations avec les autres. Un besoin double de sécurité et d'autonomie, dans un cadre de vie adapté.

Une attention particulière est portée au rythme de vie des enfants et à leurs besoins.

La capacité d'accueil est de 20 enfants : l'équipe d'animation est composée de Mme Veyssiere Monique, Mme Moissat Marie France, Melle Gouraud Emmanuelle, Melle Visse Angélique, Mme Coustillas Françoise animatrices permanentes

Nous proposons aux enfants des activités adaptées à leur âge tout au long de l'année. Des travaux manuels, jeux, sorties sont proposés par thèmes : les rois, carnaval, Pâques, fêtes des mères et des pères, vacances d'été avec les sorties « piscine » très attendues par les enfants, l'automne et la fête d'Halloween et bien sûr Noël.

Monique VEYSSIERE Directrice



CLSH « Les Castors Juniors »





Rue du Jumelage Tél. 05.53.81.56.09

Mail: clshlescastorsjuniors@orange.fr

Notre Centre de Loisirs est municipal, avec une capacité d'accueil de 36 enfants de 6 à 12 ans. L'équipe est composée de 3 animatrices et de moi-même. A ma droite sur la photo Maryse PARADE, Emmanuelle GOURAUD et à ma gauche Stéphanie BERTRAND. Je n'oublie pas Sylvie BUISSON que nous avons eue en renfort quelques jours pendant les vacances scolaires. Le Centre est fermé tous les ans, pour le pont de l'Ascension, la première quinzaine du mois d'aprêt et le semaine entre Neël et le jour de l'An Cette ennée le rentrée seglaire 2008/2000 et

Le Centre est fermé tous les ans, pour le pont de l'Ascension, la première quinzaine du mois d'août et la semaine entre Noël et le jour de l'An. Cette année, la rentrée scolaire 2008/2009 a débuté avec un changement d'horaires, dû à la semaine de quatre jours.

FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

PERI-SCOLAIRE: (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Accueil du matin: 6 h 50-8 h 35

L'enfant est accompagné jusqu'à son école.

Accueil du soir : 16 h 30-18 h 30

L'équipe d'animation va chercher les enfants à l'école puis un goûter est servi de 16 h 40 à 17 h 15.

MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES:

L'accueil des mercredis et des vacances scolaires est assuré de 6h50 à 18h30.

9h30: petit encas du matin.

11h45 à 12h45 : repas au restaurant scolaire.

16h00 : goûter.

Le planning de la journée est affiché à l'entrée. De nombreuses activités manuelles, de découvertes et récréatives obéissant à des règles leur sont proposées tout au long de l'année.

SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE 2007

• sortie à la patinoire « itinérante » à Bergerac en mars, où les enfants ont pu s'initier à des jeux de glace.

- mini camp à Ciboure dans le Pays Basque en août, pour les plus grands :
 - Promenades sur la plage avec jeux de sable.
 - Baignade surveillée.
 - Balade en bateau commentée, intitulée "Ciboure : un Fort, un Port" faisant découvrir le port de pêche et ses techniques, le port de plaisance, les plages, les digues et le Fort de Socoa , agrémentée d'une dégustation des produits régionaux à la fin de la promenade.
 - Découverte de la Rhune, montagne sacrée du Pays Basque, à bord d'un authentique train à crémaillère, vers un panorama exceptionnel depuis son sommet.
 - Veillée nocturne dans la ville de St-Jean-de-Luz.
 - Excursion au Col d'Ibardin pour faire les achats souvenirs.
- sortie à l'école de Cirque à Bordeaux en novembre, à la découverte des arts du cirque : acrobatie, jeux aériens, équilibres sur objet et jonglage.

L'incontournable sortie de Noël en décembre, cafétéria Flunch à Marsac et cinéma à St-Astier pour la projection du dessin animé *Madagascar II*. Cette journée fut clôturée par un goûter amélioré, après lequel une surprise les attendait au pied de l'arbre de Noël.

ANIMATIONS PARTICULIÈRES

(avec des partenaires locaux, fédératifs...)

Pendant les vacances de février et d'avril « Le Festival La Vallée » a permis aux enfants de participer à une aventure collective dans le cadre du festival « SOUS LA VALLÉE...LA PLAGE!!! ».

A cette occasion, les enfants ont réalisé une fresque reproduisant un bord de plage et certains d'entre eux ont pu participer à des chantiers vocaux. Tout ce travail fut présenté lors de la manifestation du vendredi 9 mai à Neuvic, place Jules Ferry et au Centre Multimédia, avec une ambiance de camping reconstitué.

Participation à un grand jeu de connaissances sur le thème des cinq continents, préparé par le Comité des Fêtes de connivence avec les commerçants de Neuvic. Dernièrement, ce jeu fut récompensé par une remise de cadeaux.

Comme tous les ans pour Carnaval, grâce à la contribution également du Comité des Fêtes, des Services Techniques et de M. Clament (retraité), les enfants ont pu créer Pétassou. Le thème étant cette année « Le Canada », il fut représenté par un trappeur. Ce dernier, fut jugé et brûlé le mercredi 12 mars 2008, après le défilé costumé dans les rues de Neuvic. Cette journée s'est achevée sous la halle, par un goûter copieux suivi d'un bal masqué.

Une rencontre sportive a été organisée avec l'équipe de foot de l'I.M.E de Neuvic, championne d'Aquitaine nord et inter région en titre pour 2008. L'équipe mixte du Centre a été créée spécialement pour l'événement, désignée de ce fait comme outsider de la rencontre. Tout au long de l'année, ces échanges réguliers ont permis aux enfants du Centre et de l'I.M.E de partager des temps de loisirs, alliant le plaisir à l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Pour les plus jeunes du Centre et les enfants de la Maison de la Petite Enfance, une sortie à Jacquou Parc avec pique-nique et goûter a été planifiée. Ils sont partis à la découverte d'un parc animalier, de ses attractions et de son espace aquatique.

La Direction des Sports du Conseil Général a proposé des animations sportives, encadrées par des spécialistes qualifiés sur la base de la Jemaye. Les enfants ont pu faire du beach rugby, une course d'orientation, du VTT, du canoë, et une baignade surveillée.

A la fin de la journée, t-shirt et ouvre-bouteilles leur ont été offerts pour leur collaboration active et intéressée. Dès que le beau temps nous l'a permis, des sorties à la piscine municipale de Neuvic ont été organisées le matin.

Afin d'éveiller, de stimuler la curiosité, le désir et le goût de l'enfant, des sorties au Centre Multimédia et à la bibliothèque ont eu lieu régulièrement. Cette année, Cathy Hafsaoui-Macarie a suggéré aux enfants de participer à un concours de création d'affiche sur le thème du Cirque. Il a été orchestré par les bibliothèques des communes du réseau de lecture publique de St-Astier et de Coursac. Le but étant d'arriver à la première place, pour constituer l'affiche de l'animation prévue en réseau de septembre à décembre 2008 par les bibliothèques participantes. Les enfants se sont donc engagés à respecter le thème imposé et ont produit une création collective. Après délibération du jury, notre affiche est arrivée à la deuxième place. Cathy, notre bibliothécaire a trouvé juste de récompenser le travail fait par les enfants, en offrant un lot de livres pour le Centre de Loisirs. (Titeuf mes meilleurs copains; Titeuf le sens de la vie; Titeuf le miracle de la vie; Lili a un chagrin d'amour; Max et Lili sont fans de marques et Max est fou de jeux vidéo). Nous la remercions encore beaucoup pour ce geste.

Pour l'année prochaine, d'autres projets sont à l'étude tout en continuant les animations relatives aux diverses fêtes...

Pour toutes informations et inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail en laissant vos coordonnées sur la messagerie, on vous rappellera. Les enfants et tout le personnel du Centre de Loisirs, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2009.

Marie-Christine FAUCHER, Directrice



Sortie à la Patinoire

Carnaval, mercredi 12 mars 2008



Fête d'Halloween



Rencontre sportive avec l'IME





Sortie à Jacquou Parc



Ecole du cirque à Bordeaux





Mini camp à Ciboure dans le pays basque









SERVICE ANIMATIONS 2008 PREMIER SEMESTRE

Des ateliers musicaux ont vu le jour aux vacances de févier et d'avril avec des répétitions au local jeunes du PIJ. Ludovic Barbut, de l'association Virus, en assurait l'encadrement. Un groupe s'est formé et a pu donner une représentation le 9 mai dernier lors de la journée « la Vallée à la plage ».

Stages de sports en février également, puis à Pâques avec sorties à Montagrier pour une grande journée nature en VTT et à Tocane pour pratiquer l'escalade. Sylvie Yon remercie les éducateurs sportifs du Conseil général pour leur professionnalisme et leur gentillesse.

DEUXIEME SEMESTRE

Camp en juillet à Taussat où de nombreuses sorties pour découvrir l'environnement du Bassin d'Arcachon ont été proposées aux adolescents : visites de la Dune du Pilat, d'Arcachon, Andernos, Ares, Lège Cap Ferret ; des sorties en VTT sur les agréables pistes aménagées le long du Bassin ; baignades au grand Crohot où les grandes vagues de l'océan ont impressionné ceux qui voyaient la mer pour la première fois, baignades à Taussat; virées nocturnes pour assister à des concerts; sorties aux marchés de produits locaux, découverte du port ostréicole de Lège, etc....

A la Toussaint, 30 jeunes ont passé 2 jours dans le Parc

du Futuroscope pour aller à la rencontre des nouvelles attractions et à la découverte des nouvelles technologies.

PROJETS 2009

Les jeunes ont été consultés pour savoir ce qu'ils souhaitaient faire pour l'année 2009.

Nous avons retenu quelques

idées: stages de sports, sortie à Paris pour les vacances de Pâques, séjour au Portugal en juillet, mini camp ou Disneyland à la Toussaint.

Pour le Portugal, nous avons déjà des jeunes inscrits et bien impliqués dans ce projet qui est encore à l'étude. Seuls ceux qui se seront investis seront du voyage.

NEUVIC ANIM' Service Animations POINT INFORMATION JEUNESSE

Hôtel d'Entreprises

TEL/FAX: 05.53.80.54.10
Mail: neuvic.animations@wanadoo.fr

Responsable: Sylvie YON

D'où l'importance de passer au local du PIJ régulièrement.

Toi aussi viens nous rejoindre!

Public accueilli : jeunes de 11 à 18 ans, pour le service animations. Tout public pour le Point Information Jeunesse.

Le Point Information Jeunesse (P.I.J.)

Le P.I.J. est un service gratuit et anonyme ouvert à tous. Véritable lieu-ressource, le réseau Information jeunesse répond à toutes les questions du quotidien.

On y trouve de la documentation sur :

L'organisation des études, vie scolaire et universitaire, diplômes, apprentissage, cours par correspondance, formation métiers, description des métiers, des études et diplômes, établissements de formation. Emploi, législation, dispositifs d'insertion, contrats de travail, alternance. Société et vie pratique (logement, santé, droits de l'individu). Loisirs. Vacances pour enfants et adolescents (séjours linguistiques, stages culturels...). Etranger (l'Europe au quotidien, préparer son séjour, infos pratiques sur les pays, séjour au pair). Sports.

Le Service Animations

Il fonctionne le mercredi et les vacances scolaires. Les projets et les sorties sont réalisés à partir de demandes des jeunes. On a pu programmer : Futuroscope,



Disneyland Paris, stages de sports, ateliers musicaux, camps itinérants (mer/montagne), séjours humanitaires (Roumanie, Ukraine), et bien d'autres ...

Le Local Jeunes accueille ceux qui souhaitent se retrouver. Il est équipé d'un téléviseur, lecteur vidéo, différents jeux de société, un baby foot, ...

LA VIE A L'EHPAD DE NEUVIC

En janvier 2008, c'est avec un grand plaisir que j'ai pris mes fonctions à temps plein sur l'EHPAD de Neuvic. Cette année encore, grâce à la volonté et au travail de chacun, nous avons pu offrir aux résidents des moments de convivialité, d'échange.... Plein de petits bonheurs.

AU REVOIR 2008 ...



Mai : Opéra/Plage

Le vendredi 9 mai, nos résidents ont passé une belle soirée au bal du camping. Après avoir applaudi de jeunes chanteurs et musiciens talentueux, ils ont été ravis par les chants traditionnels de la chorale de Neuvic.

Les poissons et les cabanes de plage que l'on peut observer sur la photo ont été réalisés par les résidents.

Juillet - Août : Réalisation de la fresque



Témoignage des résidents : « Maintenant pour aller manger, nous y allons le cœur léger, sachant que notre salle à manger est illuminée.

Nous sommes là, au centre du marché, sur la terrasse du bar des Tilleuls, le brouhaha des badauds accompagne notre repas, les fleurs des horticulteurs embaument la salle à manger.

Janvier : Les 100 ans de Mme DOCHE

C'est en présence de Monsieur ROUSSEL, Maire et Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD, que nous avons fêté le 15 janvier les 100 ans de Madame Doche entourée de sa famille et du personnel.



Novembre: Inauguration de la fresque



On s'y croirait.

D'un élan unanime, nous remercions bien sincèrement ces détenus qui nous ont procuré plein de joie, rendu l'ambiance plus gaie, plus originale, plus chaleureuse.

Merci également aux accompagnateurs qui ont rendu cette aventure possible, et créé ainsi un lien social plus chaleureux. »

Septembre : Balade en gabare

Nos résidents ont pu visiter le moulin, une exposition sur la marine avant de savourer le pique-nique préparé par nos cuisiniers.

Ils sont allés ensuite faire une balade en gabare. Le soleil leur avait donné rendez-vous pour toute la journée.

Ils gardent un excellent souvenir de cette journée et de splendides paysages plein les yeux.



Octobre : « Seniors soyez sport » Le Conseil Général organisait pour

Le Conseil Général organisait pour la quatrième fois l'opération « Seniors, soyez sport » avec une multitude d'activités sportives et ateliers de santé.

Petite balade dans les stands, visite de l'atelier de jeux traditionnels, initiation au tir à l'arc.. que de bons souvenirs, malgré le mauvais temps.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



... BONJOUR 2009

Je vous adresse en mon nom, au nom de tous les résidents et du personnel tous mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

Florence GADRAT Directrice

Décembre : Participation au Téléthon

Cela fait maintenant plusieurs années que le Centre de Détention et l'EHPAD de Neuvic associent leurs efforts à l'occasion du Téléthon.

Un bel élan de solidarité.

Au cours de l'année 2009, deux principaux projets seront à conduire, d'une part l'évaluation de la convention tripartite (établissement, Conseil général et Etat) signée en 2005 et qu'il faut renouveler à compter du 1er janvier 2010 et d'autre part l'étude de faisabilité concernant la restructuration et l'extension de l'établissement.

Paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul des Rives de l'Isle Relais de Neuvic



Évêque de Périgueux et Sarlat : Mgr Michel Mouïsse Prêtres au service de la Paroisse : Père Ludovic Basset-Chercot Père Albert Pham Khanh Chanh Père Sébastien Revirand (curé modérateur)

Père Ludovic



Père Albert



Père Sébastien



Vos 3 prêtres appartiennent à la communauté des Chanoines Réguliers de Saint Augustin.

Horaires des messes à Neuvic :

Le dimanche à 11h une semaine sur deux ; le samedi à 18h30 les autres semaines.

Le vendredi à 10h à la Maison de retraite, une fois par mois. Les autres semaines, le mardi à 10h à l'église. Consultez le panneau d'affichage de l'église!

Le catéchisme :

Niveau 1 (8 ans): le samedi de 10h00 à 11h00, chez Mme Ropital (05 53 81 02 16)

Niveau 2 : le vendredi de 16h30 à 17h30, au presbytère, avec Mmes Delamarche et Cerisier (05 53 81 51 81)

Niveau 3: le mercredi de 10h00 à 11h00, au presbytère, avec Mme Croizier (05 53 81 53 94)

Depuis septembre 2008, il existe un groupe pour les débutants déjà grands (10-13 ans) : le samedi de 10h à 11h30, chez Mme Turquet (05 53 81 61 09)

Pour les 3-7 ans : des activités adaptées, deux samedis après-midi par trimestre, à Saint-Astier. Veuillez contacter les prêtres.

LES AUTRES ACTIVITÉS PAROISSIALES POUR LES NEUVICOIS :

Visites aux personnes âgées, à la Maison de Retraite. Contact : Mme Gauthier 05 53 81 63 79.

Bénévolat au Secours Catholique, pour accueillir les personnes, préparer et distribuer colis alimentaires et vêtements. Tél : 05 53 81 32 68

Groupe de partage biblique :

découvrir ensemble les textes qui seront lus à la messe du dimanche. Tous les mercredis soirs, à 20h30, au presbytère.

Prier à plusieurs :

chapelet à l'église, tous les jeudis, à 14h45.

Chanter:

répétitions des chants un mardi sur deux, à St Astier, de 18h15 à 19h30, avec le P. Sébastien.

Prier en chantant:

tous les vendredis, de 20h30 à 21h30, une heure de pop-louange dans l'église, avec instruments à percussion. Pour les jeunes de 7 à 77 ans.

Enfants de chœur:

une formation est proposée par le P. Ludovic et deux papas, une fois par mois.

L'accompagnement des familles en deuil :

Depuis juin 2008, une équipe de 14 volontaires assiste les prêtres dans la préparation des obsèques et leur célébration, comme cela se fait en beaucoup d'autres paroisses. Une formation leur a été donnée. L'équipe peut toujours intégrer de nouveaux membres!

Pour contacter un prêtre :

Maison Paroissiale,

18, Place du 14 juillet 24110 Saint-Astier Tél : 05 53 54 11 66 ou 05 53 04 10 46

Encore et toujours du nouveau à l'école maternelle!

Le Petit Journal de Neuvic paru cet été, vous annonçait l'ouverture provisoire d'une cinquième classe pour la rentrée 2008...Ouverture qui se justifie pleinement puisque l'école maternelle accueille 123 élèves âgés de 3 à 5 ans. D'ores et déjà, les élèves de l'école maternelle de Neuvic vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année à tous...

> La Directrice, LAFON Nathalie

L'équipe enseignante a également connu un renouvellement : Mademoiselle Degardin Anne-Lise (remplaçante BD Neuvic) est affectée sur place pour l'année 2008/2009, et accueille 24 enfants de petite section.

Madame Farcy Yveline, nommée à titre définitif, assure une classe de 24 MS/GS;

Madame Cabes, titulaire à mitemps, assure l'autre classe de 24 MS/GS et partage la semaine avec Mademoiselle Borde Julie.

Mme Raignier Anne-Lise, présente depuis 2005, accueille cette année 26 PS/GS dans une classe complètement rénovée durant l'été.

Enfin, Madame Lafon Nathalie, directrice, assure une classe de 25 enfants de moyenne section.

Le personnel éducatif n'a, lui, pas changé puisque nous retrouvons Mesdames Large, Le Guen, Buisson et Lacour qui apportent une aide matérielle aux enseignantes ainsi que Madame Massoulier Elisabeth et Monsieur Gady Denis.

Des changements également dans l'organisation de la semaine scolaire puisque d'une part, il n'y a plus classe le mercredi et le samedi matin et que d'autre part, les horaires ont été modifiés : 8h45-11h45 et 13h30-16h30.

Conformément aux textes, l'aide personnalisée est proposée depuis la rentrée, 3 fois par semaine, de 12h40 à 13h20.

Des projets à venir certes, mais déjà une participation aux différentes animations sur le thème du Cirque, un traditionnel goûter de Noël avec une projection au centre multimédia et le spectacle des 3 Chardons début janvier!



Ci-dessus: L'équipe enseignante de gauche à droite: Mme RAIGNIER, Mlle DEGARDIN, Mme CABES, Mme FARCY et Mme LAFON, directrice (Mlle BORDE absente).

Ci-dessous : L'équipe

De gauche à droite : Lydie LACOUR, Sylvie BUISSON, Denis GADY, Educateur vie scolaire aide à la scolarisation des enfants handicapés, Jacqueline LARGE, Cathy LE GUEN,



L'école élémentaire

Répartition des classes pour l'année 2008/2009: 1 CP; 2 CE1; 1 CE2; 1 CE2/CM1; 1 CM1; 1CM1/CM2; 1 CM2 et 1 CLIS pour un total de 187 élèves; une stabilité donc malgré seulement une vingtaine d'inscriptions en CP.

Côté enseignants stabilité également, seule Mme Vanaerde nous a quittés mais pour une retraite bien méritée. Nous avons donc accueilli Melle Labedade pour la remplacer sur le poste et Melle Canin sur le mitemps de Mme Hazera.

Des modifications cependant:

*Nouveaux horaires, de 8h45 à 11h45 le matin et de 13h30 à16h30 l'après-midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Une aide personnalisée pour les enfants présentant des difficultés dans les apprentissages a été mise en place les lundis, mardis et jeudis de 11h50 à12h30.

*Nouveau projet d'école pour 2008/2011 avec comme idées principales cette aide personnalisée,

une ouverture sur la Culture à travers les contes, le cirque, le théâtre, le musée, journal d'école, des échanges franco-québécois... et un travail sur l'éducation à la citoyenneté et au développement durable par le biais d'un conseil des enfants, de challenges de classe, de rencontres sportives, de visite de déchèterie, d'activités de nature....

L'école bénéficie également de différents partenaires(municipalité, personnel communal, associations de parents d'élèves...) grâce à qui toutes ces activités peuvent être développées au mieux.

Vous pourrez désormais suivre les actualités de l'école et toutes les activités sportives, culturelles..... des élèves sur le site de la mairie.

La directrice Karine Beun



Deux nouvelles maîtresses au primaire

La rentrée 2008 a connu quelques changements au sein de l'équipe pédagogique de l'école primaire : Emilie Canin (à gauche sur la photo) et Emilie Labedade.

Le Collège – Association sportive « Les Frelons »

L'association sportive du collège compte cette année soixante-quinze licenciés, c'est-à-dire trente pour cent des effectifs du collège. Tous ces élèves ont passé chaque mercredi depuis la rentrée scolaire, au collège ou en compétitions avec d'autres établissements du district. Sept équipes de sports collectifs sont engagées dans les championnats de rugby et de handball, avec de bons résultats et surtout un très bon état d'esprit.



La dernière journée qualificative est

prévue le mercredi 10 décembre avant de participer, nous l'espérons tous, aux finales de district.

Quarante-deux élèves ont participé le 19 novembre au cross de district au château de Puyferrat à Saint-Astier, avec des résultats leur permettant de tous se qualifier pour le championnat départemental, qui s'est déroulé le mercredi 3 décembre à Rouffiac. Cette journée ouvre les portes de la qualification au championnat d'académie à Oloron-Sainte-Marie.

A partir du mois de janvier de nouvelles activités débuteront, la course d'orientation (activité dans laquelle les élèves du collège ont brillé ces dernières années), l'athlétisme et le badminton.

L'année se terminera traditionnellement par la participation au très beau Raid pleine nature de La jemaye dans le cadre de la journée verte UNSS- Conseil général de la Dordogne.

Voici, en quelques lignes, résumée l'activité de l'association sportive « les frelons de Neuvic » du collège Henri Bretin.

La nouvelle Principale du collège a pris ses fonctions à la rentrée de septembre 2008



"Pour la rentrée 2008-2009, la seule nouvelle du collège c'est moi", commente Michèle Kerléguer, principale du collège Henri Bretin qui a pris la succession de Paul Guiraud, ce dernier étant parti pour Thiviers.

Bien qu'elle arrive du collège de Koumac à 400 km au nord de Nouméa en Nouvelle Calédonie, le Périgord est pour Michèle Kerléguer un retour aux sources.

"Je dois surtout observer une période d'observation et un rôle de concertation, explique-t-elle, car il n'y a pas de changements dans l'équipe pédagogique. Seule la suppression

annoncée d'une classe de quatrième et d'une de troisième vont faire passer les effectifs à 29 par classe en quatrième et 27/28 en troisième, ce qui reste dans la moyenne nationale. Bien sûr, ce sera moins confortable pour permettre aux enseignants de porter les résultats de fin d'études à un niveau aussi élevé que celui de l'année dernière (plus de 89 % de réussite), mais nous sommes optimistes pour le maintien des inscriptions en collège, l'effectif de cet établissement étant de 248 à la rentrée.

L'établissement reste donc un collège de proximité, où les conditions d'études et de vie scolaire sont très satisfaisantes.

Office de Tourisme* du Pays de Neuvic

2, place de la Mairie - Tel/ fax : 05.53.81.52.11 www.paysdeneuvic24.com - E-mail : ot.neuvic@wanadoo.fr

Responsable: Karine ALEXANDRE

En avril 2008, l'Office de Tourisme a vu se renouveller la composition de son Conseil d'Administration et de son **Bureau**:

Président : Eric FOURGNAUD : collège des professionnels. Pisciculture de la Grande Veyssière. Neuvic.

Vice Présidente : Zita GUEVARA : collège des élus. Vallereuil

Vice Présidente : Nicole PEGORIE : collège des particuliers. Neuvic

Trésorière: Sylvie NINEY: collège des professionnels. Cave "Le P'tit Tonneau". Neuvic

Trésorier adjoint : Raymond REY : collège des particuliers. Beauronne

Secrétaire: Delphine MIGLINIEKS: collège des professionnels. Pisciculture Moulin de Boissonnie. Douzillac.

Secrétaire adjoint : Sylvain BOUCHER : collège des professionnels. Artisan biscottier. St-Germain du Salembre.

Les différentes missions de l'Office de Tourisme :

Accueil et Information du public

Ouverture toute l'année (sauf congés annuels et réunions extérieures diverses): mardi au vendredi: 9h30-17h30 + samedi: 9h30-12h30.

Du 14 juillet au 15 août : mardi au samedi 9h30-17h30 + dimanche : 10h-12h (accueil sur le site du camping de Neuvic le dimanche matin).

L'Office de Tourisme est un lieu d'accueil et d'information pour les touristes mais aussi pour les locaux.

Promotion et Communication

Toujours disponibles dans votre Office de Tourisme : Plan guide randonnées du Pays de Neuvic :



Ce document présente la cartographie de tous les chemins de randonnée balisés des 11 communes du canton de Neuvic, le répertoire des circuits avec la distance, la durée, le niveau de difficulté (pour le VTT) et le détail de chaque boucle.

En vente à l'Office de Tourisme: 2,30 € Plan de ville de Neuvic:



Les salons:

Afin de promouvoir le Pays de Neuvic et la Vallée de l'Isle, l'association « Initiatives et Tourisme en Vallée de l'Isle » ou « ITVI » (regroupant les Offices de Tourisme de Neuvic, Mussidan et Montpon) a participé au salon du Tourisme de Nantes (février 2008). Durant ce salon, d'une remarquable organisation, près de 600 contacts ont été comptabilisés sur le stand de la Vallée de l'Isle.



La Bourse aux dépliants :

En avril 2008, ITVI a proposé aux prestataires de la Vallée de l'Isle une journée pour se réunir, s'échanger la documentation touristique et ainsi connaître l'activité ou le métier de chacun. Une soixantaine de personnes se sont retrouvées dans la salle voûtée du château de Neuvic.

Au programme: Petit déjeuner offert, bilan des actions menées par l'association ITVI et présentation des actions à venir, intervention de différentes personnalités sur le développement du tourisme en Vallée de l'Isle, table ronde où les personnes présentes ont pu partager leurs points de vue sur le tourisme en Vallée de l'Isle et exposer leurs attentes. Les participants ont particulièrement été intéressés par les différentes interventions, notamment sur les sujets comme la mise en accessibilité d'un gîte ou d'une chambre d'hôtes ou encore l'organisation en Vallée de l'Isle d'un marché de producteurs. Puis il y a eu l'échange des dépliants suivi d'un repas et la visite guidée gratuite du Château de Neuvic et du parc botanique qui ont ravi les participants.

L'Eductour

C'est une journée organisée par ITVI et proposée aux prestataires en contact direct avec la clientèle touristique : commerçants, gestionnaires de sites et d'activités, hébergeurs, restaurateurs, etc.... L'objectif est de leur faire découvrir les richesses de notre territoire afin qu'ils deviennent les meilleurs ambassadeurs de la vallée de l'Isle. Cette 2ème journée s'est déroulée lundi 9 juin 2008 avec au programme :

Petit-déjeuner offert au Parc André Voulgre à Mussidan, visite guidée du musée des Arts et Traditions Populaires du Périgord, visite du parc du château de Bassy à St Médard de Mussidan, Visite de la ferme de Philippe et Thérèse VIGNON, producteurs de foie gras, suivie d'une dégustation de produits fermiers, repas dans le restaurant gastronomique "L'Auberge de l'Éclade" à Montpon, visite commentée de la Ferme du Parcot à Echourgnac, rencontre avec un tailleur de pierre de Beauronne, Arnaud Chasseigne, puis visite des nouvelles installations du camping «Le Plein Air Neuvicois » avec pause gourmande faite de délices sucrés / salés.

Plus de trente personnes ont participé à cette journée,



le public était varié : propriétaires de gîtes, gestionnaires de sites, prestataires de chambres d'hôtes ...

Le pot d'accueil au camping:

L'idée d'organiser un pot d'accueil pour les touristes est née du constat que nous devons mieux accueillir la clientèle si nous souhaitons la satisfaire et la fidéliser. Prendre le temps de discuter avec les vacanciers, présenter notre territoire avec les sites à découvrir, les activités de loisirs (randonnée, canoë, baignade, etc.) les animations organisées et les différents commerces et services de proximité, mais également leur faire découvrir les produits locaux.

Ainsi, chaque dimanche durant 6 semaines, l'Office de Tourisme était délocalisé au camping de



Neuvic où 2 stands étaient installés : l'un présentant les sites et activités, les animations, ainsi qu'un programme établi semaine par semaine de suggestions de découvertes. Le 2ème stand était réservé à la dégustation : les visiteurs pouvaient ainsi déguster des produits du terroir. Karine était secondée par les membres de l'Office de Tourisme, les producteurs présents, les gérants du camping mais aussi les responsables d'associations comme le club de canoë et le club de randonnée.

240 personnes ont donc été accueillies le dimanche matin entre le 13 juillet et le 17 août.

Le bilan est très positif : les producteurs ont eu d'excellents retours, le club de randonnée et le club de canoë ont accueillis plus de clients et les vacanciers ont été ravis de bénéficier d'un accueil chaleureux et personnalisé.

La convention Culturelle Cantonale.

Si vous avez un projet d'animation culturelle sur le canton de Neuvic, vous pouvez peut-être bénéficier d'une subvention du Conseil Général dans le cadre d'une convention culturelle cantonale.

La Convention Culturelle Cantonale est un dispositif applicable aux communes des cantons où sont repérées des occasions, des opportunités culturelles pouvant amener la mise en œuvre d'une telle convention. Ce dispositif lie ainsi le département autour de l'animation culturelle avec une association porteuse de projets disséminés (l'Office de Tourisme). L'organisation des projets est assurée par chaque association porteuse du projet avec un appui technique d'un agent de développement Culturel pour la Vallée de l'Isle.

N'hésitez pas à prendre contact avec Karine à l'Office de Tourisme.

Animation

La fête de l'Internet

Cette fête qui s'est déroulée du lundi 17 au vendredi 21 mars avait pour objectif de montrer ce qu'est Internet et d'offrir un accès gratuit à cet outil. Différents thèmes ont émergé pour définir le programme de la semaine, le vendredi étant une journée spéciale où l'OT et le centre se sont associés : Les internautes ont travaillé le matin sur la création de différents itinéraires grâce aux sites web "Via Michelin" et "Mappy", puis les participants ont déjeuné à La Pomme Dorée. A 14h, départ en minibus pour un circuit à la découverte de l'église de Bruc, le château de Grignols et la biscotterie de St Germain. Une douzaine de personnes a participé à cette journée qui s'est terminée au Centre multimédia autour du verre de l'amitié.

L'Isle fête la randonnée



C'est sous un soleil radieux que la randonnée "sur les traces des potiers" s'est déroulée à Beauronne le samedi 31 mai. Plus de 70 participants se sont retrouvés autour d'un petit déjeuner et ont ensuite foulé les jolis sentiers de randonnée ponctués de découvertes inédites : Arnaud Chasseigne le tailleur de pierre et Ludovic Chasseigne le potier arrêt à la fabrique des carreaux de Beauronne où Monsieur Dufil nous a fait part de son expérience dans le domaine de la terre cuite; puis le groupe a fait une dernière halte à la pisciculture du Moulin de Petit Boissonnie où chacun a pu déguster des rillettes et œufs de truites. Tous ont ensuite pu apprécier un savoureux repas concocté par les membres de l'OT.

L'animation surprise est venue du club de théâtre de Beauronne dont les comédiens ont joué des sketchs hilarants afin de donner un avant goût des prochaines représentations. L'après-midi, les participants se sont rendus à l'atelier de peinture de Claude Groschêne et ont pu y admirer ses toiles ainsi que celles de Roger Gentis et Yves Wacheux. La journée s'est terminée par la découverte du chêne vendémiaire sous l'orage de plus en plus menaçant.

Une journée découverte qui a rencontré un franc succès grâce au dévouement et à la bonne humeur de chacun.

Les Circuits de découverte en minibus :

Pour la 6ème année consécutive, 5 circuits en minibus ont été proposés pendant l'été : les mercredis 16-23-30 juillet et 6 et 13 août. Au total 124 personnes ont participé dont 64 locaux et 60 touristes.



Quelques exemples de balades : usines à chaux de St Astier, centre de secours de St Médard de Mussidan, salle de projection cinéma de Mussidan, producteurs de fraises, foie gras, biscottes, miel et rillettes de saumon, atelier d'un métallier forgeron, visite du SMD3 et de la Socra, etc.

Le rallye touristique

Pour la 1ère fois, les 3 Offices de Tourisme ont organisé conjointement un rallye touristique le dimanche 7 septembre dernier. 14 véhicules ont participé à cette journée découverte dans la Vallée de l'Isle et sont partis à la recherche d'indices, de jeux de pistes leur permettant de résoudre les différentes énigmes et ainsi comptabiliser le plus de points possible. L'objectif de cette journée était de faire rimer ambiance chaleureuse et découverte des richesses de notre patrimoine, qu'il soit historique, culinaire ou culturel. La remise des prix a eu lieu en fin d'après-midi au cours d'un apéritif gourmand à la salle des fêtes de St Front de Pradoux : des paniers garnis pour les 3 premiers et une bouteille de vin par voiture pour tous les autres.

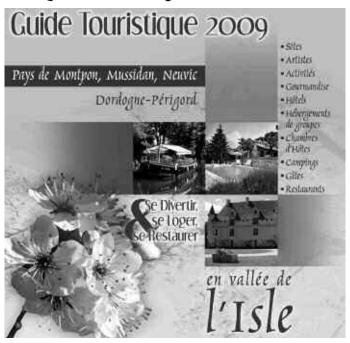
La balade aux flambeaux à Neuvic

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'OT a souhaité mettre en valeur son patrimoine historique à travers une balade contée aux flambeaux. Rendez-vous était fixé à 20h sur le site des maisons doubleaudes de Neuvic où plus de 110 personnes se sont retrouvées autour de Jean-Jacques Elias qui a conté la légende de la Garenne et autres histoires. Puis le groupe s'est rendu dans le village où, à la lueur des flambeaux, des pans de l'Histoire de Neuvic lui ont été dévoilés. La balade

s'est terminée au son des airs d'accordéon dans la salle voutée du château de Neuvic où une bonne soupe mitonnée dans le cantou était offerte aux convives accompagnée d'une boisson. Une très belle soirée qui sera certainement reconduite en période estivale.



Que va-t-il se passer en 2009 ?



Le guide « Se loger, se restaurer et se divertir » édition 2009

Cette année, des rubriques ont été rajoutées de façon à proposer aux clients le plus d'informations possibles. Par exemple, une page intitulée « les coins nature » a été réalisée sur des endroits sympas pour faire une halte pique nique, une petite balade sur les rives de l'Isle ou jouer avec les enfants.

Sites et activités, ateliers créatifs, artisanat, gourmandise, restaurants, hôtels, campings, meublés, chambres d'hôtes, etc. Ce guide gratuit est à votre disposition dans votre Office de Tourisme.

La bourse aux dépliants

ITVI va organiser la 3ème édition le dimanche 26 avril 2009, le lieu et le programme ne sont pas encore définis.

L'Eductour Vallée de l'Isle

Ce dernier aura lieu le lundi 8 juin 2009. Transport gratuit en minibus, seul le repas du midi est payant. Cette journée est ouverte à tous les prestataires et commerçants en contact avec la clientèle touristique.

Mise en place d'un circuit autour de la géologie

Ce projet nous est présenté par un membre du Conseil d'Administration lui-même géologue. L'objectif est de présenter de manière vulgarisée et aussi didactique que possible l'histoire géologique de la région (Vallereuil, Douzillac, Saint Louis en l'Isle et Sourzac). À cette occasion, l'occupation préhistorique régionale sera également évoquée. Il s'agira de décrire la genèse du paysage physique actuel en s'ap-

puyant sur la lecture de coupes de terrain et de panoramas Cette excursion sera précédée d'un rapide exposé pour présenter quelques notions de base de géologie et de préhistoire. Le public visé ? Tout public de curieux n'ayant pas de formation particulière en géologie et en préhistoire.

Partenariat avec les associations du Pays de Neuvic: comment mieux promouvoir nos animations tout en dépensant moins ?

L'OT souhaite réaliser un calendrier des animations répertoriant tous les événements organisés dans le Pays de Neuvic qui sera diffusé par la Poste dans tous les foyers des 11 communes du canton de Neuvic. *Objectifs*:

- Mieux communiquer en dépensant moins : halte à la profusion de tracts sur nos pare-brises ! Respectons la nature, et dépensons moins d'argent et de temps.
- Toucher la population chez elle, rassembler les informations
- Associer plusieurs diffuseurs sous l'entité de l'OT
- Donner une image de cohésion et de communication.

Pour la 1^{ère} diffusion, il est décidé de diffuser le calendrier avant l'été afin d'en mesurer l'impact. A terme et en fonction du coût et des associations ou privés qui adhèrent au projet, un calendrier semestriel pourra être réalisé.

"L'Isle fête la randonnée": Date et programme non encore définis.

Circuits de découverte en minibus :

Les circuits auront lieu le mercredi après-midi : 15-22 et 29 juillet et 5-12 août 2009 Sur inscription auprès de l'Office de Tourisme.

Comme tous les ans, l'OT diffusera de la musique les jours de marché à certaines périodes de l'année et annoncera les animations organisées. Les informations seront également diffusées sur le site Internet de l'OT.

Merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse sans laquelle nous ne pourrions réaliser toutes ces actions. Merci également à Jean-Michel Monmège, directeur de l'IME, qui nous a chaleureusement accueillis au château de Neuvic toutes les fois où nous l'avons sollicité.

N'hésitez pas à franchir la porte de l'Office de Tourisme pour obtenir plus d'informations.

Camping « LE PLEIN AIR NEUVICOIS »***

Tél.05 53 81 50 77 - Fax 05 53 80 46 58

E-mail camping.le.plein.air.neuvicois@cegetel.net - http://www.campingneuvicdordogne.com

La saison estivale 2008 a démarré par un mois de juin ressemblant plus à un mois de novembre qu'à un début d'été, tellement le temps fut décevant (pluie, vent, etc...). En principe, la clientèle de juin est plutôt constituée de retraités qui, cette année, préféraient rester bien au chaud chez eux en attendant des jours meilleurs.

Heureusement, la fin du mois a vu une amélioration et le mois de Juillet a bénéficié d'une fréquentation tout à fait encourageante.

Le mois d'août, assez médiocre du point de vue météo, a vu un fléchissement des arrivées au cours des 10 premiers jours suivi d'une remontée; en gros, une courbe inversée par rapport aux années précédentes.

Les chiffres sont donc restés stables par rapport à 2007, avec une satisfaction : les locatifs ont affiché complet tout l'été.

L'ouverture de la salle de billard et télé a bénéficié d'un franc succès et d'une fréquentation régulière, en particulier les jours de mauvais temps, et régulièrement tous les soirs.

Tout le monde a apprécié les cabines lavabo et les WC, refaits à neuf durant l'hiver 2007/2008. La prochaine tranche de travaux à réaliser reste le sanitaire "handicapé" et le local bébé.

Un service supplémentaire a été apporté 2 soirs par semaine grâce à la venue d'un commerce de vente de frites et de grillades à emporter.

Comme d'habitude, 5 animations ont eu lieu au bar du camping sous la forme d'une formule karaoké/soirée dansante avec possibilité de restauration (assiettes garnies accompagnées de grillades au choix). La formule a eu du succès et sera reconduite. Une nouveauté a vu le jour, à l'initiative de l'Office de Tourisme de Neuvic et des producteurs de la région.

En effet, chaque dimanche matin:

- l'OT a tenu une permanence au camping.
- Les producteurs de la région venaient également présenter leurs produits et les offrir à la dégustation.
- Les associations présentaient aussi leurs prestations.

Cette manifestation était proposée à la clientèle du camping et des gîtes ; la satisfaction a été totale du point de vue de tous.

Toutes ces initiatives seront renouvelées en 2009 au Plein Air Neuvicois pour le plus grand plaisir des amoureux des vacances à la campagne.



CHATEAU Institut Médico-Educatif

2008, une année riche de projets mis en œuvre.

Restructuration de l'I.M.E. et du S.E.S.S.A.D.

La Fondation Hospice des Orphelines de Périgueux, propriétaire du site du château, gère plusieurs établissements : l'Institut Socio-Educatif Tourny à Périgueux, le S.E.S.S.A.D. Dordogne-Ouest à Saint-Astier (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile) et l'Institut Médico-Educatif de Neuvic.

Depuis le 1er septembre 2008, la répartition des jeunes s'effectue dans les structures suivantes :

- *l'I.M.E.*: accueil de 63 jeunes de 6 à 20 ans ayant des déficiences légères ou moyennes
- *l'I.T.E.P.* (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) : 25 jeunes de 12 à 20 ans ayant des troubles de la conduite et du comportement.
- L'I.M.E. et l'I.T.E.P. sont tous deux situés au château et dans ses dépendances.
- *le S.E.S.S.A.D.*: accompagnement de 18 jeunes de 6 à 20 ans ayant soit des déficiences légères ou moyennes, soit des troubles du comportement. Il est prévu courant 2009, une extension pour un suivi de 30 jeunes.

Arrivée d'un nouveau cadre, Laurent Peyraud



"Travailleur social de nombreuses années, chef de service en Maison d'Enfants à Caractère Social puis directeur de deux I.M.E. et S.E.S.S.A.D. en Gironde, c'est le parcours professionnel qui m'a conduit jusqu'aux rives de l'Isle pour rejoindre, le 1er juillet dernier, l'équipe du château de Neuvic en tant que directeur adjoint. Occuper un nouveau poste dans une nouvelle région, c'est à la fois un challenge, une prise de risques et une bouffée d'oxygène. Monsieur Monmège, directeur des différentes structures de l'établissement, m'a amplement facilité la tâche en mettant tout en œuvre pour que mon intégration soit rapide et je souhaite ici l'en remercier.

J'ai découvert les valeurs portées par la Fondation Hospice des Orphelines de Périgueux, une équipe de professionnels impliqués, des jeunes passionnants, dans un environnement local attentif et porteur. Dans ce contexte, j'ai trouvé ma place et commence à appréhender toute la dimension de mon poste. Les différents projets portés par la Fondation et l'équipe témoignent, s'il en était besoin, du dynamisme que l'on trouve ici dans ce petit coin de Dordogne où il fait bon vivre et travailler."

Voyage au Maroc

L'I.M.E. poursuit sa coopération avec l'association Taghia, entamée en 2007. Mickaël, Elodie, Anaïs, Kevin, Dimitri, Louis, Antoine, Joanna et Tony s'y sont rendus à leur tour pour entretenir le lien et poursuivre l'aventure. Après la longue traversée de l'Espagne et d'une partie du Maroc, ils ont atteint Amellago, petit village niché dans les montagnes à 1200 mètres d'altitude, qui subit de fortes chaleurs en été et des températures rigoureuses en hiver. Le matériel convoyé comprenait d'ailleurs des vêtements chauds et des couvertures, en partie fournis par le Centre Social de Thenon, ainsi qu'un Renault Trafic pour le transport scolaire. Amellago est, en effet, une commune assez étendue et les élèves doivent parcourir jusqu'à 8 km pour rejoindre le collège. Un

ramassage pourra ainsi se mettre en place et favoriser la scolarisation des enfants marocains. Un don de mille euros permettra, par ailleurs, de réaliser la toiture du local où doit prendre place le moulin à grains, encore inutilisé pour cette raison : la différence de culture apparaît aussi dans le rapport au temps... Durant les 3 jours passés dans le village, les jeunes ont eu le temps d'organiser un match de football, entre autres moments partagés. Ouant aux innombrables richesses du Maroc, les enfants en ont eu un bon aperçu : promenade à dos de dromadaires dans les dunes de Merzouga, périple à Ouarzazate aux portes du désert, baignade dans l'océan avant de rejoindre Essaouira, puis Marrakech et Fès, villes impériales fantastiques de couleurs et de trésors architecturaux.

Jumbo prend les jeunes sur son aile

L'association "Jumbo rêves d'enfants" a passé un week-end au château pour proposer un tour en side-car de 80 km aux jeunes de l'I.M.E. 30 side-caristes et 18 motards venus de toute la France et

même de Belgique, se sont rassemblés pour partager leur passion et en faire profiter les enfants. Il faisait sans doute un peu frais ce jour-là, mais le pétillement dans leurs yeux ne venait pas de là...

Et en 2009...

Sont actuellement en gestation: une petite fête autour des refuges à insectes actuellement mis en place dans le parc botanique, une visite guidée du château en costumes initiée par des étudiants de l'IUT Tourisme et quelques jeunes de l'I.M.E., l'extension du S.E.S.S.A.D., des sanitaires tout neufs pour l'hébergement en dortoirs au château, la réfection de toutes les chambres d'un foyer des enfants, et d'autres idées qui ne tarderont pas à naître prochainement...



AGENDA

- Dimanche 26 avril : Jardin en Fête
- Vendredi 12 juin :
 12e Journée d'Etude et de Formation
 « Prise en charge des personnes avec autismes : attentes et réalités »
- Dimanche 4 octobre :
 20e Journée des Plantes

Ainsi que : Rendez-vous aux Jardins (mai ou juin), les Journées du Patrimoine (septembre)...

Ecole de Neuvic

Année scolaire 1934 / 1935



1er rang:

- ROBERT – LOUAZI – MATHET Henri – PETIT André – LOUAZI – NABOULET - ?

2ème rang:

-MONTERLOS Paul - ? - DUPUY - BOUTHIER Robert - DUPONTEIX Robert - LACOMBE Roger - SIRIEIX Jean - ? - LETARD - QUEYROUX -

3ème rang:

- PETIT Albert - LABRUE Albert - RIGAUD Roger - DALESME - CHOURY Jean - DUBOIS Pierre - ESCOUBEYROUX - DALESME Louis -

ECOLE PRIMAIRE de NEUVIC Année scolaire 1967 – 1968 CM 2



1er RANG:

- Madame DORN, enseignante Directrice de l'école, Jean Marc CHAMINEAUD, Jean-Marc MANDON, Françoise THOMAS, Françoise EYMERY, Martine EYMERY, Françoise GREBIL, Jocelyne CHASTIER, ... GRAND, ... ? ...

2ème RANG:

- Micheline TRIMOULET, Jean Luc GUICHARD, Jean-Marie DEMAI, Christine GAY, Sylvie MAZIERE, Marie Claude TEYCHINE, Jean Luc LABRUE, Bernard LE GUEN, Claude SMUTKO,

3ème RANG:

- Lydie LUCHINI, Paulette SICRE, Roselyne EUGENE, Nadine FAURE, Pascal DAIX, Martine CHIROL, Gauthier..., Rémi DINARD.

EQUIPE DE BASKET DE NEUVIC

Année 1961



1er rang:

Térésa LUCHINI, Jacqueline EURTEAU, Nicole GIANNONI., Mme SEPTEMBRE

2ème rang:

M. Edouard WEISSELDINGER, Marie-Josèphe LE GUEN, Geneviève ZATOMSKI, Irène ZATOMSKI, Monique LAPEYRE

UNION SPORTIVE NEUVIC

1939 / 1940



1er rang:

- BOURGEOIS MIGNOT MALIGNE Jean BRONDEL Yvan PETIT ? LACOMBE
- SENRENS DOCHE NABOULET Henri MAGNE COURTY Louis

2ème rang:

- LACOMBE - LABRUE Albert - LACOMBE - ? - FONMARTY - ? - MONTERLOS Paul

3ème rang:

- MAZE René – PETIT Alban

UNION SPORTIVE NEUVIC

1982 / 1983



1er rang:

- BOISSARIE – LACOUR – DESMARTIN – DE MATOS – LAVIGNAC – DENIS – MILLA-RET – DORAT

2ème rang:

- MILLARET – BOISSARIE – LE GUEN – CHATAIL – PAPON – RONTEIX – SEGALINI – PAULIN – PEGORIE -

UNION SPORTIVE NEUVIC

FOOTBALL - VETERANS 1977/1978



1er rang:

- Maxime LAVIGNAC, Jacques LARGE, Jean Luc RONTEIX, Christian BOISSARIE, Pierre BOGDAN, Hubert MALETERRE, Pierre JOSEPH, Yves LABRIOT, Jacques COUPLET

2ème rang:

- Jean DUCHENE, REYNAUD, Paul BANGRATZ, Michel BOISSARIE, Bernard SANGAN, R. LACOMBE, Robert LACOUR, Guy RASPIENGEAS, Alain MALETERRE

USN RUGBY 90 ans d'histoire...

Vendredi 6 mars 2009 à 20h30 au centre multimedia

Le club de rugby a vu le jour en 1919, au lendemain de la grande guerre, grâce à Monsieur Léopold Marbot.

A cette époque, le rugby était déjà très connu dans le département de la Dordogne.



Traversant les époques, ce club a su conserver ses

valeurs et son esprit de « rugby de clocher ».

Il a connu les joies, lors de diverses phases finales et les peines, lorsque l'équipe a été reléguée en série inférieure.

Nous vous proposons de revivre les différentes étapes qui ont marqué l'épopée de l'Union Sportive Neuvicoise.

Nous suivrons plus particulièrement certai-



Claude Combenetouze à la relance.

nes familles, dont plusieurs générations ont foulé la pelouse de Planèze. C'est un formidable voyage intergénérationnel qui réunit petits et grands, autour d'une passion commune : « le rugby ».

Ce projet est l'aboutissement d'un travail commencé après la création « d'une saison de rugby ». Olivier DEFFARGES aidé d'Yves MONDARY a réalisé un documentaire à partir de photos et de vidéos d'époque, accompagnées d'interviews de souvenirs d'anciens joueurs.

Vous partagerez les souvenirs de :

Claude COMBENETOUZE
Jacques VIGNERON
René MAZIERES
Jean-Claude PUYBONNIEUX
Daniel NEVA DE SA
Raymond HOUYO
Jean-Claude VEYSSIERES
Jean-Pierre POMMIER

et bien d'autres...



Saison 1969 - 1970

Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amoureux de l'ovalie et les autres ... !



Saison 1970 - 1971

ANACE

Les Services à la Personne vont vivre un 2ème plan Borloo

Avec toujours les mêmes buts :

- □> Créer de l'emploi tout en répondant à de nouveaux besoins sociaux
- Poursuivre la démocratisation de l'accès au secteur notamment par la mise en place d'une avance au crédit d'impôt, afin que les « classes moyennes modestes » n'aient pas à attendre un an avant d'être remboursées de 50 % des dépenses engagées.
- Améliorer « la professionnalisation et la qualité de l'emploi » des salariés en « renforçant la formation et le nombre d'heures de travail »

Les attentes et les modes de vie sont aujourd'hui en pleine transformation. Les clients des services ont un niveau d'exigence qui est en train fortement de s'accroître. Ils veulent une personnalisation du service et personnaliser le service, cela implique que le client soit réellement acteur de son projet de vie à n'importe quel âge. Il faut le connaître et le reconnaître dans le traitement de sa demande et travailler sur la confiance et sur une dimension qualitative et humaine. Pour cela, il faut continuer la politique de professionnalisation que nous avons toujours considérée comme indispensable et que nous favorisons pour toutes nos salariées. Il faut aussi fidéliser notre personnel. Les renseigner sur l'application du droit du travail et la convention collective notamment pour les salariés qui travaillent aussi en chèque emploi service :

- Avec la rédaction d'un contrat de travail si plus de 8 heures par semaine sur 4 semaines continues
- □ Les prestations dues en cas de maladie ou d'absence de travail
- □ Le licenciement

Tout cela est très complexe et l'application de la convention collective du particulier employeur permet de respecter les droits et obligations de l'empoyeur et de son personnel.

Notre action de grande ampleur doit nous permettre d'accompagner et de proposer des mesures d'assistance à toutes les tranches de la population : population vieillissante, handicapée, Alzheimer, personnes seules, familles mono parentales, et tous ceux qui recherchent « le mieux être » en conciliant vie familiale et vie professionnelle. Une meilleure qualité de vie induit de nouveaux comportements de consommation pour les jeunes générations comme chez les seniors.

Des outils sont proposés pour rendre les tâches administratives plus souples comme le CESU (Chèque Emploi Service Universel). C'est un titre préfinancé qui permet de régler la prestation.

Il est cofinancé par des entreprises, des mutuelles, ou des collectivités territoriales. Les entreprises sont gratifiées d'un crédit d'impôts de 25 % des sommes engagées en cas de participation.

Ces activités sont effectuées exclusivement à domicile :

- Entretien de la maison et travaux ménagers ;
- Petits travaux de jardinage y compris les travaux de débroussaillage;
- □> Prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains »;
- □ Garde d'enfant à domicile ;
- □ Cours à domicile ;
- □> Préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions ;
- Assistance aux personnes âgées ou aux autres personnes qui ont besoins d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux ;
- Assistance aux personnes handicapées y compris les activités d'interprète en langue des signes, de techniciens de l'écrit et de codeur en langage parlé complété;
- □ Garde malade à l'exclusion des soins ;

- Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exception des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes ;
- Soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes ;
- Maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire ;
- Assistance administrative à domicile.

Nous détenons un agrément pour la plupart de ces activités ce qui va nous permettre d'amplifier et de pérenniser la création d'emplois de qualité. Nous n'ignorons pas la concurrence privée et des chèques emplois service mais nous misons sur la professionnalisation de nos 70 salariées qui accomplissent un travail de plus en plus difficile et qui savent que la formation est une étape dans la qualité du travail fourni.

En 2007 la France a enregistré 816500 naissances dont 50,5% hors mariage, 526500 décès malgré une espérance de vie qui augmente : 77,5 ans pour les hommes, 84,4 ans pour les femmes et cela pour une population estimée à 63,8 millions d'habitants.

300000 mariages ont été célébrés et sur les 3 premiers trimestres 2007, 73000 PACS (Pacte Civil de Solidarité) ont été déclarés. 1048000 personnes âgées dépendantes ont bénéficié de l'APA: 60 % à domicile, 40 % à EHPAD dont 6495 à domicile en Dordogne. Tous ces chiffres nous montrent que les besoins sont immenses et que nous devons pouvoir y répondre dans les meilleures conditions. Toujours aucune possibilité de recours sur successions pour les titulaires de l'APA.

Nous travaillons donc avec de nombreux partenaires : le SIAD (Services Infirmiers A Domicile, les infirmières libérales, les médecins, les hôpitaux, cliniques, établissements de convalescence, kiné, pharmaciens etc... qui avec chacun leurs compétences permettent une prise en charge globale.

Nous nous félicitons de la mise en route de Pallia 24 qui aide à surmonter la fin de vie.

Nous avons aussi un partenariat avec Diapason

(Diabète Périgord Association) dont le docteur Ravaud est le président.

Nous vous signalons aussi que TASD 24 a obtenu l'agrément avec le Conseil général pour la prise en charge du télé assistance dans le cadre de l'APA.

Verra-t-on le jour du 5e risque de sécurité sociale ? La CNSA (Caisse Nationale Solidarité à l'Autonomie) dégage de grands axes :

- □ L'aide et l'autonomie doivent porter sur la situation de la personne et un sur la catégorie administrative
- La réponse doit être personnalisée, tant les situations de vie sont diverses. Le financement reste bien sûr l'enjeu essentiel car il faut définir la part de la solidarité collective et éventuellement la contribution individuelle.

2009 sera encore une année de bouleversement. Dès février, les demandes CRAM seront évaluées par un évaluateur du CLIC du Ribéracois et non par les services de l'ANACE, à partir d'avril pour les renouvellements.

Nous savons que beaucoup de mutuelles font appel à divers organismes pour effectuer les heures « sortie d'hôpital ». Si vous êtes adhérents ANACE, vous devez leur mentionner que vous souhaiter que l'ANACE intervienne afin de garder la même salariée. Une bonne convalescence passe par la fourniture d'une prestation de qualité.

Notre activité a progressé en prestataire suite à l'attribution des dossiers APA. Nous avons réalisé 36 621 heures et 30 531 heures en mandataire. Le contenu des repas s'est amélioré et nous constatons aussi une progression de ce service. Des utilisateurs font remonter ce qui va moins bien. C'est avec vos idées, vos besoins, vos suggestions que nous feront grandir l'ANACE.

N'hésitez pas à nous joindre au 05 53 81 52 84. Il est préférable de prendre rendez-vous.

Le Président J. J. ELIAS

ALMA 24 : 05 53 53 39 77 ALIo MAltraitance en Dordogne

ALMA 24 est une antenne d'écoute anonyme des situations de maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées, qu'elles vivent à domicile ou en établissement. Cette antenne reçoit les demandes du département de la Dordogne.

La **notion de maltraitance** renvoie à des situations diverses et très variées qui vont de la négligence à la violence. L'infantilisation, l'humiliation, l'abus de confiance, le défaut de soins, la privation ou la violation des droits, le détournement d'argent, la brutalité, les sévices sont quelques exemples de maltraitance.

Les actions et les objectifs d'ALMA 24 reposent sur une éthique forte qui prend en compte l'anonymat, une écoute de qualité, la confidentialité des informations qui sont transmises, le respect de la vie privée et de la dignité de la personne maltraitée, une réflexion interdisciplinaire avant toute action et l'utilisation concertée des informations dans l'intérêt de la personne maltraitée.

L'écoute anonyme, la lutte contre la maltraitance des personnes fragilisées ou vulnérables, âgées ou handicapées, la prise en compte des réalités et des vécus, le développement de la prévention, la promotion de l'information et des actions de prévention sont quelques-uns des **principaux objectifs de cette antenne**.

ALMA 24 écoute, soutient, informe, conseille et oriente à travers :

- une écoute et un soutien téléphonique,
- un accompagnement administratif ou technique,
- des informations sur les droits, la protection des personnes, les aspects juridiques,
- une orientation vers des personnes, des administrations ou des services compétents,
- l'activation d'un réseau de professionnels pour rechercher des solutions aux situations spécifiques de chaque personne en partenariat avec la personne ellemême et son entourage.

Le numéro d'appel (05 53 53 39 77) est destiné :

- aux personnes âgées et aux personnes handicapées victimes de maltraitance
- aux témoins de situations de maltraitance : entourage privé, entourage familial, professionnels intervenant en établissement ou à domicile
- aux personnes prenant soin d'une personne âgée ou handicapée et ayant des difficultés dans l'aide apportée.

Les permanences téléphoniques se tiennent le lundi et le jeudi de 14 heures à 17 heures. En dehors de ces horaires, un répondeur téléphonique prend les messages, les intervenants d'ALMA 24 s'engageant à rappeler dès la permanence suivante.

ALMA 24 BP 2074 24002 PERIGUEUX cedex Téléphone / Fax: 05 53 53 39 77

LA TELE ASSISTANCE: TASD 24

La télé assistance est un service de l'association **Cassiopea** créé depuis 1987 dont l'objectif est de favoriser le soutien à domicile des personnes âgées, handicapées ou convalescentes qui se retrouvent seules ou isolées.

Plus qu'une sécurité, il s'agit d'une véritable présence pour la personne seule, une tranquillité pour la famille et les proches.

Simplicité, efficacité et sécurité 24h/24

Par simple pression sur un médaillon, le contact est établi avec la centrale d'écoute basée à Périgueux. Une opératrice peut alors dialoguer avec la personne, sans utilisation du téléphone, et peut rapidement prévenir les proches, le médecin ou les secours selon la nature de l'appel.



Un accès aux aides financières

Une convention de délégation de Service Public avec le Conseil Général de Dordogne permet aux personnes bénéficiaires de l'APA* ou de la PCH* d'inclure la prise en charge de notre service de télé assistance dans leur plan d'aide.

Les coûts du service peuvent aussi être pris en charge par des caisses de retraite ou des mutuelles, TASD 24 vous renseigne et effectue les demandes auprès de ces organismes.

De plus, un agrément n° N/040308/A/024/S/015 permet une réduction d'impôt à hauteur de 50% de la part restant à charge de l'adhérent.

La maintenance et le dépannage du matériel sont entièrement gratuits.

L'esprit associatif

Accueil, conseils, gentillesse sont les mots que nous renvoient le plus souvent les adhérents de TASD 24.

Vivre chez soi, c'est souvent faire l'expérience de la solitude. C'est pourquoi TASD 24 propose de rendre gratuitement des visites à domicile, aux personnes qui en expriment le besoin.

C'est un moment d'échange et de dialogue très apprécié.

Nous contacter:

TASD 24 est un service de CASSIOPEA

29 rue de Metz - 24000 PERIGUEUX Tél.: 05.53.53.54.54 - fax: 05.53.35.21.06

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Courriel: tele_assistance@cassiopea_fr
Site: http://www.cassiopea_fr

L'Economie Sociale et Solidaire Association Intermédiaire des Deux Vallées

Son siège social est dans l'Espace Solidarité Emploi ; elle a pour mission le recrutement des demandeurs d'emploi et leur mise à disposition auprès d'entreprises, de collectivités publiques et privées, d'associations et de particuliers, à titre onéreux ; ces demandeurs d'emploi sont salariés de l'A.I. et disposent de contrats de travail à durée déterminée (dits CDD d'usage) et d'un bulletin de salaire en fin de mois.

Les tâches proposées :

- *Jardinage*: tonte, taille, bêchage, débroussaillage, coupe et rangement du bois...
- *Bricolage*: peinture, tapisserie, petite plomberie, petite électricité, maçonnerie,
- Entretien: ménage, lessivage, nettoyage de la cave au grenier, Service: table, cuisine, portage des repas
- Surveillance d'enfants de plus de 3 ans,
- *Manutention*, manœuvre (préparation et nettoyage de chantiers par exemple),
- ...ces missions constituent un des moyens d'insertion professionnelle s'inscrivant dans l'élaboration du parcours d'insertion de chaque demandeur d'emploi ; sont adjoints à ces missions des temps de suivi et de contrôle sur les divers chantiers, autant pour évaluer la satisfaction des utilisateurs que les savoir faire et les compétences des salariés.

Quelques chiffres témoins de l'activité

Au 31 octobre 2008, particuliers, entreprises, associations et collectivités ont permis à 113 demandeurs d'emploi (dont 38 allocataires du RMI) de générer 16 490 heures de travail soit l'équivalent de 11 salariés à temps plein (sur la base de 35h hebdomadaires).

Le prêt de personnel n'est qu'une des actions de l'A.I. des Deux Vallées, d'autres services sont proposés aux personnes accueillies : traitement des offres de travail, techniques de recherche d'emploi, élaboration du curriculum vitae et aide à l'écriture de lettres de motivation, ateliers de « mise en relation » avec l'ANPE...

Cet accompagnement a permis la signature de 4 contrats à durée indéterminée à temps plein, 6

contrats à durée déterminée, 2 contrats aidés par l'Etat, 6 emplois intérimaires et saisonniers et 4 entrées en formation.

Pour développer son activité,

l'A.I.de 2 Vallées a embauché un animateur technique qui aide les salariés en insertion sur les missions de jardinage et de bricolage ; il étudie la faisabilité des travaux et évalue les problèmes liés à la sécurité ; il assure le transport des salariés sans moyen de locomotion jusqu'au lieu de la mission. Dans le cadre de l'Union Départementale, l'A.I. Des 2 Vallées et quatre Associations Intermédiaires de Dordogne ont mutualisé le recrutement d'un agent de développement dont la tâche est de prospecter les entreprises et les collectivités ; le but étant de ramener des heures de travail et ainsi d'élargir les possibilités d'insertion des demandeurs d'emploi.

Le travail en réseau

- La mairie de Neuvic et l'Espace Solidarité Emploi (prêt de locaux et emploi de salariés)
- La mairie de Mussidan et le CCAS (prêt de locaux et emploi de salariés)
- La mairie de Montpon (prêt de locaux)
- Les Mairies de St Jean d'Estissac et de Vallereuil (emploi de salariés de A.I. 2 Vallées),
- L'Espace Economie Emploi de St Astier, Ribérac
- La Mission Locale de la vallée de l'Isle et du Ribéracois (orientation des moins de 26 ans)
- Le GRETA et son A.P.P. sur Montpon et Mussidan (formation et remise à niveau)
- Les ateliers, jardins d'insertion (ASCSN, Demain Faisant, Jardin du Cœur, Enfants du Pays de Beleyme)
- Les Associations d'aide humanitaire de la vallée de l'Isle

Le partenariat institutionnel

- La DDTEFP : convention annuelle pour l'accompagnement des publics et agrément simple pour les emplois familiaux,
- Le Conseil Général (DDSP) : convention d'aide au fonctionnement de l'A.I.,
- L'ANPE : convention de coopération et agréments

des salariés (travail en entreprise),

- La DDASS : convention pour l'Accompagnement Social et l'Insertion,
- Le Conseil Régional d'Aquitaine : appui technique,

Son équipe :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Françoise BOURNET, présidente,
Jean-Pierre PLANTEY, vice-président,
Jean-Pierre LOUBET, trésorier,
Jean-François LABOUCARIE, trésorier adjoint,
Danièle CROIZIER, secrétaire,
André MARCEL, secrétaire adjoint,

Les membres:

Mmes Marilou BRONDEL et Gisèle LADEVIE, M. GOURAUD.

LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

Bernadette FAURE, directrice, Anne-Marie MORIN, secrétaire comptable, Patricia MOUCHES, accueil et secrétariat Christine RONTEIX, animatrice, Laurence PACK, animatrice, Thierry MENAGER, animateur, Jacques BELLINA, médecin référent,

Contacts

Siège social Neuvic - Espace Solidarité Emploi BP 2 – 05.53.81.37.46 (fax 48) E-mail: ai.deux.vallees@wanadoo.fr



Association culturelle et de Solidarités Nouvelles

Accompagnement vers l'emploi et environnement

Créée en 1982, l'ASCSN – association culturelle et de solidarités nouvelles – œuvre dans les champs de l'insertion par l'activité économique et du développement local sur le territoire de la vallée de l'Isle (cantons de Neuvic, St-Astier, Mussidan et en partie Ribérac, Villamblard et Vergt). L'ASCSN est une association loi 1901 reconnue d'utilité sociale, conventionnée par la Direction du travail pour deux chantiers d'insertion et agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports. Elle est financée par le Conseil Général de la Dordogne, l'Etat, le Conseil Régional, ses fonds propres et les recettes liées aux prestations de services qu'elle fournit. Elle bénéfice également d'un agrément comme organisme de formation.

A travers deux chantiers d'insertion, l'ASCSN remplit sa mission d'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies en leur proposant un contrat de travail à mi temps (en contrat d'avenir) et une aide à la construction d'un projet professionnel. Ce contrat de travail a plusieurs objectifs :

- reprendre des habitudes et des règles de travail
- acquérir des gestes et des savoir-faire professionnels, sur le terrain, par la mise en situation au sein d'une équipe
- développer et mettre en valeur des savoir-faire
- effectuer des démarches en vue d'une insertion sociale et professionnelle.

En 2008, la structure a salarié 53 personnes demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux ou jeunes peu qualifiés, en contrat de travail et 8 salariés permanents (soit 21,6 équivalents temps plein).

La Bobine

La Bobine c'est près de 400 adhérents clients et une équipe de 6 salariées et d'une chef d'équipe.

Les dons de vêtements et linge de maison des particuliers et associations partenaires sont triés et valorisés (repassage, couture) afin de les présenter à bas prix dans notre boutique située à l'Hôtel des entreprises de Neuvic.

Atelier d'insertion par l'économique qui propose au grand public :

- une boutique de prêt à porter de vêtements "2ème vie" de qualité et dans tous les styles, pour homme, femme, bébé, enfant, du linge de maison, des accessoires et déguisements



La vitrine de la Bobine

64 - La vie des associations

- un atelier de création couture
- une repasserie (repassage de panières de linge des clients adhérents)
- un dépôt pressing en partenariat avec Point Net de Ribérac

La Bobine et tous ces services sont ouverts à tous :

Mardi 10h-12h30 et 13h30-17h Mercredi 10h-12h30 et 13h30-17h30 Vendredi 10h-12h30 et 13h30-17h

Samedi 10h-12h30

Une carte d'adhésion annuelle (1 euro) sera délivrée lors du premier achat.



La boutique



L'atelier couture

Sur le même site et durant ces mêmes jours, vous pouvez également apporter vos dons. Merci!

L'ASCSN est de plus à l'initiative de la création de l'association La Tresse (Textile, Recyclage, Economie, Sociale, Solidaire, Environnement) qui a ouvert fin 2008 à St Médard de Mussidan une entreprise d'insertion de tri et de valorisation des textiles à l'échelle départementale.

Le Service Environnement

Chantier d'insertion par l'activité économique, ce service existe depuis 1995. Il accueille en permanence 17 salariés, agents d'entretien de l'espace rural, encadrés par 3 chefs d'équipes qualifiés.

Dans le cadre de conventions de partenariat en vue de l'aide à l'insertion des demandeurs d'emploi du territoire ou de marchés publics avec clause d'insertion socio-professionnelle (art. 30), ces équipes réalisent des travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts, forêts, sentiers de randonnées et ruisseaux pour les collectivités locales et les associations.

Nous avons en particulier travaillé en espaces verts pour les communes de Neuvic, Montrem ainsi que pour le Parc botanique de Neuvic, le mess du centre de détention, la commune de Saint-Denis (centre de vacances) et la Communauté de communes astérienne Isle et Vern, Communauté de communes du Salembre, La Poste, Gepsa centre de détention.

Nous avons réalisé des chantiers forestiers pour



Intervention sur les sentiers

l'école de gendarmerie de Saint-Astier, les communes de Saint-Léon, Montrem pour la communauté de Communes de la moyenne vallée de l'Isle. Enfin, nous avons entretenu des ruisseaux pour le syndicat mixte du Ribéracois et le syndicat du Salembre.

Le service Environnement c'est aussi le nouveau

JARDIN de LEONE, à Saint-Léon sur l'Isle. Ouvert au public avec participation libre, il constitue aussi un formidable support d'apprentissage pour les écoliers. Il a été inauguré au printemps 2008, à l'occasion de l'ouverture du festival de la Vallée.

Enfin, vous pourrez nous retrouver sur différentes manifestations à nouveau en 2009, comme ce fut le cas les années précédentes :

- journées du parc botanique de Neuvic en avril et octobre avec vente de plants de fleurs et de légumes et présentation de l'association
- Festival de la Vallée. Co-animation de la journée à St-Léon sur l'Isle via le Jardin de Léone, avec la Ligue de l'Enseignement, le Centre culturel de St-Astier et le Centre Communal d'action Social de St-Astier.

AVEZ-VOUS PENSE AUX COPEAUX DE BOIS POUR COUVRIR VOS MASSIFS ?

Issus de bois blancs de la vallée de l'Isle, ils étouffent les mauvaises herbes, maintiennent l'humidité du sol, améliorent l'aspect de vos massifs, enrichissent le sol (décomposition en humus).



Copeaux avant-après



Contactez nous au 05.53.81.63.06

Administrateurs: Didier Hélion, président. Jean-Michel Raynaud, trésorier, Céline Domarco secrétaire. Fabienne Raynaud, vice-présidente Textile. Robert Croizier, trésorier adjoint. Lucienne Cantarelli, secrétaire adjointe. Solange Jolly, Liliane Segala, Béatrice Guillaumard, Marc Hagenstein pour le Syndicat de l'Isle, Bernard Guillaumard, Aurore Debordeaux, membres.

La démarche de l'association vous intéresse, vous souhaitez agir de manière solidaire et bénévole, ou vous êtes à la recherche d'un emploi et au RMI, ASS, ADI?



Broyage des copeaux

N'hésitez pas à prendre contact avec nous. A Très bientôt!!

Contacts:
A S C S N
ZA de Théorat
24 190 Neuvic
Tél: 05.53.81.63.06
Fax: 05.53.82.68.64
ascsn@wanadoo.fr

Association RE-VIVRE - Neuvic



En ce samedi 22 novembre 2008, fût planté au centre multimédia de Neuvic un arbre offert en remerciement par un greffé du rein.

Cet arbre, un ginkgo biloba, est un symbole fort : c'est la seule espèce qui a repoussé à Hiroshima. De même, grâce au don d'organes, d'autres personnes peuvent revivre!

Cette plantation fut un moment plein d'émotion et de souvenirs et s'est déroulée en présence de François ROUSSEL, maire de Neuvic, d'une délégation du conseil municipal, de Mr et Mme Yves MARCHAND et Mme CANTARELLI de l'association Re-vivre, et de la famille du greffé.

Au cours d'une brève allocution, François ROUSSEL évoqua les circonstances dans lesquelles M. et Mme MARCHAND ont fait don des organes de leur fils décédé à l'âge de 44 ans.

Pour sa part, M. MARCHAND rappela que 12 000 malades sont en attente d'une greffe et invita chacun

à réfléchir au don d'organes. En effet, le temps consacré à la prise de décision, dans un moment d'intense détresse, est très court car le prélèvement doit avoir lieu le plus tôt possible.

Puis longue vie a été souhaitée au nouveau greffé au cours d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Enfin, l'association Re-vivre ne peut que se féliciter de l'ouverture d'un centre de prélèvements d'organes au centre hospitalier de Périgueux en 2008, qui a déjà effectué plusieurs interventions au cours de ces derniers mois.

Je tiens aussi à vous présenter mes vœux les plus sincères pour l'année 2009.

Longue vie à tous.

D.D.O.T

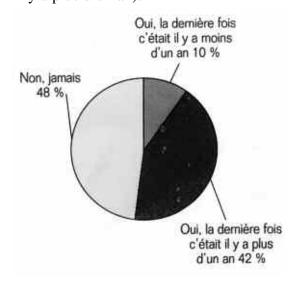
Le Président Yves Marchand

Association pour le don du sang bénévole

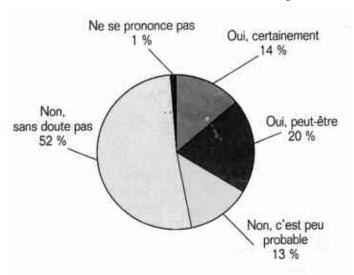
Voici une étude sur l'évolution du don de sang en sachant qu'un tiers des français seraient prêts à donner leur sang.

Donner son sang

Plus d'un Français sur deux déclare avoir donné son sang, soit 52 %, au moins une fois dans sa vie (10 % il y a moins d'un an et 42 % Il y a plus d'un an).



Plus d'une personne sur trois déclare avoir l'intention de donner son sang dans les 6 prochains mois, 14 % disent qu'elles le feront certainement, et 20 % peut-être.



27 % ont pensé donner leur sang dans les 12 derniers mois mais ne l'ont pas fait pour des raisons diverses : médicales, manque de temps, inquiétude quant au prélèvement, et souvent une simple négligence.

Tout savoir sur le sang

- Le corps d'un adulte contient 4 à 6 litres de sang,
- Le sang circule à l'intérieur de tout l'organisme,
- Le sang doit sa couleur aux hématies (qui contiennent du fer).



La relève

Il existe quatre groupes de sang majeurs :

- Le sang est composé de 45 % de cellules qui baignent dans 55 % de plasma. Il y a trois grands types de cellules : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes qui jouent un rôle dans la coagula-

tion. Seulement, 4 % de Français donnent leur sang.

On ne peut pas être donneur si on pèse moins de 50 kg.

Le don du sang total dure 8 à 12 minutes, l'infirmière prélève en moyenne une poche de 460 ml de sang ainsi que des tubes échantillons permettant d'effectuer les contrôles biologiques.

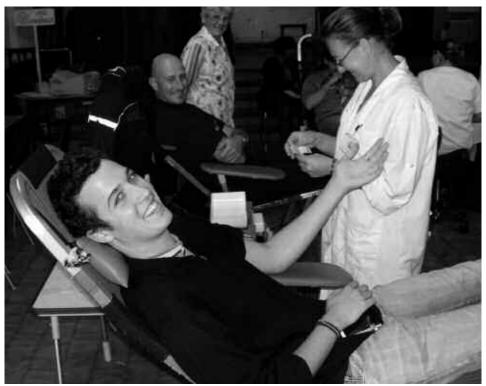
Aujourd'hui aucune boisson alcoolisée ne peut être proposée sur les lieux de prélèvements,(courrier de l'Etablissement Français du Sang de Bordeaux en date du 23 juin 2008).

2008 a vu la participation de quatre membres de l'amicale au congrès national de Beaune en Bourgogne (1307 participants). L'équipe est revenue enchantée de ces quatre jours passés en réunions intenses mais combien enrichissantes. Les congressistes se sont réunis en commission. Ils ont débattu à partir d'un pré-rapport, commissions : information, formation, Education, relations internationales, relations transfusionnelles – etc.

Madame Roselyne Bachelot n'a pu assister à ce congrès (au grand regret de tous), mais elle était représentée par M. Didier Houssin, Directeur général de la Santé.

Chaque trimestre, nous participons à une réunion départementale à Périgueux où nous rencontrons les autres associations et faisons le point des collectes, des nouvelles mesures prises par le Centre de Transfusion.

A Neuvic, nous avons une bonne équipe de bénévoles, très soudés derrière sa présidente. Notre but est d'attirer le plus grand nombre de donneurs et surtout des jeunes, satisfaction pour 2008 où 18 jeunes ont donné pour la première fois,



La relève

souhaitons qu'ils continuent dans cette voie.

Collectes 2008 : 207 poches ont été collectées. Merci à toute les personnes qui ont bien voulu donner un peu de leur temps pour aider les autres. Si des personnes donneurs ou anciens donneurs veulent bien rejoindre l'équipe nous leur en serions très reconnaissants (pour certains d'entre nous l'âge de la

retraite a sonné depuis longtemps...)

Pour 2009, les dates de collecte sont les suivantes :

10 mars: de 9 h 30 à 13 h 23 juin: de 15 h à 19 h 27 octobre: de 9 h 30 à 13 h Merci d'avoir pris un peu de temps pour vous informer sur le don du sang. Tous nos vœux vous accompagnent en ce début d'année 2009.

Remise des diplômes

Monsieur Alain Darcos, président de l'Union départementale, à droite sur la photo avec à ses côtés, de gauche à

droite, Mme Maryse Petit, secrétaire de l'association et récipiendaire, MM. Bernard Huet, trésorier, Jean-Marc Quillet, délégué au don d'organes, Mme Jeannine Wojdala, présidente de l'association de Neuvic, Mme Amat, médecin au Centre de Transfusion

Au deuxième rang, les récipiendaires : Mme Marie-Rose Latrousse, M. Nicolas Caminel et Mme Gilberte Delanay.



LES RESTAURANTS DU CŒUR DE NEUVIC

ESPACE SOLIDARITE EMPLOI - ZA DE THEORAT

Tél.Fax: 05.53.80.59.07

Les personnes accueillies et l'équipe des Restos, remercient la Commune de NEUVIC, son Maire, et ses employés pour leur aide.

Nous avons des changements dans notre équipe de bénévoles. Madame LENGLET Véronique qui était responsable du Centre de Neuvic, a été élue Présidente des Restaurants du Cœur de la Dordogne. Madame LANDRY Michèle ,devient responsable du Centre de Neuvic, et Madame HUTCHINGS Susan coresponsable. Nous avons des bénéficiaires qui sont aussi bénévoles. Et des britanniques sont venus grossir nos rangs pour venir en aide à tous. Notre équipe compte 14 bénévoles , tous aux restos du cœur pour l'aide à la personne, dans les domaines les plus divers.

En début d'année toujours fidèle au poste, notre "Mamie des Restos" Madame PLUCHON Odette fêtera ses 90 printemps.

Notre Campagne d'hiver 2008 / 2009, commencée avec notre première distribution alimentaire le vendredi 05 décembre, se terminera fin mars 2009. Depuis début novembre nos inscriptions pour cette nouvelle campagne, ne connaissent pas de ralentissement. Les familles mono-parentales augmentent ainsi que certains retraités, qui avec les nombreuses

augmentations ne peuvent plus faire face aux factu-

Nous venons aussi en aide aux ieun

res, se nourrir et se chauffer.

Nous venons aussi en aide aux jeunes mamans et à leurs bébés, avec la fourniture de lait, couches et petits pots bébés. Nous remercions les donateurs de petits lits, sièges auto, poussettes, landaus et vêtements.

Cette année encore, le samedi 13 décembre, nous participons à la fête de Noël des enfants, en association avec la Mairie de Neuvic, et le Secours Catholique.

Un spectacle à la salle Multimédia, réunira enfants et parents et se poursuivra par la distribution de jouets avec le Père Noël, et un goûter avec les résidents de la Maison de Retraite de Neuvic. Le tout dans la joie et la bonne humeur.



Nos jours de distribution sont maintenant fixés tous les VENDREDIS de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

TOUS VOS DONS SONT LES BIENVENUS. D'AVANCE MERCI.



Secours Catholique de Neuvic

Espace Solidarité Emploi – ZA de Théorat

Les bénévoles du Secours Catholique sont à la disposition des familles du canton de Neuvic en situation de précarité. Ils sont présents le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 afin :

- d'apporter une aide morale (suivi)
- donner une aide ponctuelle aux familles après une étude de leur situation.

Lundi - jeudi - vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Elle est ouverte à tous et les vêtements sont proposés à des prix très réduits.

Afin de réapprovisionner cette friperie qui connaît un grand succès, tous les dons de vêtements propres et réutilisables sont acceptés.

Ces dons sont à apporter au secours catholique pendant les heures d'ouverture de la friperie (pour ne pas que vos sacs se mouillent et ne soient dérobés, merci de ne pas les déposer devant la porte).

La vente de ces vêtements permet d'apporter une

aide aux personnes dans le besoin.

Chaque année le secours catholique organise un arbre de noël en collaboration avec les restaurants du cœur et la mairie.

Les enfants des bénéficiaires sont invités avec leurs parents à un spectacle au centre multimédia, puis ils partagent un goûter avec les rési-

dents de la maison de retraite. A leur plus grande joie, le père Noël apparaît et leur distribue des jouets.

Les bénévoles remercient particulièrement monsieur le maire et tous les services de la commune.

Contact:

Arlette TRABALLONI – 05 53 81 32 68.

T.D. aux devoirs

Cette année scolaire 12 enfants de l'école primaire ont été accueillis par notre association, les mardis et jeudis, et ce sont 14 bénévoles qui les ont aidés dans leurs devoirs du soir.

Les rencontres bénévoles / enseignants nous ont confortés dans l'utilité de poursuivre notre action.

Au niveau du collège, les élèves de la 6ème à la 3ème ont bénéficié d'une aide méthodologique au travail scolaire grâce à l'implication de notre bénévole Julien GUILLAUMARD.

Celui-ci étant occupé sur un poste de professeur à plein temps, nous ne sommes pas pour l'instant en mesure d'assurer l'aide aux collégiens.

Pour l'année 2009, la mise en place par l'Education Nationale de l'aide personnalisée pour certains enfants a nécessité une rencontre avec les enseignants pour décider de notre nouvelle organisation. L'action de l'association n'étant pas la même que celle proposée par l'école nous sommes prêts à reconduire l'accompagnement des enfants.

Du fait du changement des horaires de classe, les jours et les heures d'aide aux devoirs devront être modifiés. Désormais, la prise en charge par les bénévoles aura lieu les mardis et vendredis de 16h30 à 17h30. Les enfants nous sont toujours confiés par les parents sur proposition des enseignants.

Si vous souhaitez faire partie de l'équipe des bénévoles, vous pouvez nous joindre à l'Espace Solidarité Emploi au 05 53 80 86 86.

Foyer Socio Educatif du collège Henri Bertin



Le foyer socio-éducatif du collège Henri BRETIN (association loi 1901) repose sur le bénévolat de quelques parents d'élèves et de quelques enseignants. Son but est d'aider les élèves et leurs familles dans le cadre des activités périscolaires qui leur sont proposées. Ses recettes proviennent des cotisations des familles adhérentes, des subventions des municipalités du canton et des bénéfices des différentes animations qu'il organise :

- Le concours de belote annuel en novembre
- Le vide grenier en mars
- Une après midi portes ouvertes suivie d'un spectacle de la chorale et de l'atelier théâtre du collège au centre multimédia

- La vente des photos de classe

Un voyage en Angleterre pour les élèves de troisième et des sorties pédagogiques ont ainsi pu être partiellement financés (à hauteur de 20%). Pour l'année 2009, il participera encore au financement d'un voyage historique en Normandie, sur les plages du Débarquement pour les classes de troisième à hauteur de 60 euros par élève adhérent et aidera aussi les nombreuses activités et sorties pédagogiques initiées dans le collège. Pour continuer ses nombreuses actions en faveur des familles et de leurs enfants, le foyer fait appel a la bonne volonté de tous, parents et enseignants, et

compte beaucoup sur la présence des habitants de

Neuvic et de son canton aux diverses manifestations.

La présidente, Marie-Claude SIMON

Composition du bureau :

Présidente : Mme SIMON Vice-Présidente : M. SIOSSAC Trésorièr : M. DEBELLEIX

Trésorière Adjointe : Mme PASCAL

Secrétaire: Mlle REMAUD

Secrétaire adjointe : Mme LACAUD

Association socio culturelle du centre de détention

TOURNOIS INTERNES:

Février : tournoi de badminton ; mai : tournoi de Ping-pong ; juin-juillet : tournoi d'été de football ; septembre: tournoi de tennis en simple.

Pour tous les tournois, des lots vestimentaires sont offerts à tous les participants (gants de musculation, tee-shirts, sweat-shirts, etc. financés par l'association).

STAGES INTERNES:

Mois de mars, stage futsall encadré par le conseiller technique régional de la fédération de football Eric Chevalier, participation de 30 détenus.

Novembre, formation initiation badminton encadrée par un éducateur diplômé Richard Caêl.

ACTIONS CULTURELLES:

Pièces de théâtre: Effroyables jardins, La carotte, Le fils du poissonnier.

Réalisation de la fresque à la maison de retraite. **Atelier bande dessinée** avec la représentation d'une BD réalisée par un détenu au festival d'Angoulême

RENCONTRES INTERNES:

Jeudi 24 avril : match de football détenus (15 participants) contre les étudiants de la Fac de droit de

Périgueux, vu dans les actualités régionales le même jour.

SORTIES SPORTIVES dans le cadre d'une PS:
Sortie VTT sur les chemins de randonnée de Neuvic Grignols; participation de 3 détenus



encadrés par les moniteurs du centre.

Montagne:

Du 8 au 12 septembre, stage plein air à Argeles Gazost (Pyrénées)

Rafting, VTT, randonnées haute montagne à la brèche de Roland (financés par l'association, Gespa et le CD) Participation de 5 détenus avec encadrement.

Dimanche 7 décembre : course à Périgueux, les « 10 km du canal » participation de 5 détenus + encadrement (association et Gepsa)

SPORT HEBDOMADAIRE:

chaque détenu qui ne travaille pas peut participer à 7

heures de sport en salle (musculation, badminton, ping-pong, cardio) ou en extérieur (football, tennis, basket, course à pied, volley)

Du centre de détention au centre du terrain

Depuis le mois de janvier, un détenu du centre pénitencier de Neuvic sort chaque dimanche de prison pour aller jouer un match de football avec Pays de Thenon... Et revient dans sa cellule le soir même.

epuis près de deux mois, Aggoune Achore sort de sa condition de détenu le temps d'un match de foot... Et goûte aux joies d'être un homme libre pendant 90 minutes à l'aide d'un ballon rond qui roule plus vite que les préjugés. Mais ces quelques heures de liberté sont étroitement surveillées par Fred Muller, entraineur de Pays de Thenon et éducateur sportif au centre de détention de Neuvic. qui vient le chercher deux à trois heures avant la rencontre à la prison et le ramène en cellule sitôt le match terminé.

Cette permission de sortie un peu particulière fait le bonheur d'Aggoune qui a mis le pied dehors, pour la première fois en deux ans (!), le 12 janvier, pour rencontrer Le Taillan. « Je me suix demandé comment ça allait se passer, raconte ce jeune Bordelais de 25 ans. Cela Jaisait un hon moment que f'étais en prison et que je ne m'étais pas retrouvé dans le monde extérieur. Ca faisait bizarre car je n'avais pas en la moindre permission jusqu'ici. Au début, j'étais un peu bloqué par rapport aux autres joueurs que je n'avais jamais vus mais j'ai été hien accueilli ».

Fred Muller avait, bien sûr, joué les entremetteurs avant pour que son arrivée se déroule sans entourloupe. Et si un joueur a un peu pesté, les qualités d'Aggoune balle au pied se sont chargées de le convaincre. « Il



Aggoune Achire : « J'ai été bien accueilli par l'équipe ». Photo D.L.

fallait que je prouve mes qualités dés le premier match », résume ce pur gaucher, « Il a provoqué un penalties et délivré deux passes décisives, raconte entraîneur. C'est un joueur très technique qui nous apporte beaucoup. Il m'a réconcilié avec les footeux par sa fraîcheur, son envie de jouer. Même le maire m'a dit qu'à le voir jouer, cela lui avait donné envie de revenir voir l'équipe ». Il faut avouer que Pays de Thenon est actuellement dans la panade et lutte pour sa survie après plusieurs montées successives.

Libéré samedi dernier

L'apport d'Aggoune ne sera pas de trop pour aider le club à se maintenir. Libèré samedi dernier grâce à une remise de peine, le Bordelais a promis qu'il viendrait prèter main-forte à l'entente jusqu'à la fin de saison. « C'ext le seul décideur mais j'ai confiance car c'est le foot qui peut l'aider à s'en sortir », indique Fred Muller. « Mon premier impératif, c'est de revoir ma famille, reprend Aggoune. Cela fait deux ans que je n'ai pas vu mon père car il est malade et je

ne voulais pas qu'il vienne me voir au parloir. Ensuite, il faut que je fasse des démarches pour retrouver un travail. C'est le plus important mais je ne perds pas de vue Pays de Thenon, ni le foot car j'aimerais bien faire des essais au mois de juin pour jouer en CF42 ou en DH ».

Un niveau que Fred Muller juge dans ses cordes à condition qu'Aggoune Achore poursuivre ses efforts d'insertion entamés en prison. « Le sport, c'était le seul moyen de s'évader, de s'occuper et de garder la condition physique, reconnaît-il. En jouant au foot, on arrive à faire abstraction de l'environnement. La proposition de Pays de Thenon, c'était comme un bol d'air et ça m'a permis de voir si f'avais encore le niveau ou pas, J'aimerai désormais arriver à percer dans le foot w. conclut-il.

Julien Coutenceau

L'insertion par le sport

Aggoune Achore n'est pas le premier à avoir eu la permission de sortir de prison pour jouer à Pays de Thenon. En septembre, un autre détenu a eu la possibilité d'intégrer l'effectif périgourdin, mais l'expérience ne s'est pas avérée très concluante. Ce dispositif d'intégration par le sport est évidemment très encadre. Il faut l'accord de la direction du centre de détention de Neuvic, du procureur de la république et du juge d'application des peines. Ce droit est donné à des détenus qui ont une bonne conduite au sein de l'établissement et qui ont déjà au moins purgé un tiers de leur peine. Par ailleurs, il y a un roulement au centre de détention pour avoir accès aux salles de sport et aux ateliers de travail. Aggoune a ainsi dû attendre trois mois pour accèder à la salle de musculation et cinq pour intégrer les ateliers. Il a été remis en liberté samedi, deux ans exactement après sa mise en détention.

Neuvic Anim' Comité des Fêtes

Que retenir de l'année 2008 ?

CARNAVAL: le mercredi 12 mars avec une importante participation des enfants, des parents et de l'IME de Neuvic

Pétassou a été brûlé après un défilé dans les rues puis un goûter avec la collaboration de l'association de



jumelage Neuvic Ste Béatrix a été offert aux enfants ainsi qu'une animation musicale sous la halle.



VIDE GRENIER: le dimanche 12 mai 180 exposants, de très nombreux visiteurs, une bonne ambiance pour un retour à l'organisation en centre ville.



SPECTACLE MUSIC-HALL: le samedi 28 juin au boulodrome animé par la troupe du cabaret de Bergerac « la Cosmopolitan Company » : soirée gratuite précédée d'un loto géant. Tous ceux qui ont assisté à ce spectacle ont été enchantés. Merci à Ivantout, Intermarché, l'association des commerçants neuvicois et la Mairie pour leur collaboration.

REPAS DES SANS CULOTTE : le 14 juillet avec plus de 100 convives sous la halle

BOURSE AUX ARMES : le dimanche 3 août : une « cuvée » exceptionnelle avec plus de 80 exposants et

la reconstitution d'un camp de la seconde guerre mondiale avec exposition de véhicules militaires



VIDE GRENIER : le dimanche 14 septembre avec 170 exposants et, grace à la météo, un nombre impressionnant de visiteurs.

Concours de MAISONS ILLUMINEES: pour Noël.

ET POUR 2009?

Daniel L'HOMOND au centre multimédia le 14 février : il vient présenter son nouveau spectacle « Vide Grenier » (entrée 5 €).

CARNAVAL : en mars (la date n'est pas encore arrêtée mais ce sera un mercredi sous la halle avec défilé et animation musicale)

VIDE GRENIER : le 31 mai dimanche de Pentecôte et le dimanche 13 septembre

CONCOURS DE PETANQUE : en collaboration avec "La Boule Neuvicoise" le 21 juin

Soirée MUSIC-HALL, le samedi 27 juin à la demande générale, la troupe *Cosmopolitan Company* de Bergerac viendra présenter son nouveau spectacle : soirée gratuite au Boulodrome précédée d'un loto l'après midi.

Repas de SANS CULOTTE : 14 juillet, sous la halle BOURSE AUX ARMES : 2 août, au boulodrome Et enfin le concours des maisons illuminées pour Noël.

Nous comptons sur la présence du plus grand nombre pour participer à ces manifestations dans une ambiance toujours décontractée et amicale.

Les bénévoles de NEUVIC ANIM'



Les Majorettes Pompoms de la Vallée de l'Isle

Nous sommes heureux de vous présenter nos majorettes Pompon de Neuvic. Venez nous rejoindre nombreuses. Pour toute inscription, contactez-nous au 06/77/88/79/21. Tout le groupe de majorettes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.



1ère rangée : De gauche à droite, Amelia, Manon, Marine, Maëva, Jessica, Alison. 2ème rangée : Louline, Mathilde, Ophelia, Marie et notre petite mascotte : Karen.

Les Leberous de la Double



Nous avons débuté l'année 2008 au parc des Expositions de MARSAC SUR L'ISLE à l'occasion du salon "l'Afrique chez vous" où nous avons animé la soirée du 15 février, dans un esprit de partage et d'échanges de cultures, le son des djembés se mariant avec la vielle et l'accordéon diatonique.

Lors de notre traditionnel repas à thème, le 1er mars 2008, nous avons accommodé le champignon en toutes sortes de recettes pour le plus grand plaisir de nos convives. Le 26 avril 2008, nous avons participé à CHANCELADE à un atelier de fabrication de fleurs pour la félibrée et le 9 mai 2008 nous avons apporté notre contribution à NEUVIC au Festival de la Vallée. Le 21 juin 2008, pour la troisième année consécutive, nous avons organisé sous la Halle de Neuvic une soirée "moulesfrites" avec démonstration de nos danses et, comme c'était le jour de la Fête de la Musique, les nombreuses personnes présentes ont pu bénéficier d'un mini festival de musique traditionnelle.

Nous étions naturellement présents à la Félibrée qui, exceptionnellement cette année, avait lieu au Parc des Expositions de MARSAC SUR L'ISLE, au coeur du Salon de l'Occitanie. Les Leberous y avaient aménagé un stand ce qui nous a permis d'échanger quelques mots avec les

Neuvicois qui sont gentiment venus nous voir. Notre passage à la Cour d'Amour a été très applaudi et c'est pour nous la récompense des efforts fournis toute l'année lors des répétitions. Tous ceux qui s'intéressent aux traditions et qui veulent se joindre à nous sont les bienvenus. Vous pouvez contacter notre président, Michel MASTIN, au 06.98.92.05.62 ou nous adresser un courriel :

leberous.de.la.double@orange.fr.

Nous sommes également à votre disposition pour toute animation.



En 2009, nous avons d'ores et déjà prévu de vous accueillir pour notre repas à thème le 14 mars et courant juin pour le "moules-frites".

Nous conclurons cet article en rendant hommage à un de nos anciens qui nous a malheureusement quitté cette année. René MAZIERE a longtemps été un des piliers de notre groupe et ceux qui se souviennent de l'avoir vu jouer au théâtre ou entendu conter ses histoires ne l'oublieront pas.

Bonne année à tous!



Chorale Amitié Musicale



« AMITIE MUSICALE » a débuté en 1993, avec 15 personnes, et elle n'a pas cessé de s'agrandir, actuellement nous sommes 34 choristes.

Notre chorale se compose de 4 pupitres, cette formation chante a cappella et parfois avec accompagnement.

Au fil des années, il s'est créé un vrai courant d'amitié.

A la suite de notre Assemblée générale et après approbation des comptes de l'année 2007, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau bureau :

Présidente Arlette TRABALLONI Vice Présidente Morag HAMILTON Secrétaire Michèle BOIVIN

Secrétaire adjointe Geneviève GANGLOF Trésorier Keith OAKLEY

Trsorière adjointe Odile ROBERT Autre membre Hannah OAKLEY

Remercions notre Chef de Chœur Morag HAMIL-TON pour son efficacité et sa patience et continuons ensemble pour notre grande joie. On peut chanter chez soi, mais tous ensemble c'est tellement mieux.

Nos activités pour l'année 2007/2008 :

Décembre 2007	Concert de Noël
	à l'église de Neuvic
Mars 2008	Maison de retraite de Neuvic
Mai 2008	Concert à l'église de Vallereuil
	Fête de la Vallée
	Vide grenier à Neuvic
	Concert Diapason D'argent
	à Périgueux
Juin 2008	Fête de la musique à Périgueux

Que vous soyez, chacun et chacune, étudiants, actifs ou retraités, venez nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir.

Repas annuel de la chorale.

Pour vous aidez dans votre décision, nous vous proposons d'assister en auditeur libre à nos répétitions : au CLUB « TRAIT D'UNION », rue Arnaud Yvan de Laporte à NEUVIC le jeudi de 19h30 à 21h30

Vous voulez simplement obtenir un renseignement : contactez notre secrétaire au 05 53 81 57 52.

Vous pouvez également consulter notre site : amitiemusicale.space.live.com, site créé par notre Vice Présidente et Chef de Chœur Morag HAMILTON. Vous pourrez ainsi connaître nos activités courantes et nos projets pour l'année prochaine.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons une très bonne année 2009

Banda Neuvicoise "Los Campaneros"

Grâce à une poignée de passionnés, la Banda Neuvicoise « Los Campanéros » persévère après 22 années d'existence en présentant ses animations à travers tout le département.

La saison passée, elle a assuré une vingtaine de prestations. Elle est ouverte à tous styles de fêtes : mariages, fêtes locales, anniversaires, manifestations sportives, etc... Elle accepte chaleureusement tous musiciens désireux de contribuer et de s'intégrer au groupe afin d'augmenter l'effectif. Les répétitions ont lieu tous les mardis soir à partir de 20h30, salle de l'ancien collège rue du jumelage à Neuvic (près de la bibliothèque et du gymnase)



L'association musicale de la Vallée de l'Isle



Le siège social est situé à l'hôtel d'entreprises, bâtiment A, à Neuvic sur l'Isle. L'association compte aujourd'hui trois salariés, professeurs de musique : Thierry Chateaureynaud, Philippe Maréchal et Caroline Sauvestre.

Créée en 1997, cette école de musique dispense notamment des cours de batterie, guitare (sèche, électrique et basse), piano et synthé, flûte traver-

sière, clarinette, saxophone, trompette, trombone... Depuis septembre 2008, l'école a élargi son enseignement en proposant plusieurs classes de formation musicale (solfège), dont une classe d'éveil musical, destinée aux enfants de moins de 5 ans.

Avec 92 élèves cette année, l'école voit le travail

assidu de ses professeurs récompensé. Affiliée à la Confédération Musicale de France, l'école offre ainsi la possibilité à chaque élève d'obtenir un diplôme attestant de son niveau. Ces diplômes sont remis à l'occasion d'un petit concert offert par les enfants lors de la fête de l'école, qui a lieu chaque année en Juin.

Les inscriptions se font toute l'année. Pour tout renseignement, contacter Thierry Chateaureynaud au : 06 30 79 09 97



Le NCPC (Neuvic Ciné-photo club)

Club Neuvicois, le NCPC (Neuvic Ciné-photo club) a traversé les années et s'est étoffé de plusieurs branches lesquelles ont pris plus ou moins d'essor. En effet, si la section photo et celle du modélisme aérien et maritime sont plutôt en sommeil, les sections train et auto débordent d'activité.



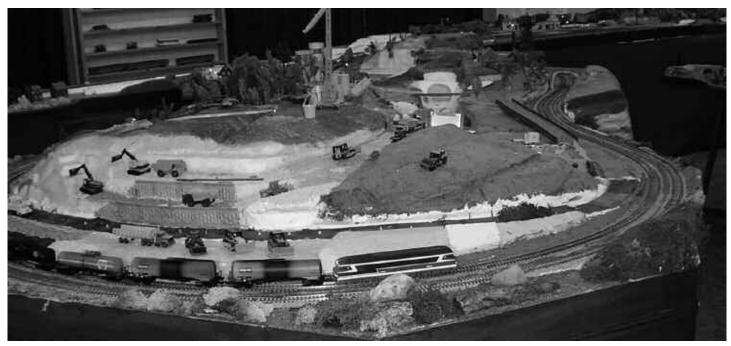
Le réseau train continue son agrandissement avec environ 450 mètres linéaires de voies, toutes décorées de paysages locaux (le château de Mauriac, les travaux de l'A89, le grand mur,...) Ajoutons l'informatisation et la gestion du trafic en automatique, « comme les vrais » : plusieurs acteurs de la section, retraités, consacrent un temps très important à cette activité pour pouvoir envisager courant 2009 faire une journée portes ouvertes.

La section "Slot" (voitures à l'échelle 1/24e ou 1/32e avec moteur électrique sur circuit rail) : un



premier circuit Carrera au 1/32e avec système « Davic » permettant aux coureurs de faire changer de piste leur voiture est développé sur 45 mètres linéaires, avec des chicanes très intéressantes, un décor tout nouveau et un éclairage pour les courses de nuit. La piste bois, destinée aux voitures à l'échelle 1/24e, est une des plus grandes d'Europe et permet des courses très spectaculaires, notamment par la vitesse des petits bolides dont les moteurs peuvent dépasser les 100 000 tours/minute!

L'année 2008 consacre pour la première fois dans la vie de la section une équipe qui gagne! Le club est en effet vainqueur du championnat Sud Ouest...à défendre en 2009. De plus, au championnat de France la manche Neuvicoise des « 24 heures de Neuvic » en juin dernier a vu le NCPC se placer sur la deuxième



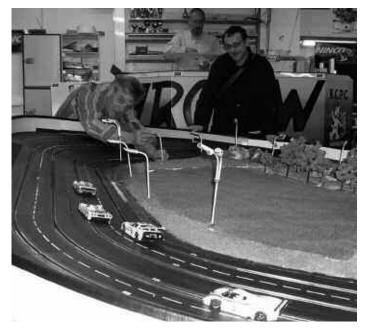


marche du podium, devant certains « cadors » des circuits slot !

Pour 2009, il faudra retenir deux dates :

- la manche du **championnat de France à Neuvic** les 2 & 3 mai 2009
- les « 24 h de Neuvic », rendez-vous très attendu dans le milieu européen du slot, les 27 & 28 juin qui seront l'objet de 2 courses d'endurance en parallèle : 24 autos sur piste carrera et 24 sur piste bois : C'est la première compétition officielle sur cette piste acquise par le club il y a 3 ans.





Pour rejoindre le club, rendez-vous tous les vendredis soir ou dimanches matin dans les locaux du NCPC, à l'étage de l'ancienne cantine Marbot à Planèze (juste à coté de la déchèterie).



Les Ateliers Neuvicois

Les Ateliers Neuvicois, c'est une association de personnes qui se retrouvent chaque jeudi pour confectionner ensemble divers objets comme des damiers en marquèterie, du tricot (écharpes, vêtements de poupées,...) de la peinture de diverses manières (sur tableaux, sur tuiles, sur soie...).

Le principe étant que chacune apporte son savoir faire et le fait partager aux autres. Et chaque année au moment des fêtes de noël une grande vente est organisée sur un week-end pour permettre de recueillir les fonds nécessaires à l'achat des matières premières. Seulement, le bouche à oreille ayant bien fonctionné, dès le samedi matin c'était la ruée dans la grande salle de la RPA (résidence des personnes âgées) pour acheter les plus belles pièces, et ce pour la plus grande fierté et le plus grand plaisir des "marchandes d'un jour"...



Société colombophile de Neuvic et ses environs

Un bon départ pour notre société qui se renforce avec cinq nouveaux adhérents. Au mois d'Avril Monsieur Andrieux s'est classé parmi les meilleurs de la région. Sur 3 concours il se classe 1er, 2ème, 3ème, une bonne performance en vitesse 300 km, et en demi fond 400 km.

Monsieur Petit fait aussi une belle performance sur la course Amsterdam « Hollande » 900 km, 6 pigeons classés le même jour.



Le club de scrabble



Nombreux sont ceux qui aiment jouer au scrabble. Le plus souvent, on pratique le scrabble classique où chaque participant joue à son tour, avec ses propres lettres, sur une grille commune.

Il existe une autre forme de jeu, le « scrabble duplicate », qui élimine le facteur chance et propose une démarche plus équitable et plus intéressante. Dans cette variante, chacun joue avec son propre jeu. Tous les participants disposent des mêmes sept lettres pour composer, dans un temps donné, le mot susceptible de rapporter le plus de points. Tous jouent en même temps, à partir des mêmes données.



Le club de scrabble est un lieu privilégié pour découvrir et pratiquer le « scrabble duplicate ». Notre but n'est pas d'organiser des compétitions mais de proposer à chacun une activité ludique qui entraîne une forme d'émulation stimulante pour l'esprit.

Nos rencontres auront lieu désormais tous les samedis à partir de 14 h, dans une salle mise à disposition par la mairie, à l'hôtel d'entreprises.

Tous les nouveaux participants seront accueillis avec grand plaisir.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Jeannine Petit au 05/53/82/25/04.



Comité de Jumelage Neuvic / Whitchurch

Pour le 29ème anniversaire de notre jumelage, une trentaine de Neuvicois et des environs s'est envolée le 2 Mai 08 à destination de SOUTHAMPTON pour retrouver,1 H.1/4 plus tard, nos amis anglais de Whitchurch/Testbourne venus nous accueillir sous un soleil magnifique.

Monsieur ROUSSEL, notre Maire, nous a fait l'honneur et le grand plaisir de nous rejoindre pour l'accueil officiel par les autorités locales dans le Centre Culturel tout neuf de WHITCHURCH, près du moulin-musée de la soie.

Après un hommage rendu aux fondateurs du jumelage disparus cette année, Mme Ena SHARPE et Mr Philippe CASALIS, une soixantaine de membres des deux Comités ont levé le verre de l'amitié.

Le dimanche, visite en car des ruines du château de CORFE (très demandé pour les tournages de films !)

Pique-nique très copieux dans le Hall STUDLAND, et promenade sur le port de POOLE, avec vue sur les nombreux yachts, de dimension impressionnante, en construction!!

Le lundi soir, après une journée libre en famille, grand diner au Club-House du Golf.

Le mardi, toujours sous un soleil radieux, sorties en famille soit à LONDRES, soit sur la côte ou autres lieux...



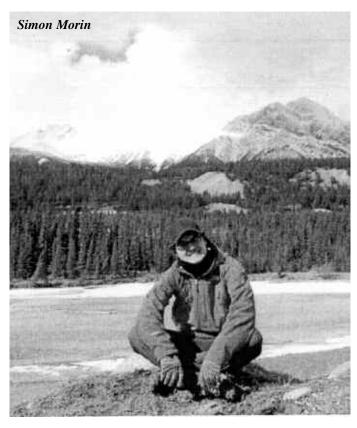
Retour le mercredi 6 à 14 H. à Bergerac la tête pleine de souvenirs!!!!

Et pour l'année 2009 ? Quel projet ? Célébrer dignement le 30ème anniversaire!!!! mais surprise!!!!! en collaboration très active avec Mr le Maire, les membres du bureau étudient avec sérieux l'organisation de cette fête de 4 jours qu'ils veulent chargée de souvenirs et ouverte vers l'avenir!!

Toutes les personnes qui ont participé, à un moment ou à un autre, à ces 30 ans d'amitié, sont invitées à prendre contact avec Jacqueline DELAMARCHE: tél. 05 53 81 51 81 ou Colette DUBOS: tél. 05 53 81 52 75, pour évoquer leurs souvenirs et montrer des photos et, bien sûr, participer à cette fête qui aura lieu du 1er au 6 MAI 2009, avec repas de gala au MULTIMEDIA.



Comité de Jumelage Neuvic - Sainte-Béatrix



Pour clôturer 2008, un tour d'horizon sur les activités du Comité.

Après notre assemblée générale en février, toutes les activités ont été centrées sur le 400 ème anniversaire de la création de Québec par Samuel Champlain avec un projet que nous avons réalisé en partenariat avec la bibliothèque de Neuvic à savoir, une soirée lecture de poèmes Québecois par le conteur Timothee Laine le 28 octobre 2008.

Le 5 Octobre à l'église Saint Pierre : un concert avec la Chorale multi-ethnique « Chantemonde » qui a su enchanter le public grâce à ses magnifiques interprétations de Jean-Sébastien Bach, Mozart, Schumann pour arriver à une époque plus récente: « La petite suite québécoise » de Marie Bernard.

Le 9 Août, la soirée grillades au bord de l'Isle est toujours très appréciée de nos amis campeurs et Neuvicois.

Nous avons également participé aux différents marchés nocturnes afin de faire découvrir la grande variété de produits typiquement québécois.

Dans le cadre de l'inter-municipalité, **Simon Morin, de Sainte-Béatrix** a travaillé aux côtés de l'équipe des services techniques et a su renseigner, avec son bel accent, les nombreux visiteurs de l'office du tourisme auprès de Karine.

Il y a eu également, le 6 Février, l'inauguration du lotissement Sainte-Béatrix où tout le monde peut admirer la sculpture de l'artiste peintre Alain Bacou représentant les armoiries des deux villes à l'entrée du lotissement.

PROJETS 2009

De nombreux projets sont prévus au cours de l'année 2009 pour faire fructifier les relations entre les deux comités.

Des échanges se mettent en place entre l'école primaire de Neuvic et Sainte-Beatrix.

En effet, le Comité va tout mettre en œuvre financièrement ces trois prochaines années pour permettre aux enfants des classes de CM1 CM2 de pouvoir découvrir le Québec.

Et nous débuterons cet objectif par un spectacle vivant « Les années Aznavour » interprété par des artistes professionnels issus de l'émission de Pascal Sevran, dimanche 1^{er} février à 15 heures au centre Multimédia.

Tous les bénéfices de chaque manifestation seront intégralement utilisés pour servir le projet ci dessus, nous souhaitons votre soutien.

Pour toute information, contactez-nous au 05.53.81.36.54

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2009

Laurence BASTIDE

APE Les Enfants d'Abord

Président Pascal Fleys

05.53.81.21.59

06.87.34.00.92

Vice Président Laurent Buisson

05.53.80.43.68

06.75.69.05.68

Secrétaire Corinne Fleys

05.53.81.21.59

06.87.20.66.68

Vice Secrétaire Karine Amblard

06.72.75.06.38

Trésorière Aurore Lautrette

05.53.80.59.63

Vice Trésorier Thomas Saget

05.53.81.13.01

Nous voudrions tout d'abord remercier les commerçants de leur participation et les parents qui ont participé à la vie scolaire.

Pour l'Année 2008

- Bourses aux jouets sur le marché de Noël Soirée dansante le 8 mars
- Sortie des PS de Mme Laborde au Domaine des Chaulnes
- Kermesse de l'école Primaire avec sa buvette et son snack
- Kermesse de l'école Maternelle avec sa buvette et son goûter

Dépenses engagées par ces activités :

3265,51 €

Recettes: 4508.30 €

Merci pour votre participation à la vie scolaire de vos enfants

C'est par vous et grâce à vous que notre association et notre école peuvent avancer et proposer de beaux moments à nos enfants

En espérant tous vous voir sur nos prochaines manifestations.



Poursuite des travaux de rénovation des locaux scolaires

A l'école maternelle, rénovation complète, du sol au plafond, de la 5^{ème} classe pour sa réouverture en septembre 2008.

A l'école élémentaire, d'importants travaux ont également été effectués dans une des deux classes restant à rénover : sol peinture pour un investissement de 13 600 €.

De plus, depuis la rentrée 2008, chaque classe est équipée de deux ordinateurs avec connexion Internet comme l'avait souhaité le Ministère de l'Education Nationale : cet équipement vient compléter les outils informatiques déjà mis à disposition au centre multimédia.

Au total la commune de Neuvic aura investi près de 72 000 € en 2008, pour l'amélioration de l'accueil des écoliers.



R.A.S.C.I.N.E.

Rassemblement de l'Artisanat, des Services, des Commerces, de l'Industrie de Neuvic sur l'Isle et ses Environs

Nous avons la chance à NEUVIC d'avoir une diversité de commerces de proximité et surtout de qualité, qu'ils soient dans le bourg, autour de l'église ou légèrement excentrés. Mais également une multitude d'artisans dont le professionnalisme n'est plus à prouver.

Ce sont eux, soutenus par leur famille, leurs amis et d'autres associations, qui font vivre le bourg et donnent ainsi envie aux Neuvicois de découvrir ou redécouvrir le bourg à travers différentes actions :

• Le jeu des vitrines Fête des Mères (trouver sa valeur) et Fête des Pères (trouver son poids).



• Ensuite, le bourg orné de quelques blasons, ce fut dans une ambiance médiévale que nous avons démarré le mois de juin. Les jeunes se sont initiés à la confection de côtes de maille. Ils ont également découvert le maniement de l'épée et l'art culinaire de l'époque (grâce à une troupe qui a combattu toute la journée). La soirée sous la halle était beaucoup plus contemporaine. Nous avons admiré l'orchestre professionnel « Alain MICHEL » avec ses musiciens, ses danseuses et tous les costumes.

Le marché nocturne du mois de juillet s'est déroulé dans une ambiance conviviale où le dynamisme du groupe "Couleur Café" nous a gardés tard dans la soirée.

- En octobre, Patrice Gouysse fêtait la fin de son investissement musical. C'est donc tout naturellement que nous avons fait un apéritif au son de quelques classiques du jazz joués par quelques uns de ses amis musiciens (de l'École nationale de musique de Périgueux).
- Le 29 Novembre, c'est autour d'un verre de vin chaud et de marrons grillés que nous avons assisté aux illuminations des **nouvelles décorations de Noël**.
- Nous avons terminé l'année 2008 par le traditionnel **marché de Noël** où les enfants ont été ravis de se promener en calèche avec le Père Noël.

Tout cela sans compter les animations de la Fédération Commerce Rural que l'on retrouve régulièrement : « J'ACHETE ICI, MON VILLAGE VIVRA » et qui ont fait gagner de nombreux séjours en thalasso et week-end pour deux personnes, sur Neuvic et toute la Dordogne. Un conseil ? Un cadeau ? Des travaux ? etc. N'hésitez pas à nous demander, nous sommes à votre écoute. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2009 et vous donnons rendez-vous pour de nouveaux projets.



Présidente : Sylvie NINEY Le P'tit Tonneau Tél. 05.53.81.62.75 Vice Présidente : Sandra CHONIS Charcutier Traiteur Tél. 05.53.81.51.57

Le renouveau de Planèze



Le Renouveau de Planèze n'a pas trouvé de repreneur. Depuis plusieurs années notre association avait pour but de rapprocher, habitants, voisins anciens et nouveaux, à l'occasion d'activités festives.

L'appel formulé dans l'invitation au dernier repas du 18 octobre dernier, nous avait fait espérer des volontaires pour passer le bâton et former un nouveau conseil d'administration. Beaucoup de participants nous ont exprimé le regret de ne pas pouvoir être présent, l'an prochain à ce repas annuel et retrouver les amis dans l'ambiance amicale qui était assurée.

Le bureau démissionnaire en totalité a décidé de dissoudre l'association. Malgré notre déception, c'est avec un grand plaisir que nous avons offert aux résidents de notre beau village, des occasions de se rassembler autour d'une bonne table et de faire la fête.

Bonne année 2009 à tous.



Fête de quartier "Rue du Docteur Léger"

Initiée en 2006 par des riverains de la rue du Dr Léger, la 3éme édition de « L'Auberge Espagnole » s'est déroulée dans la bonne humeur, avec le soleil pour compagnon.

Toutefois deux belles averses se sont invitées, fortes mais sans durée qui n'ont en rien, au contraire, entamé l'ambiance. Ambiance encore renforcée par la proximité des joueurs de pétanque.

Le soir, il restait encore plus de la moitié des participants pour terminer agréablement la journée autour de la table.

Roger PETIT



Les Amis de la Saint Jean

Cette année encore le 21 juin, les amis de la Saint Jean se sont réunis autour d'un repas convivial pour la Saint Jean à Villeverneix sur le terrain gentiment mis à notre disposition par Madame Lafon.

Ce fût une nouvelle fois une belle journée qui a



permis à ses habitants et ceux alentours de se retrouver pour mieux se connaître, échanger et tisser des liens.

Autour de nombreuses animations, petits et grands ont passé une agréable journée, qui s'est clôturée par le traditionnel feu sur le terrain prêté

par la famille FEUVRIER LAFORET.

Je veux à cette occasion remercier tous les bénévoles, la commune et ses services techniques.

Merci à Monsieur et Madame Geoffroy pour le branchement électrique.

Pour que cette fête perdure, merci à tous ceux qui voudront bien nous rejoindre

Rendez-vous en 2009

Le Président

Amicale du Personnel du Centre de Détention de Neuvic

Durant l'année 2008, l'A.P.C.D.N a rassemblé plus de 100 adhérents.

Comme chaque année, l'amicale a organisé plusieurs activités :

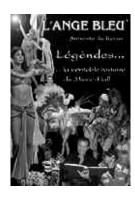
- Le 13 décembre 2008 un arbre de Noël pour les enfants des membres de l'amicale du personnel de NEUVIC, avec un spectacle réalisé par la compagnie Galop de buffles intitulé "Alexandre et Vasco ne

manquent pas d'air", un goûter et l'incontournable passage du père Noël.



- En avril, nous avons organisé un bal costumé et repas paella avec Léoncio. Nous étions 67 personnes. La soirée a connu un grand succès.





- En mai, nous avons organisé le déplacement à l'Ange Bleu. Nous sommes partis en bus et la soirée a été fort agréable. A renouveler!!!!! - Fin août, pour la troisième année consécutive, a eu lieu le tournoi de badminton. Tournoi qui a connu un vif succès, petit changement par rapport à l'an dernier, nous avons fait un tournoi de simple et de double. Nous avons clôturé la journée par un repas grillades bien mérité.

MOBIL-HOME

Pour les adhérents, l'amicale propose des séjours dans plus de 50 campings de France (120 ϵ la semaine) dans un mobil-home.

DONS

L'amicale effectue des dons pour les naissances, pour les mariages et pour les décès.

Ces dons concernent les adhérents.

Enfin, l'amicale a reconduit son don au téléthon. $(100 \in)$.

CINEMA

L'amicale finance aux adhérents des places de cinéma :

- Cinéma de Périgueux revendu aux adhérents 5,20 €
- Cinéma de ST ASTIER revendu 4 € aux adhérents
- Cinéma de Mussidan revendu 3.50 € aux adhérents. Ces activités, ouvertes à tous, ont permis de rassembler un grand nombre de participants. Elles se sont toujours déroulées dans un esprit amical et une bonne ambiance.

L'objectif premier de l'amicale est de continuer à créer du bien-être entre tous les personnels et leurs familles. Les activités pour cette année ont pour but une nouvelle fois de conjuguer les aspects festifs, sportifs et de découverte.

La Présidente C. FITUQUE

Fédération des retraités des Chemins de Fer de France et d'Outre Mer Section de Neuvic / Mussidan





Comme chaque année notre section a été active tant en informations diffusées qu'en contacts et divertissements. La sortie à l'Ange Bleu du 28 février 2008 a tant ravi les participants, au point de nous encourager à en organiser une autre le 08 novembre 2008. Celle-ci, dans la nouvelle salle et avec un nouveau spectacle.

L'assemblée générale du 24 janvier 2008 suivie du repas annuel a réuni adhérents et sympathisants dans la salle du Club House de Neuvic. Au cours de l'année, divers courriers et informations ont permis aux adhérents de connaître les nouveautés concernant la nouvelle gestion de notre Caisse de Prévoyance et des Retraites.

Le 20 octobre 2008 une réunion s'est tenue pour préciser les modalités du vote en vue de désigner les deux représentants des retraités au conseil d'administration de la C P R.

D'autres nouveautés, telles que la carte "CAR-MILLON" utilisable à partir du 01 janvier 2009, pension de réversion etc, ont été évoquées.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 08 janvier 2009, suivie du traditionnel repas annuel.

Retraités cheminots et veuves de cheminots, adhérents ou pas, vous pouvez obtenir ou échanger des renseignements spécifiques à notre mode de protection sociale, auprès de notre section. Nos activités sont aussi ouvertes aux sympathisants.

Association des Anciens Combattants de Neuvic Compte rendu des activités au cours de l'année 2008

9 février : assemblée générale au cours de laquelle, après lecture des rapports moral et financier, le bureau est reconduit à l'unanimité.

30 mars : loto qui s'est déroulé dans des conditions parfaites réunissant un grand nombre de participants. La qualité des lots a permis un réel succès à la satisfaction de tous les organisateurs.

22 avril : une délégation composée des membres de l'association était présente au congrès départemental à Périgueux.

8 mai : la cérémonie officielle débute par un dépôt de gerbe et une minute de silence et de recueillement devant la stèle des Fusillés de Théorat. Puis un défilé partant de la mairie précédé des drapeaux suivi des autorités militaires et civiles pour le monument aux Morts, place Eugène Leroy. Cette cérémonie fut suivie d'un vin d'honneur et d'un repas en commun au centre multimédia.



18 juin : cérémonie au monument aux Morts de Théorat en commémoration de l'Appel du 18 juin 1940.

14 juillet : commémoration de la fête nationale, place Eugène Leroy à Neuvic, suivie d'un vin d'honneur sous la halle de Neuvic, en présence de Mr le Maire François ROUSSEL.

21 juillet : participation d'une délégation des Anciens Combattants avec les porte-drapeaux à la cérémonie des Martyrs de la Résistance, au monument aux Morts d'Espinasse à Saint-Germain du Salembre.

21 août : cérémonie à la stèle des Fusillés de Théorat en présence de Mr le Maire de Neuvic, de Mr le Député, allocutions d'anciens résistants et dépôt de gerbes.

25 septembre : sortie organisée par l'association des Anciens Combattants, intitulée « Périgord Calèche »,

puis promenade en gabarre sur la Dordogne, promenade en forêt au village de Mazerolles en calèche tirée par des chevaux de trait, puis apéritif en forêt et délicieux repas-dansant au restaurant « Périgord Calèche ».

- dégustation ensuite du vin de Monbazillac, accompagné de pruneaux au chocolat, et retour en Périgord, direction Neuvic.

Merci aux nombreux participants de cette agréable journée d'automne.



11 novembre 2008 : La cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée devant le monument aux Morts, Place Eugène Leroy à Neuvic. Après l'envoi des couleurs, dépôt de gerbes. Puis ce fut la lecture des messages par Mrs Paul EYMERY et François ROUSSEL, maire de Neuvic. Un message particulier fut lu par un jeune collégien, Nicolas CRAMPE, de Neuvic, pour perpétuer le souvenir de ces tragiques évènements. Présence des autorités civiles et militaires.

5 décembre 2008 : Hommage au monument aux Morts de Coursac des victimes du conflit en Afrique du Nord. Une délégation de Neuvic était présente.

Le mois de décembre est réservé aux camarades malades, invalides ou hospitalisés. L'association se fait un devoir de leur offrir un cadeau pour les fêtes de fin d'année.

PREVISION DACTIVITES POUR 2009

Février: Assemblée générale,

Mars: Loto,

8 mai : Cérémonie avec remise de décorations,

18 juin : Commémoration de l'Appel du Général de

Gaulle.

14 juillet : Célébration de la fête nationale,

11 novembre : Cérémonie avec repas de l'amicale.

Une sortie est prévue au cours de l'année. Les date et lieu seront communiqués en temps opportun à tous les adhérents.

Le club Le Trait d'Union

« LE CLUB LE TRAIT D'UNION » est un club d'amitié qui propose des loisirs aux adultes quel que soit leur âge.

Au sein du CLUB, nous vous offrons de nombreuses activités :

- Les jeudis de 14 h 00 à 17 h 00, jeux de cartes et jeux de société,
- Les mardis de 15 h 00 à 16 h 30, gymnastique,
- Les mercredis à 14 h 00, randonnée et marche,
- Les mardis de 18 h 15 à 19 h 15, cours d'Anglais,
- Les mardis de 19 h 30 à 20 h 30, cours de français pour les Anglais.

Pour ces rencontres, les locaux utilisés se situent près de l'ANACE, rue Arnaud Yvan Delaporte.

Par ailleurs, nous organisons régulièrement des voyages en France et à l'étranger, des sorties, des animations et des repas.

A noter également sur vos agendas 2009 :

- Le 19 juillet le loto du club,
- Début décembre, le repas de fin d'année.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre! Une équipe dynamique vous accueillera. La bonne humeur et la convivialité vous attendent... et nous sommes ouverts à toute suggestion de nouvelles activités.

Composition du bureau :

<u>Président</u>: Jean-Christophe ORSONI, vice-présidente - Marie-Josèphe NICOT, trésorière- Jeannine WOJDALA, trésorier-adjoint - Roger PETIT, secrétaire - Maxima JUGIE secrétaire-adjointe - Marie-Jeanne RENAULT.

Pour tous renseignements:

- Jean-Christophe ORSONI : 05/53/81/64/47 06/84/60/81/63
- Marie-Josèphe NICOT : 05/53/82/65/76 Et tous les jeudis après-midi de 15 h 00 à 16 h 30, dans les locaux de l'ANACE.



Comme en 2007, nous avons continué nos différents travaux de débroussaillage sur un secteur allant de St Léon (Moulin Brûlé) au château de Neuvic et du Camping jusqu'au barrage de Fompeyre. Les îlots de l'usine et de la turbine à Planèze ont également été entretenus. A cette occasion, nous avons reçu le concours des détenus de la prison de Neuvic encadrés par leurs surveillants. Nous tenons tout particulièrement à les remercier pour leur aide précieuse.

Le bureau et les volontaires de la société de pêche de Neuvic, ainsi que le Syndicat de la Vallée de L'Isle, ont permis de préparer les berges de la rivière pour le concours de pêche du 10 août 2008. Les 56 concurrents adultes et enfants participants ont apprécié la propreté des lieux. Merci à messieurs Beaudeau et Queyrel qui ont prêté pré et matériel à cette occasion. Le prochain concours de

La Gaule Neuvicoise

pêche est déjà fixé au dimanche 9 août 2009.

En continuité des créations de pépinières à truitelles de l'année précédente, nous avons aménagé et rendu productif le ruisseau de Vallereuil « le Fompèyre »sur une longueur de 1,5 km. La pêche de ces truitelles se fera en janvier par les gardes fédéraux que nous aiderons pour le comptage et la répartition dans les divers ruisseaux.

Nous avons également organisé, avec la généreuse participation du Crédit Agricole de Neuvic, une journée d'initiation à la pêche avec deux classes de l'école primaire.

Descriptif du projet pêche en liaison avec la Fédération de Pêche de la Dordogne:

Ecole Elémentaire de Neuvic sur l'Isle journée du vendredi 23 mai 2008

Deux classes concernées :

Mme Beun (CM1,CM2) 21 élèves Mr Maître (CM2) 22 élèves Journée en deux phases pour chacune des deux classes, en alternance :

- Une demi journée sensibilisation avec support d'une animation donnée par un technicien de la Fédération.
- Une demi journée de pêche, sur le petit plan d'eau de La Maison de La Double de Neuvic, encadrée par des adultes et sous la responsabilité du maître de la classe concernée.

Objectif de cette journée :

- Sensibiliser des élèves au milieu aquatique ; faune et flore
- Fragilité de ce milieu ; risques de pollutions diverses
- Respect de l'écosystème
- Approche de la technique et de la pratique de la pêche.

La Gaule Neuvicoise souhaite à tous une bonne année 2009

Le Président Gérard DURIEUX

Association des Propriétaires et Chasseurs de Neuvic

Le bilan de la saison s'annonce meilleur que les précédents, notamment en ce qui concerne le petit gibier. Grâce aux efforts de repeuplement et de vaccination, le lapin de garennes est présent en quantité et qualité appréciable. D'autre part, très peu de foyers de maladie ont été signalés. Un prélèvement d'un lapin par jour et par chasseur a été maintenu et de nouvelles campagnes des prédateurs seront renouvelées au cours des périodes autorisées.

En ce qui concerne le lièvre, les efforts de repeuplement entrepris depuis plusieurs années portent leurs fruits. Sa présence a été constatée en quantité appréciable. Un prélèvement maximum d'un lièvre par chasseur et par saison de chasse a été

reconduit en vue de maintenir sa présence durable à un bon niveau.

Du côté de la perdrix, malgré la présence de quelques petites compagnies, sa réimplantation significative paraît difficile à obtenir.

Le faisan ne doit sa présence qu'aux gibiers de tir lâchés tous les quinze jours. Toutefois, malgré un temps trop humide en période de reproduction, plusieurs couvées ont pu avoir lieu.

La saison de chasse aux migrateurs (pigeons, bécasses...) ne s'annonce pas miraculeuse malgré de nombreux passages de « palombes » notamment.

La présence du grand gibier (cerf, chevreuil et particulièrement sanglier) est bien là. Au vu des dégâts causés, y compris en plaine, par ces animaux, une régulation raisonnable s'avère indispensable.

La vie associative connaît toujours de très beaux moments de franche convivialité. Les repas à la cabane qui permettent de réunir chasseurs et non chasseurs, continuent d'afficher complet à chaque fois. Nous regrettons d'être obligés de refuser du monde à chaque repas, même si nous essayons de pratiquer l'alternance au maximum.

Enfin, nous rappelons que nos piégeurs agrées restent à la disposition de tous les Neuvicois pour les aider à se défaire de la présence de tous les animaux nuisibles (en fonction des lois en vigueur)

Club de Badminton

Fort de sa cinquantaine d'adhérents, le Club de Badminton de Neuvic-Mussidan (CBNM) a repris ses entraînements sur les chapeaux de roues en septembre dernier.



A l'école de bad : Les jeunes apprentis badistes sont les futurs champions de demain : une vingtaine de jeunes suit des cours, encadrée par Sébastien et Philippe Galland, initiateurs diplômés.

Les entraînements se déroulent dans le gymnase neu-

vicois tous les mardis de 18h15 à 20h, et les inscriptions aux tournois des week-ends sont prises en charge par le club, que ce soient les journées du circuit jeunes départemental ou les compétitions offi-

cielles départementales et régionales. On repère déjà quelques éléments prometteurs...

Pour les adultes, tous licenciés auprès de la Fédération Française de Badminton, les entraînements libres ont lieu les lundis et jeudis soirs de 20h à 22h, et des séances encadrées par Sébastien et Philippe Galland se déroulent chaque mardi de 20h à 22h. Pour ceux qui le désirent, les inscriptions aux tournois sont également prises en charge par le club, grâce notamment à nos généreux sponsors.

Le club a présenté une équipe lors des interclubs départementaux, en première division, après s'être maintenu dans cette division l'année passée.

Pour rejoindre le club, il suffit de se présenter lors des entraînements en tenue de sport, on vous prêtera aimablement une raquette et un volant.

Vous pouvez également faire un tour sur notre jeune site : http://cbnm24.free.fr







SC Neuvic Basket

En cette nouvelle année, le SC Neuvic vous présente tous ses vœux de bonheur, de prospérité et bien évidemment une année très sportive à nos côtés.



En effet, vous êtes toujours les bienvenus sur les bancs, aux côtés de nos supporters de plus en plus nombreux, pour encourager une équipe féminine plus motivée que jamais ! Après une année en demi teinte, la saison 2008-2009 s'annonce sous de meilleurs auspices. Au moment de la trêve hivernale le SC Neuvic occupe une des trois premières places du classement provisoire avec 7 victoires sur 9 matchs. L'effectif de l'équipe sénior, constituée autour d'un noyau dur, s'est enrichi de 2 nouvelles recrues : Justine Auro et Céline Briche. A noter que le groupe a rappelé Nathalie Ley à ses côtés laquelle apporte son expérience et ses qualités à cette équipe. Par contre, nous regrettons notre shooteuse à 3 points, Hélène Maleterre, partie découvrir un autre niveau de jeu.

Les filles de ce groupe ont assuré leur entraînement elles-mêmes en début de saison, épaulées par Laurent Ley, président et coach. Depuis début novembre, Damien Caelen vient prêter main forte au club en assurant les entraînements du vendredi soir.

Le club tient à remercier les sponsors qui nous épaulent et qui sont particulièrement présents cette année. Ainsi, l'entreprise GTBA a offert aux joueuses et dirigeants des t-shirts personnalisés. La société MC Découpe, fidèle partenaire du club, offre cette année un jeu de maillots pour nos jeunes, et, Joël Joubert participe à l'achat de survêtements aux couleurs du club pour les seniors.

Par ailleurs, les plus petits sont aussi à l'honneur avec un effectif qui a presque doublé par rapport à l'année précédente. Les poussins font partie de l'Entente de la

> Vallée de l'Isle avec les clubs de Moulin Neuf, Issac et St-Front. Ces basketteurs en herbe sont encadrés par Nathalie Ley ; Isabelle Serrano qui a dû arrêter pour raison professionnelle reste toujours disponible pour donner un coup de main, de même que les filles de l'équipe sénior.

> Sur le plan sportif, les poussins se débrouillent très bien puisqu'ils occupent la 1ère place de leur poule. La relève est donc bien assurée et bien présente ...!

Finalement, il faut rendre hommage à tous les bénévoles qui sont présents à nos côtés toute la saison et qui contribuent au bon fonctionnement du club. D'ailleurs parmi ceux-ci Stéphane Peytouret a développé un

blog sur la vie du club où vous pouvez retrouver toute l'actualité du SC Neuvic:

scneuvicbasket.sport.fr

Horaires des entraînements:

enfants à partir de 5 ans : 16h30 - 18h00séniors féminines le mercredi 18h30 - 20h

et le vendredi 20h00 - 22h00

Renseignements:

Laurent Ley: 05.53.81.37.53 (le soir), Estelle Mourcin: 05.53.54.61.75 (le soir), Simone Matignon: 05.53.81.53.37

TOUS NOS VOEUX



Club de Canoë Kayak USNCK Neuvic

Une année 2008 riche en enseignement

Un championnat de France en demi-teinte.

Le Morvan accueillait cette année les championnats de France de descente en canoë-kayak. Les eaux rocailleuses du Chalaux ont poussé les compétiteurs au bout de leurs limites notamment dans les passages baptisés « Perte des veaux » et « Courtibas », ce dernier étant composé de deux chutes sur un dénivelé de 4 mètres. La compétition s'annonçait relevée et les défis importants, Loïc Robillard, Benjamin Parcelier et Jérôme Müller comptaient porter le plus haut possible les couleurs neuvicoises. Arrivés une semaine



Loïc Robillard, 22 ème au Championnats de France sur le Chalaux Benjamin Parcelier, 8ème au Championnat de France sur le Chalaux

avant les compétitions, la préparation aurait pu être optimale si les pagaies n'avaient pas cassé sur les rochers balisant la rivière. Malgré tout, ils ont abordé le Classique (mercredi) et le Sprint (samedi) dans de bonnes conditions. Loïc Robillard réalise des performances en demi-teinte en kayak monoplace Junior, prenant la 22e place en Classique puis la 24e position sur le Sprint. Benjamin Parcelier signe des résultats constants sans éclat en canoë monoplace junior, se

plaçant 8e dans les deux compétitions. Jérôme Müller termine le Classique 64e et se place 63ème sur le Sprint dans la catégorie kayak monoplace Senior. Pour finir les trois coéquipiers ont uni leurs forces pour la patrouille (course à 3 bateaux sur le parcours classique) et se positionnent 23e. Ces résultats permettent au club de se hisser à la 27° position du classement national des clubs, révélant la bonne santé de notre structure.

En parallèle de la compétition Jérôme Müller a pu bénéficier de la formation de Juge Arbitre, renforçant ainsi l'implication du club dans le monde de la descente. Nos compétiteurs sont rentrés lundi du Morvan, ils vont prendre quinze jours pour se reposer puis repartir sur l'analyse de la saison les points forts et les points faibles de façon à préparer la saison 2008/2009 de la meilleure façon avec en ligne de mire les championnats du Monde Junior.

Championnat d'Aquitaine de Neuvic 13 Avril 2008

Dimanche 13 Avril, le club de Neuvic a organisé le Championnat d'Aquitaine de Course en ligne. Compétition disputée sur 500 mètres, le cadre offert par le plan d'eau de Neuvic sur l'Isle a été apprécié de tous. Les 112 compétiteurs se sont affrontés entre le Château de Neuvic et le camping municipal par un temps clément malgré les prévisions météorologiques. Les kayakistes aquitains qui avaient bien besoin de s'affirmer dans cette discipline olympique ont répondu présent et c'est une satisfaction pour le staff d'organisation de cette manifestation.

Les bénévoles neuvicois (parents et licenciés) ont permis le bon déroulement de cette journée que le club voulait à la fois sportive et festive en conviant tous les habitants neuvicois à se rassembler autour de notre sport et des athlètes régionaux.

Résultats neuvicois.

Près de trente neuvicois étaient inscrits pour la compétition dans un maximum d'embarcation.



Le « staff » de l'organisation et les compétiteurs du club de Neuvic lors du Championnat d'Aquitaine le 13 Avril.



La plage du camping prise d'assaut par les canoë lors des Championnats d'Aquitaine.

Commençons par les réussites féminines du weekend : en monoplace, Morgane Lévêque signe une belle course et monte sur la 2ème marche du podium en benjamine. Morgane Debelleix termine avec mérite à la 4ème place de la catégorie cadette. Elle réussit, avec sa coéquipière Amandine Del Coral à atteindre la 2nde marche du podium en K2 cadette. A noter également la 1ère position de notre K4 mixte composé de Morgane Debelleix, Amandine Del Coral, Didier Guichard et Alain Rebière.

Chez les hommes les résultats sont également très satisfaisants, notamment pour Loïc Robillard, récemment intégré pour la saison 2009 dans les listes ministérielles Espoir de Haut Niveau français, qui a réalisé une performance sportive remarquable. Les spectateurs ont pu assister dans la catégorie kayak monoplace junior à une des courses les plus spectaculaires de la journée. Loïc et Kévin Vidal (membre de l'équipe de France junior) se sont livrés un duel haletant sur les 500 mètres de course. Un léger déséquilibre dans les derniers mètres fera perdre la 1ère place à Loïc pour un peu plus d'1 seconde. Mais au débarquement, notre athlète était satisfait de sa performance d'autant plus que leurs deux temps seront similaires aux premiers Seniors. Les deux concurrents et, avant tout, amis se sont ensuite serrés la main et se donnent déjà rendez vous lors de prochaines courses. A noter également la bonne participation de Paul Robillard qui dans la même catégorie termine 4ème.

Thomas Heudes réussit à se hisser sur le podium des kayaks monoplaces poussin et termine 3ème.

En kayak monoplace benjamin, course encourageante pour Antoine Labrue qui finit à la 6ème position. En canoë monoplace minime, Victor Niney continue sur la bonne réussite de la finale Course Jeune et se place dans une compétition régionale sur la 2nde marche du podium. Sylvain Rey lui aussi en canoë monoplace prend également la 2nde position et confirme sa bonne forme.

Julien Robillard et

Johnathan Brown terminent avec courage à la 4ème position des kayaks biplace senior, tandis que leurs ainés Yves Lachartre et Alain Rebière se hissent sur la 3ème marche du podium en kayak biplace vétéran. Toujours en vétéran, notre K4 composé de Jean Marc Heudes, Didier Guichard, Yves Lachartre et Alain Rebière atteint la 2nde marche du podium.

Notons également la participation volontaire et encourageante de Gatien Warin, Axel Omietanski, Valentin Lebrette et Victor Mondary dans la catégorie kayak homme cadet mais qui n'ont pas réussi à atteindre lors des séries la Finale A. Ils terminent tout de même dans la finale B respectivement 2ème, 3ème, 4ème et 5ème.

Nous avons terminé la journée par les podiums et un pot de l'amitié en présence du député Pascal Deguilhem, des nouveaux conseillers municipaux de la commune de Neuvic, de nos partenaires du Comité départemental de canoë-kayak, de la DDJS, d'Intermarché Neuvic, d'Hervé Thermique et de l'association des commerçants de Neuvic qui nous ont soutenus pour cette manifestation.

Animations estivales.

L'été est synonyme de reprise de la location estivale. Nous avons accueilli le double de touristes par rapport à 2007. Nous leur avons fait découvrir le canoë, notre environnement et la rivière Isle. Ils ont ainsi réalisé des descentes libres ou accompagnées, suivi des cours d'initiations et des stages hebdomadaires pour les plus jeunes. Une nouvelle formule a été proposée cet été pour les personnes désireuses de

découvrir notre patrimoine et la rivière Isle. La Descente du Canotier Gourmand a été proposée sur la journée (10h-16h) entre Saint-Astier et Neuvic, pour enfants et adultes, avec commentaires touristiques et pause pique nique en face du Château de Beauséjour. La descente se faisait sur réservation à l'Office de Tourisme ou au club (rte du Gd Mur) de Neuvic, mais par manque de moyens logistiques nous n'avons pu tester la formule. Ce projet a associé les producteurs de la vallée de l'Isle (Biscotterie de Chantérac, La ferme du Maine, Pisciculture de Beauronne, Miellerie Gouissem, ainsi que des fraises et du jus de pomme produit dans la vallée). Ce concept devrait être reconduit en 2009 en espérant plus de succès. Nos traditionnelles Descentes aux Flambeaux prévues les Vendredis attirent toujours un public demandeur. A noter que la bonne fréquentation estivale est due en grande partie à la présence d'un permanent, Paul Robillard qui a assuré les locations pendant les deux mois.

Formation

L'année 2008 a vu le renforcement des bénévoles formés. Tout d'abord Paul Robillard qui a obtenu sa qualification d'encadrant canoë kayak dans son BAFA. Il a également effectué un service civil volontaire de Juin à Novembre dans le cadre d'un développement logistique du club. Jérôme Müller et Julien Robillard ont obtenu leur habilitation H1 pour faire passer les pagaies couleurs (système d'évaluation similaire aux ceintures de Judo) aux Jeunes.

Sébastien Maury continue avec conviction de se former à la fonction de Juge Arbitre dans la discipline olympique, le slalom.

Projets 2009

Participation au développement du Pays de l'Isle via des actions pour la découverte de la rivière Isle et de sa pratique.

Projet d'un voyage en Angleterre pour la fin août 2009 sur dix jours en relation avec le club sur place.

Bonne année à tous les neuvicois, nous vous attendons nombreux pour les prochaines animations de l'année 2009.

Julien Robillard

USNCK Neuvic

29 route du Grand mur – 24190 NEUVIC Ouvert le Mercredi de 14h à 17h et le Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h,

Les dimanches et vacances scolaires, sorties et stages suivant le niveau du pratiquant,

mais aussi tous les jours en juillet et en août.

Renseignements

06.74.36.28.77 et canoeneuvic@yahoo.fr www.canoeneuvic.com



Des particpants prêts pour une descente nocturne de St Léon à Neuvic.

L'U.S.N. - Rugby

L'union sportive neuvicoise section rugby fait partie aujourd'hui d'une des associations les plus anciennes de notre village. Cette longévité lui a fait connaître une évolution normale due aux changements de la société, à ses progrès techniques et aussi à la personnalité différente des acteurs qui ont été les joueurs et les dirigeants au fil du temps.

La notion du « rugby de clocher » a été la première victime de cette évolution et la constitution d'une équipe, actuellement, ne peut se faire qu'avec l'arrivée de joueurs extérieurs, n'habitant pas la commune et même parfois le canton. L'adhésion de ces joueurs tient à un nombre important de facteurs aussi différents les uns que les autres, amitiés entre joueurs, emploi local, situation professionnelle du conjoint, résultats au cours de l'année précédente, recrutements de joueurs reconnus, objectifs prévus pour la nouvelle saison, autant de motifs divers pouvant faire qu'une saison sera réussie ou pas.

Le fruit de tous ces efforts se traduit aujourd'hui par une quatrième place pour l'équipe première et une troisième pour l'équipe 2 à mi parcours d'un championnat de 1ère série du Périgord Agenais. Raisonnablement nous pouvons espérer une qualification pour disputer les phases finales et pourquoi ne pas rêver à une montée en division supérieure...

Autre élément de satisfaction, l'école de rugby qui affiche une vitalité et un dynamisme toujours plus débordants, laisse penser que l'avenir du club est assuré. L'équipe d'éducateurs et membres, 22 au total, hommes et femmes, dirigés par leur président "Titou", Régis Bonhomme, accomplit un travail exemplaire pour former et éduquer plus de 80 jeunes filles et garçons, répartis dans plusieurs catégories allant des lutins aux minimes. Cependant et afin de permettre aux catégories d'âges se trouvant entre les minimes et les séniors, de jouer en équipe, il existe un regroupement des associations appelé « Entente des deux vallées ».



Pour mener à bien un tel projet nous pouvons compter sur une équipe de bénévoles regroupant une cinquantaine de membres que beaucoup de clubs nous envient. Ce nombre parait important mais les tâches le sont aussi, cette équipe encadre cette année plus de 70 licenciés chez les séniors et plus de 80 jeunes de l'école de Rugby.

L'équipe sénior a connu ces dernières années des fortunes diverses et surtout deux descentes consécutives. Dans un tel contexte il a fallu mobiliser toutes les énergies afin de redresser une situation qui à très court terme pouvait amener à la disparition du club. Un recrutement judicieux, une prise de conscience de tous les membres, joueurs, dirigeants, une participation des élus, permettent de voir aujourd'hui l'avenir plus sereinement. Le nouvel entraîneur peut réaliser un travail sérieux et bénéfique grâce à la présence nombreuse et régulière des joueurs, conditions nécessaires et indispensables pour gérer un sport d'équipe, mais qui avaient fait cruellement défaut les années précédentes.

Les clubs de Neuvic, Mussidan, Montpon, Ribérac, Saint Astier et Vergt y sont représentés et permettent de voir évoluer des équipes très compétitives de minimes, cadets et juniors, chaque club individuellement étant incapable de constituer une équipe. Tous ces efforts vers les jeunes peuvent laisser entrevoir un avenir meilleur pour chaque club et surtout de revoir évoluer des joueurs locaux dans leurs équipes.

Nous ne terminerons pas sans avoir quelques mots de remerciements à tous nos « sponsors », membres bienfaiteurs, supporters, commerçants neuvicois qui nous aident à faire vivre cette association. Remerciements aussi à la municipalité qui vient de mettre à la disposition des clubs de football et de rugby un magnifique terrain d'entrainement avec éclairage, principalement destiné aux jeunes.

Le bureau séniors : Serge Faure et Christine Lafon Le Bureau de d'école de Rugby : Régis Bonhomme

Club de Football de Neuvic Saint-Léon

Tout d'abord ce début d'année 2008 a été marqué par la remise du Label Qualité de la Fédération Française de Football à notre club. C'est devant un parterre d'élus très fourni que ce diplôme a été remis au Président du Club, Christian RAIGNIER. Celui-ci remercia l'ensemble des présents, car cette remise concrétise, pour lui, une récompense pour les éducateurs du club. L'obtention du Label est également liée à la présence active de certains parents et aussi, et surtout, aux structures sportives mises en place par les deux communes.



Patrick MATTENET (Président du District de Football de la Dordogne) approuva cette passion qui anime ce club. Il insista sur le travail réalisé : « Neuvic St Léon est le symbole d'une entente réussie, quand les gens se retrouvent pour faire avancer le football, ce dernier est toujours gagnant, les dix titres de champion de la dernière décennie ne sont pas dûs au hasard ».

Le 22 mars 2008, Wilfried BERGER, joueur emblématique de l'A.S.N.S.L s'est vu remettre la médaille d'honneur du District, catégorie joueur. Cette récompense est des plus méritée quand on connaît le dévouement et le comportement exemplaires de ce



joueur dans le club. Quant au Président Christian RAIGNIER, il a été décoré de la même médaille catégorie dirigeant. C'est là aussi bien mérité, car



Christian se dépense sans compter à la tête d'un club qui affiche plus de 150 licenciés et pas moins de 12 équipes toutes catégories confondues.

Le 12 avril 2008, une fois encore, notre association s'est vu confier l'organisation des finales départementales catégorie Benjamins sur le site de Planèze. Plus de 150 jeunes, de 10 et 11 ans, se sont disputés le titre de champion de la Dordogne. Grâce aux dirigeants bénévoles et surtout aux installations sportives dont la municipalité nous a dotés, cette journée fut une réussite totale.



Le Club a vu l'arrivée d'un nouvel entraîneur Nourdine BOUFRIZI. Avec la signature de quelques nouveaux joueurs, celui-ci a su faire l'amalgame avec les anciens ; ce qui s'est traduit par une nouvelle place sur le podium pour l'équipe A en promotion de Ligue et une place en demi-finale de coupe départementale.

L'équipe B, après un bon début, a légèrement fléchi, mais elle termine dans le haut du classement.

L'équipe C a séduit en terminant première de sa Poule et pouvait donc, de ce fait, accéder à la division supérieure.

Concernant les jeunes à onze, en entente avec MUS-SIDAN, ils ont réalisé une saison moyenne. Cette première saison a permis de jeter les bases d'un avenir serein, pour ces jeunes qui sont les futurs éléments de nos équipes fanions.

Enfin, côté foot animation, les enfants ont pris du plaisir avec des éducateurs diplômés, qui ont qualifié leurs équipes respectives pour les différentes finales départementales et ont gagné des tournois.

Côté dirigeants, nous avons enregistré un double départ. En effet, Patrick et Sylvette DEMARET, ont choisi de prendre un peu de recul. Mais Patrick n'a toutefois pas tourné la page complètement, puisqu'il a pris les rênes de l'entente des jeunes avec MUSSIDAN en tant que Président. Un grand merci à tous les deux pour tout ce qu'ils ont su apporter au sein du Club.

Un mot également pour nos quatre arbitres : Cyril

DELAFORGE, Fabrice DUBOIS, Stéphane GRANGER, Jean-Guy VALADE pour leur implication dans le club.

Nous terminerons ces propos en espérant la montée pour les équipes A et B, et la réussite dans les résultats des jeunes à onze, qui sont bien partis pour.

Nous remercions particulièrement les différents sponsors qui nous soutiennent tout au long de l'année, et dont certains nous ont offert des équipements.

Le Président.



CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE NEUVIC

Depuis la rentrée de septembre, le club a repris ses activités. La majorité de nos adhérentes reste fidèle, et nous espérons en voir arriver de nouvelles.

L'assiduité des anciennes confirme le bienfait de ces moments de détente dans une ambiance chaleureuse et amicale et la qualité de nos animateurs, tous deux diplômés de la Fédération française d'éducation physique :

- Jocelyne LAVAUD qui intervient le lundi de 18h15 à 19h15,
- Roger PETIT qui intervient le mercredi au même horaire

Le club de GV offre ainsi à ses adhérentes deux séances de gymnastique pour un entretien efficace et régulier de leur forme physique.

Les cours allient renforcement musculaire, souplesse et endurance de façon attractive et variée grâce au support musical rythmant les exercices et les mouvements.

Les séances ont lieu dans la salle du « Sourire ». L'adhésion à notre club, 75 euros par an, se fait auprès de notre trésorière Jeanine FRENTZEL.

C'est avec un grand plaisir que nous accueillons toutes celles qui sont intéressées : il leur est toujours possible de venir voir un cours pour s'en faire une idée précise.

Marie-Claude SIMON

Présidente : Marie-Claude SIMON (Neuvic) Vice-présidente : Sigrid AIN (Vallereuil) Trésorière : Jeanine FRENTZEL (Neuvic)

Secrétaire : Marie-Claude AUDEBERT (Saint-Léon)

Judo-Club Neuvicois

« L'efficacité maximale, dans l'usage de l'esprit et du corps !.. »

Le Judo-Club Neuvicois a débuté la nouvelle saison 2008/2009 sous les meilleurs auspices. Outre que la saison écoulée fut excellente par la stricte application de l'esprit Judo, toujours basé sur l'authenticité du code moral et sur la sincérité du respect de la personne, c'est toujours le dynamisme chaleureux, fondé sur la complémentarité et la cohésion, qui règne à nouveau en maître, au sein du club.



Le Président, Bruno LABRIOT, assisté de son équipe dirigeante, peut donc s'enorgueillir de former des enfants à un sport qui leur permet d'acquérir un bon équilibre, une bonne santé physique et morale, et de leur inculquer les valeurs sportives, propres aux Arts Martiaux, pour que cela leur serve dans leur future vie adulte ...

Le **Judo-Club Neuvicois** enseigne donc le Judo, le Jujitsu et le Taïso, avec des enseignants de qualité, et citons notamment Aurore PETIT qui assistée de Roger-Charles DEPULLE, sont tous deux à féliciter pour leur engagement au sein du club, auprès du Président et des jeunes Judokas.

Une nouvelle discipline a vu le jour, par la création d'une section **AÏKIDO**, encadrée par un professeur réputé, Patrick HUET, 3ème Dan FFAB et 4ème Dan FSJDA, et l'accueil est manifestement très enthousiaste, vu le nombre de nouveaux licenciés...

Il faut également saluer les efforts importants de la municipalité, car la très belle réfection extérieure du Dojo Municipal, et l'aide technique apportée au club au cours de la saison dernière, lors des différentes manifestations sportives, honorent Monsieur le Maire François ROUSSEL et ses très dynamiques personnels.

Durant cette nouvelle saison, outre la participation du Judo-Club à de nombreuses manifestations sportives, de nouvelles réjouissances sont en préparation, et feront l'objet de communications prochaines, pour la plus grande joie de nos jeunes Judokas ...

Rappel des horaires :

JUDO

Mercredi de 16h00 à 17h00 pour les 6-7 ans et de 17h00 à 18h00 pour les 8-10 ans. Jeudi de 20h00 à 21h00 pour les + de 11 ans. Samedi de 16h00 à 17h30 pour tous les âges.

JUJITSU: adultes / adolescents

Mercredi de 19h45 à 21h00 (adultes/adolescents)

AÏKIDO: adultes / adolescents

Mardi et Vendredi

de 19h45 à 21h00 (adultes/adolescents) Samedi de 10h00 à 12h00 (adultes/adolescents)



La Boule Neuvicoise

Les membres du bureau :

Présidents d'honneur : François ROUSSEL et Paul EYMERY,

Président actif : Jacques LARGE

Vices Présidents : Jean Claude COUDERT et François LE REUN

Secrétaires: Laurent TROUBADIS et Gilles ROBYN

Trésoriers: Emilien LABAILS, Stéphane AUGUSTIN, Jean Louis VENTADOU

Vérificateurs aux comptes : Paul Eymery et Georges BARBOSA,

Membres du conseil d'administration : Marie Thérèse CASSADOUR, Suzanne TEILLET, Nicole CHATEAU-RAYANAUD, Roger PETIT, Bernard PRIOSET, Jacques THEVIN, Jean Pierre PECOUT, Albert RUBEAUX,

Paul TEILLET, Jean Paul BOUTINAUD, Charles VISSE, Roger DESFARGES;

CHAMPIONNATS PAR EQUIPE DE CLUB

Très bon résultat pour la boule Neuvicoise (2eme division) qui termine à la deuxième place avec 6 victoires en 8 rencontres et **accédera donc à la 1**ère **division** la saison prochaine grâce notamment au retour au club de joueurs tels que Romain et Eric Prioset, Charles Visse (photo ci-contre) et bien d'autres sans oublier **NOS ANCIENS.**

JOUEURS CLASSÉS

Grâce à leurs très bons résultats obtenus dans les divers concours du département, 3 de nos joueurs évolueront la saison prochaine en honneur départemental : Eric Prioset, Jean-Marc Lecault et François Le-Reun.

Félicitations à vous.

ENFIN UN CONCOURS REGIONAL

En complément de nos concours habituels (2 concours vétérans, les challenges « commerçants et artisans », Christian Prioset, Alexis Grimaud et à la demande de leurs petits enfants le challenge Henriette et Guy Baunat) viendra s'ajouter un concours régional intitulé :

"Grand prix du comité des Fêtes"

Cette compétition organisée par la Boule Neuvicoise et le Comité des fêtes aura lieu le **21 juin** à partir de **10h**, sera dotée de **2500** € plus la participation des joueurs, nous devrions donc voir évoluer sur le boulodrome de la cité des Tilleuls près de 300 joueurs et peut être plus, venus de tout le département et des départements voisins.

A partir de 14 heures doublette féminine









CHAMPIONNATS TRIPLETTES PROVENCAL

Le club de Neuvic a la charge d'organiser cette compétition très spectaculaire, elle aura lieu les **16 et 17 mai**, et le dimanche après-midi nous assisterons aux qualifications jeunes (minimes, cadets, juniors) pour le championnat de France.

Si vous souhaitez nous rejoindre et pratiquer notre sport loisir n'hésitez pas à prendre contact avec le président au 06 86 50 02 39 ou, rendez-vous tous les jours sur le boulodrome à partir de 14 heures.

TC NEUVIC 30 ans déjà.....

En 1978 une nouvelle équipe prenait la direction du TCN né en 1967. C'est donc Jacky (président) Michel (trésorier) Guy (secrétaire) assistés de Christian, Jean Michel, Marie Noëlle, Michel et Simone pour encadrer les jeunes pousses de l'école de tennis. Tous se reconnaîtront sauf Michel trop tôt disparu, mais sa famille toujours fidèle au TCN saura......

A cette époque les doubles du jeudi soir avec Abel, Michel (un autre) Jean Paul et ceux cités plus haut, se terminaient tard dans la nuit après la partie de belote et la tisane au club house.

Pour cet anniversaire la municipalité nous a dotés d'un superbe court couvert convoité par tous les clubs qui l'ont visité. Cette construction unique en Dordogne nous permet de fonctionner toute l'année par tous les temps. Merci à la Mairie qui fait beaucoup pour inviter nos jeunes à venir se divertir au stade de Planèze.

L'école de tennis dirigée par Christophe pendant de nombreuses années est maintenant encadrée par Anael . Nos jeunes se comportent bien dans les championnats départementaux.

Nos seniors aussi nous représentent très bien dans les différentes compétitions.

Un bravo à nos féminines qui terminent premières de leur poule dans le championnat d'automne pour la reprise de cette équipe dirigée par Maria.

Notre tournoi annuel toujours aussi prisé est la fête de notre club tous les ans au mois d'août depuis 25 ans. Il faudra compter sur Serge qui convoque et programme les quelques 200 joueuses et joueurs engagés dans cette épreuve.

Je termine par une note qui ne plaira pas à tous mais...... le stationnement est interdit devant le club house, il est fort désagréable de ne pouvoir regarder les matches assis au soleil depuis la terrasse.

Le TCN vous souhaiteune très bonne année 2009.



Inauguration du Tennis couvert



Concours des maisons illuminées

Cela fait maintenant quelques années que le comité des fêtes « Neuvic anim' » organise sur la commune un concours de maisons illuminées à l'occasion des fêtes de Noël. Les habitants se sont pris au jeu, d'aucun construisant une crèche animée, d'autres proposant un thème d'illumination.

Ce phénomène a pris une telle ampleur qu'il a dépassé les limites de la commune pour arriver aux oreilles des journalistes régionaux de « France 3 », lesquels sont venus filmer les décorations!

Les lauréats récompensés, Jean-Claude Durieux et Marie Claude FOULARD, 12 rue de la Mazille, pour la deuxième année consécutive, suivis de près par Léoncio et Evelyne Roca-Calvache, lotissement de la



Croix Blanche et de Thibaut Lemarchand rue de la Mazille. Et devinez quels ont été les prix attribués ? Des guirlandes d'extérieur ! De quoi décorer la maison un peu plus pour Noël prochain...

Conseil des Sages

Comme cela avait été annoncé pendant la campagne électorale, le Conseil des Sages a été installé et s'est réuni pour la première fois samedi 18 octobre 2008.dans la grande salle du Conseil Municipal de la mairie.

Il fallait réunir trois conditions pour « devenir sage » : avoir été élu au conseil municipal de Neuvic, résider à Neuvic et manifester le désir de devenir membre de ce « haut conseil ».

En son sein on retrouve toutes obédiences politiques, des cheveux blancs comme Robert MARTIN qui était conseiller en 1953! mais un « jeune » comme Marc BRUNET, 49 ans.

Ce conseil se réunira deux fois par an pour donner un avis consultatif sur divers sujets mais pourra également s'autosaisir pour faire en toute liberté des propositions.



Une première présentation du projet de collecte des témoignages, documents et souvenirs autour de l'usine Marbot a suscité un fort engouement de la part de l'ensemble du Conseil des Sages.

Ces « retraités de la vie politique » ont désigné au sein de leur Conseil un président et un vice-président (respectivement Pierre Besse et Jean-Pierre Plantey), Christiane Meredieu s'étant vue attribuer le secrétariat, avant de se donner rendez-vous pour la prochaine séance.

Palmarès du Concours des Maisons Fleuries



Comme chaque année, le jury du concours des maisons fleuries s'est déplacé afin de visiter tous les villages et hameaux de la commune. Les maisons ayant un jardin ou balcon visible de la rue pour lesquelles le jury a constaté un réel effort d'embellissement, ont obtenu une note de la part de chaque membre du jury. Le total des points ainsi obtenu détermine le classement.

Les dix premiers de chaque catégorie ont été retenus pour le classement et la dotation.

Résultats:

Jardins visibles de la rue :

Irène DECOLY, Allain MAGNE, Jean-Jacques ELIAS, Emilie LE REUN, André GUILLON, Maxime LAVI-GNAC, Renato BONASSERA, Christophe MAZE, Martine ETIENNE, Jacques GAY.

Balcons – terrasses:

Alain DELUGIN, Sylvette DESPLAT, Raymond FAUCHER, Gérard LAURIERE, Suzette MATHET, Roland ESPERET, Yves MARCHAND, Marilène BEAUCOURNUT, Jeannine BIGAULT, Maurice BESSARD.

Décors voie publique :

Marc RASPIENGEAS, Claude FOULARD, Daniel LABAR-SOUQUE.

Prix spécial

Décerné à la RPA, résidence pour per-

sonnes âgées, rue Arnaud Yvan de Laporte et l'EHPAD, Maison de Retraite.





Journée plantations

Les élus et bénévoles aidés des services techniques lors de la traditionnelle journée « plantations ».

Cette année, deux sites ont été privilégiés :

- plantation d'une haie de charmes sur le futur espace public rue du 8 mai 45, qui fera l'objet d'un aménagement pour faciliter la circulation et la sécurité du secteur,





- complément de plantations au centre multimédia, avec en particulier la plantation d'un ginko biloba en souvenir d'Eric et au nom de l'association du don d'organes représentée à Neuvic par Monsieur Yves MARCHAND.



Naissances

- Daisy, née le 02 janvier au foyer de Mania WINDERSTHIN
- Mélina, née le 27 janvier au foyer de Bruno LABARSOUQUE et de Carla FERREIRA
- Paco Paul, né le 17 février au foyer de Cécile GOUISSEM
- Clémence Amélie, née le 22 février au foyer de Mr et Mme Damien ÉTTÉ
- Yannis, né le 23 mars au foyer de Abdellah ABIDI et de Audrey LAFFLEUR
- Lana Elisa, née le 26 avril au foyer de Anthony JEAN et de Linda LOHEZ
- Sorenza, née le 28 avril au foyer de Jean Pierre MONTEIL et de Coralie GUICHARD
- Noah Armand Gabriel, né le 06 mai au foyer de Stéphane MIGEON et Stéphanie CHAMINAUD
- Lylou Ambre née le 08 mai au foyer de Mr et Mme Nicolas DEVIER
- Faustine Jeanne-Marie, née le 21 mai au foyer de Loïc DEVAUX et de Nazareth LENGLET
- Paolo Giovanni, né le 21 mai au foyer de Olivier MAGNE et de Sarah QUAGLIARA
- Lola, née le 01 juin au foyer de Jonathan TUTIN et de Laura DELORD
- Selma, née le 08 juin au foyer de Jérôme LE DORZE et de Anne WEIDMANN
- Camille, née le 13 juin au foyer de Mr et Mme David HAZERA
- Anaëlle, née le 18 juin au foyer de Nicolas JOUBERT et de Sabrina TRONCHE
- Marine, née le 26 juin au foyer de Mr et Mme Sébastien LAVIGNAC
- Sarah, née le 5 juillet au foyer de Joanny LEMAN et de Nathalie WINSTERSHEIM
- Romain André, né le 10 juillet

- au foyer de Sébastien VAN ERPS et de Carmen ROUVÈS
- Adam, né le 15 juillet au foyer de Mr et Mme Ahmed EL YAQTINE
- Paul Philippe Lionel, né le 23 juillet au foyer de Mr et Mme Benoît CLARENC
- Juliette Mégane, née le 30 juillet au foyer de Mélissa LAPEYRONNIE
- Rémi Michel Jean, né le 20 août au foyer de Eric LACHENAUD et de Marie-Pierre TASSAIN
- Nolan Kylian, né le 24 août au foyer de Johnny SALOMON et de Amandine POMIROL
- Noah, né le 25 août au foyer de Fabrice POUMIREAU et de Morgane TUTIN
- Zoé Marie-Madeleine Alexandra, née le 11 octobre au foyer de Steve MAURY et de Angélique PEREZ
- Zélie Kléo Chéhérazade, née le 8 octobre au foyer de Mélissandre LENGLET
- **Léna Mado**, née le 16 octobre au foyer de Julien MOHR et de Laetitia CHAUMARD
- Louna Emma Léa, née le 04 novembre au foyer de Emilie VIRATELLE
- Lucas Patrick Alain, née le 21 novembre au foyer de Mr et Mme Damien SUBILLEAU
- **Mélodie Louise**, née le 27 novembre au foyer de Sébastien LEVALLOIS et de Gwenaëlle GUILLEVIC
- Louis Marie Dominique, né le 09 décembre au foyer de Mr et Mme Rudy ROPITAL
- Maëlys Louane Jade, née le 17 décembre au foyer de Nicolas LACOSTE et de Christine SAUBESTY
- Maxance et Thomas, nés le 19 décembre au foyer de David GOURVAT et de Alexandra DECLAN
- Camille Naëda Lucette, née le 22 décembre au foyer de Guillaume MAILLARD et de Marina CUMÉNAL

Mariages

- Inès GALLIEZ et Benoît CLARENC, le 1er mars
- Martine DOUA GOUET et Christophe CERDAN, le 12 avril
- Géraldine DELECROIX et Christophe DAUBIES,



le 12 avril

- Fleure LEBEAUX et Pascal MAZE, le 10 mai
- Geneviève ANGONIE TSALA et Daniel GANGLOFF, le 24 mai
- Laura LARDANT et Benjamin SOUKUP, le 7 juin
- Brigitte SAUVAGE et Jean-Michel GAUSSEN, le 21 juin
- Annie PINET-DUSSOULIER et Serge ZONENBERG, le 5 juillet
- Hélène POMMIER et Olivier LESNIK, le 12 juillet
- Vanessa OULHEN et Olivier NAUDET, le 19 juillet
- Marie-Thérèse BOILEVIN et Patrice GOVAERTS, le 21 juillet
- Séverine LURET et Christophe LABRUE, le 26 juillet
- Fabienne DURAU et Bruno JOSEPH, le 26 juillet
- Aurélie LARDANT et Jérôme VAUDOU, le 16 août
- Fabienne PRIOSET et Nicolas DEVIER, le 16 août
- Natacha ZETTOR et Julien REBIERE, le 23 août
- Céline JEDRZEJCZYK et Romain PRIOSET, le 13 septembre

Décés

- Paul ANDRé, le 19 juillet, 83 ans
- Georges BLOIS-VALENTIN, le 11 juin, 87 ans
- Léontine BOULANGER, le 8 janvier, 93 ans
- Elise BRUNETEAU veuve CIPIERRE, le 7 juillet, 99 ans
- Philippe CASALIS, le 15 mars, 75 ans
- Germaine COMBENETOUZE, veuve

DURIEUX, le 25 novembre, 96 ans

- Alban COURTY, le 24 septembre, 92 ans
- Jeanne DARRES veuve BOUBET, le 29 juillet, 96 ans

- Daniel DASTE, le 15 octobre, 60 ans
- Alberte DELAGE, le 21 décembre, 92 ans
- Henriette DELAGE veuve LE GUEN, le 12 juillet, 88 ans
- Charles DEVIER, le 11 décembre, 87 ans
- Jean DOBINSKI, le 03 octobre, 92 ans
- Jean-Marie DOBINSKI, le 03 septembre, 59 ans
- Elise DUMAS, veuve COUDERT, le 08 novembre, 92 ans
- Michel DUMAS, le 03 août, 79 ans
- Pierre DURANTON, le 21 novembre, 71 ans
- Fernande FOUILLARET veuve CHEYROL, le 03 juillet, 87 ans
- Geneviève GUILLAUMOT, le 05 janvier, 72 ans
- Desley HAYDOCK épouse CARUSO, le 27 septembre, 64 ans
- Geneviève HéLIN veuve BERNARD, le 05 décembre, 79 ans
- Julienne JORIS épouse ODIENNE, le 19 avril, 79 ans
- Irène LABORDE veuve PETIT, le 09 décembre, 92 ans
- Henriette LABRIOT, le 24 décembre, 73 ans
- Jeannine LACOUR veuve CLERVOIX, le 17 août, 79 ans
- Marie Alexia LAGRANGE épouse COURTY, le 29 août, 90 ans
- Hugues LESCOT, le 25 novembre, 75 ans
- Lucie MALETERRE veuve LAFON, le 02 octobre, 95 ans
- Mathilde MARIN veuve LE CONIAT, le 05 septembre, 95 ans
- Pierrette MARTIAL, le 18 juillet, 76 ans
- Joseph Ludovic MAZE, le 17 mai, 97 ans
- Claude MAZIERE, le 28 août, 78 ans
- Odette NABOULET veuve MALAISé, le 07 septembre, 89 ans
- Yvonne PAYENCET, le 5 mars, 87 ans
- Françoise PEROL, le 16 septembre, 46 ans
- Raymond PLANQUES, le 05 janvier, 76 ans
- Yolande PICHARDIE, le 21 octobre, 83 ans
- Philippe RASEMONT, le 15 mars, 75 ans
- Jack SAUBESTY, le 7 mai, 62 ans
- Alice TROMEUR, le 25 janvier, 83 ans
- Marcelle VALLAT veuve BÜHRER, le 19 août, 95 ans
- Noémie VENAYRé veuve FEYDEL, le 03 février, 86 ans
- Mireille VERGNAUD épouse VIENNEY, le 14 avril, 56 ans
- Claude VIGNERON, le 8 octobre, 75 ans

Editorial1	TASD 2460
Budget - Fiscalité11	T.D. aux Devoirs70
Les services de la mairie2	Association diverses, culturelles et de loisirs
Recensement de la population2	Anciens Combattants90
INFORMATIONS DRATIONES	Ateliers Neuvicois80
INFORMATIONS PRATIQUES	Banda « Los Campanéros »
Collecte des déchets4	Centre de détention - Association socio culturelle
Inscription sur les listes électorales,	du centre de détention71
recensement militaire, comment obtenir8	Centre de détention - amicale du personnel88
Durée de conservation des documents9	Chasse - Association des propriétaires
La page du correspondant défense10	et chasseurs92
	Chorale « Amitié Musicale »76
LES PROJETS13	Club Le Trait d'Union
Bienvenue à Neuvic17	Collège - Foyer Socio Educatif du collège71
Distinctions honorifiques17	Colombophilie -Société Colombophile
Distinction honorifique Hubert FAURE18	de Neuvic-Vallereuil-Sourzac79
Etat Civil107	Comité de Jumelage
Les Reconnaissez-vous48	Neuvic – Ste BEATRIX (Québec)83
Rétrospective105	Comité de Jumelage – Neuvic – Tesbourne82
	Comité des Fêtes - Neuvic-Anim'73
Neuvic, mon histoireCahier central	Majorettes Pompoms de la vallée de l'Isle74
	Commerçants - Association des Commerçants
VIVRE A NEUVIC	et Artisans de Neuvic – RASCINE85
Bibliothèque26	Fédération Générale des Retraités
Camping47	des Chemins de Fer898
Centre de loisirs maternel	Habitants du village de Planèze
Maison de la Petite Enfance29	Renouveau de « Planèze »86
Centre de loisirs primaire – les castors juniors33	Habitants du village de Villeverneix
Centre multimédia – programmes des spectacles23	Les amis de la Saint Jean86
Collège - association sportive les Frelons42	Habitants de la rue du Docteur Léger87
Crèche	Lébérous (groupe occitan)74
Ecole Elémentaire41	Musique - Association musicale
Ecole Maternelle40	de la vallée de l'Isle77
Espace Solidarité Emploi19	N.C.P.C. – Neuvic Ciné Photo Club Modélisme78
IME Le Château48	Parents d'élèves – Association de parents d'élèves
Maison de retraite – EHPAD37	« Les enfants d'abord »84
Office de Tourisme43	Pêche - Société de Pêche
Paroisse de Neuvic	« La Gaule Neuvicoise »92
Point Information Jeunesse - Service Animations 36	Scrabble81
	Trait d'Union91
LA VIE DES ASSOCIATIONS	VRCN - Association V.R.C.N. – Anciens STO
Associations de solidarité	Associations sportives
A.I. des 2 vallées (Association Intermédiaire)61	Badminton93
ALMA 24	Basket – Sporting Club Neuvicois95
A.N.A.C.E. (Association Neuvicoise d'Animation	Canoë Kayak96
de Coordination et d'Entraide)57	Football100
A.S.C.S.N (Association Culturelle et Solidarités	Gymnastique101
Nouvelles)	Judo102
Don d'organes66	Pétanque – La Boule Neuvicoise103
Don du sang bénévole	Rugby99
Restaurants du Coeur69	USN Rugby 90 ans d'histoire56
Secours Catholique 70	Tennis104

Neuvic sur l'isle

Bulletin d'informations municipales - janvier 2009 **Directeur de la publication :** François ROUSSEL

Rédaction : Equipe municipale,

associations et clubs neuvicois

Crédit photos: Nicolas CAMINEL, Mairie,

clubs et associations

Neuvic, mon histoire

Neuvic sous la loi martiale

Dans mes souvenirs d'enfance, la déclaration de guerre en septembre 1939, avait eu pour conséquence de voir partir mon père mobilisé le 6 septembre.

Depuis cette date, chaque soir ma mère écoutait la radio avec beaucoup d'attention pour avoir des nouvelles du front qui devinrent inquiétantes à partir du mois de mai 1940; mais le 52éme régiment d'artillerie, où servait mon père, était basé en Alsace sur les bords du Rhin, non loin de la ligne Maginot et la percée allemande dont parlait la radio n'était pas dans ce secteur.

Dans la tête d'un gamin de sept ans, il est difficile de s'imaginer ce qu'est réellement la guerre. En 1939 il n'y avait pas la télévision qui aujourd'hui nous la fait vivre en direct. Mon grand père qui n'avait pas fait la guerre de 14-18, car trop âgé, mais avait dans sa jeunesse participé à la conquête du Tonkin, me racontait la guerre grande prenant des airs guerriers, et à l'aide de deux grands volumes reliés de l'Illustration qui en relataient les évènements avec des photos à l'appui, il me

parlait de Verdun, de l'Argonne et du fort de Douaumont comme s'il y avait participé et pour lui l'armée française était invincible.

Malheureusement, il en fût autrement et dans le courant du mois de juin 1940, nous vîmes apparaître à Neuvic un flot de militaires avec leurs armes et leurs matériels, des camions, des voitures, des side-cars (c'est la première fois que j'en voyais un). Toutes les granges et les hangars à la Grande Veyssière et chez nous à la Petite Veyssière ainsi qu'au Jeandilloux étaient occupés par des militaires.

Certains montèrent des tentes dans les prés autour du moulin. Une cuisine roulante fonctionnait dans la cour d'une ferme à la Grande Veyssière et une autre aux Jeandilloux. Tout ceci était la conséquence de la défaite de notre armée et de l'armistice demandé par le Maréchal Pétain, On sut rapidement qu'une ligne de démarcation, séparant la France occupée de la France dite libre, était proche de Neuvic puisque Montpon, où nous avions de la famille, se trouvait en zone occupée.

Ce sont les seuls souvenirs que j'avais

de cette époque, et je n'avais jamais pensé faire des recherches sur cette période, peu glorieuse de l'histoire de notre pays, et dont jamais personne n'avait parlé à Neuvic

Mais au cours d'une des rencontres que j'ai eue avec Hubert Faure où nous évoquions ensemble le passé de Neuvic, je lui fis part du souvenir que j'avais de Neuvic envahie par les soldats français en juin 1940. Il eût un sourire et partit aussitôt dans un récit de ces évènements qu'il avait vécus et auxquels il avait participé. Il avait tant de choses à dire sur



cette période qu'il me fit par la suite une série de notes relatant ces mois de l'histoire de Neuvic et des évènements qui s'y sont déroulés, et dont jamais personne n'avait parlé et qui pourtant sont surprenants et importants.

Dans ses notes manuscrites Hubert Faure décrit avec force détail les combats et les causes de la défaite de nos armées ; de ces notes je n'ai retenu que ce qui est relatif à Neuvic. Vous découvrirez qu'il narre tous ces évènements comme un spectateur, alors que l'on comprend qu'il y a participé d'une manière très active.

Mais laissons-lui la parole :

« Les derniers combats avant l'armistice, vers le 22 juin 1940, avaient eu lieu en Charente dans la région de Montmoreau. Un des derniers épisodes eût lieu le 20 juin à Ribérac où Mr Brunet, député-maire, qui, muni de son écharpe, s'opposait à la destruction du pont sur la Dronne.

Du 22 au 25 juin eurent lieu les dernières négociations entre les délégations françaises et allemandes sur le tracé de la ligne de démarcation. Il fut décidé que les allemands occuperaient une zone matérialisée par une ligne parallèle à la voie ferrée Tours, Poitiers, Bordeaux, Dax et Hendaye et située à 20 km à l'est de cet axe.

C'est dans ces conditions qu'après le 25 juin les troupes du corps de cavalerie opérant en Charente, furent retirées et envoyées dans la région de Neuvic en attendant leur démobilisation ou leur nouvelle affectation.

La mise en place de la ligne de démarcation eût également pour conséquence que le gouvernement quittant Bordeaux le 29 juin, pour se rendre à Vichy, via Clermont-Ferrand en empruntant la RN 89, dû franchir la ligne de démarcation à la sortie de Montpon et se plier au contrôle. A partir de Montpon, tout le long du parcours, la RN 89 fût contrôlée par la gendarmerie et en particulier au carrefour de Théorat

Fait prisonnier le 22 juin, évadé du camp de prisonnier le 4 août, j'ai réussi à regagner mes foyers et être à Neuvic le 16 août 1940. Neuvic, devenue ville frontière, était en zone libre, mais une des communes du

canton, St André de Double avait une partie en zone occupée.

Depuis l'armistice le canton de Neuvic était soumis à la loi martiale et devait le rester jusqu'en septembre 1940.

La densité de la population était très forte, car après avoir reçu son contingent des évacués de Strasbourg et de Lorrains en 1939, vinrent s'ajouter les hordes de l'exode de juin 40 fuyant en août 40, étaient logés des éléments d'un Bataillon anti chars d'environ 50 hommes.

A mon arrivée, le hasard de la guerre avait fait que le 1er Régiment de Dragons Portés, mon régiment d'origine, bivouaquait près de Neuvic, vers Sourzac. Je connaissais tous les officiers et invité à leur popote, je dus raconter mon évasion. Sur leur recom-



devant l'ennemi. Tout ce qui pouvait héberger était utilisé, toutes les fermes, les habitations inoccupées, les hangars, les greniers à foin, dortoirs dans les salles des écoles à Neuvic et au But, dans la salle des fêtes et au patronage, ainsi qu'au château.

A cette profusion de civils, vinrent s'ajouter après l'armistice, les troupes du corps de cavalerie qui avaient protégé le repli de l'armée française, depuis la Bretagne jusqu'à proximité de la Gironde

Ces troupes souvent des régiments entiers avec leur matériel, bivouaquaient, sous la tente dans les près longeant la RN 89 de Neuvic vers Mussidan, et même le long du Vern, des Cinq Ponts vers La Veyssière. A Neuvic étaient des États Majors avec des officiers logés chez l'habitant.

Par exemple, dans notre maison de Neuvic, vaste il est vrai, nous logions : - un officier, le Commandant France, qui avait été nommé commandant militaire du canton de Neuvic.

- une petite clinique d'accouchement pour les réfugiés Alsaciens-Lorrains, ouverte début 40 à la demande des autorités, où étaient accueillies en permanence 2 ou 3 parturientes.
- une infirmière de la Croix Rouge de Strasbourg, Melle Thorn.
- dans les hangars et greniers attenants

mandation je fus pris en compte par l'État Major départemental de l'Armée et affecté auprès du Commandant France en poste à Neuvic. Je fus mis au courant des derniers développements civils et militaires et dûs prêter serment de garder le secret sur mes activités.

Le Commandant France réunissait tous les 2 jours l'ensemble des maires du canton pour leur donner les directives nécessaires en vue de retrouver rapidement une situation normale, à cet effet

- en priorité, responsabilité du maintien de l'ordre et de la sécurité civile, avec le concours de la gendarmerie et éventuellement du contingent militaire si nécessaire.
- blocage et contrôle des stocks de carburants et d'aliments, délivrés par bons signés du commandant du canton - rapatriement le plus rapide des réfugiés de l'exode en leur fournissant laisser passer et bons de carburant.
- suivant les directives de la Préfecture et de l'État Major de l'Armée rapatriement des réfugiés Alsaciens-Lorrains par train entier (mais seulement les volontaires)
- prise en charge et logement des réfugiés Alsaciens-Lorrains réfractaires au retour.
- éventuellement contact avec la commission d'armistice Franco-alle-

mande, en essayant de contrecarrer leurs exigences.

La plus grande partie de ce programme fut exécutée, si bien que le 1er octobre la rentrée des classes put avoir lieu normalement.

Les régiments du corps de cavalerie stationnés à Neuvic étaient très disciplinés. Ils avaient été dépouillés de leur matériel lourd, conformément aux

clauses de l'armistice, mais restaient opérationnels. Le 1er Régiment de Dragons Portés, mon unité d'origine dont j'avais été détaché, avait été désarmé sous le contrôle de la Commission d'armistice; par la suite il fût un des éléments de l'Armée d'armistice (100 000 hommes) et fin 1940, il alla prendre ses quartiers dans l'Indre sur la ligne de démarcation.

Jusqu'en septembre 1940, l'activité fût intense à Neuvic, où étaient mélangés et se surveillant les services de renseignements français, anglais et américains. Cependant que les allemands plaçaient leurs services en recrutant les premiers collaborateurs.

Une sorte de mess de garnison qui a fonctionné jusqu'à fin septembre 1940 avait été installé, dès l'armistice, à Neuvic dans les dépendances de la maison où le Docteur Léger avait son cabinet dentaire. De nombreux officiers y prenaient leurs repas, ainsi que des officiers de passage en mission ou en transit. On put ainsi y croiser le Colonel Grivet, chef du 2ème bureau, un officier du Corps Cuirassé du Colonel de Gaulle, Quelques officiers Polonais ou Belges, échoués là et qui cherchaient une filière pour rejoindre l'Angleterre. On imagine les conversations sur la situation militaire et comment s'opposer à l'ennemi. On commentait les dernières nouvelles des radios de Londres et de la Suisse. D'autre part, parmi les nombreux officiers du 2ème Bureau de passage à Neuvic, certains allaient parfois en mission en Suisse et ils faisaient état des tentatives de pourparlers d'armistice entre l'Angleterre et l'Allemagne qui avaient lieu à Genève, du fait que les raids allemands sur l'Angleterre avaient été mis en veilleuse. Ils ne reprendront que fin août



40 après le remplacement de Chamberlain par Churchill.

Beaucoup croyaient en De Gaulle après son appel du 18 juin, mais pas en l'Angleterre après le drame de Mers el Kébir. On ne parlait pas encore de Résistance, mais dans les rangs de l'armée beaucoup espéraient une reprise de la guerre avec l'appui des américains. Cet espoir se basait sur les décisions que le général Weygand, alors ministre de la guerre, avait pris dès la signature de l'armistice :

1°- camouflage des armes et du matériel dans la zone libre.

2°- mise ne place d'une armée d'armistice de 100 000 hommes autour de laquelle, le moment venu, viendrait se reconstituer une nouvelle armée.

3°- camouflage des cadres militaires dans des structures para militaires à créer.

Le désarmement de la France était placé sous le contrôle de la Commission d'armistice, qui dans notre région se déplacait chaque jour à partir de la Kommandantur d'Angou lême. Cette commission comprenait 4 officiers allemands et 4 officiers français, chaque matin, précédée d'un motard, une voiture allemande avec les officiers à son bord arrivait à la ligne de démarcation, où la rejoignait une voiture venant de la zone libre avec à son bord les officiers français. Sur la ligne, les officiers allemands faisaient part à leurs collègues français du programme du contrôle et des endroits où il aurait lieu.

En juillet 1940, les allemands firent installer une antenne de la commission de contrôle de l'armistice à la Chambre de Commerce de Périgueux et également à celle de Bergerac.

Pour assurer une liaison directe avec

la Kommandantur d'Angoulême, les troupes du génie allemand installèrent un câble téléphonique reliant la Chambre de Commerce de Périgueux à la Kommandantur d'Angoulême. Ce câble suivait le tracé de la ligne de l'ancienne voie ferrée reliant Périgueux à Parcoul en traversant Ribérac. Les services du 2ème bureau en profitèrent pour faire un piquage discret sur ce câble dans sa traversée de Ribérac. Un service d'écoute fonctionnant 24h/24h fût mis en place par le 2ème Bureau, employant des agents alsaciens bien choisis dans la communauté des Strasbourgeois. Ce service n'a pas été repéré et a fonctionné, à ma connaissance, jusqu'en novembre 1942, quand les troupes allemandes ont envahi la zone libre. Les renseignements obtenus furent importants, car ainsi on connaissait à l'avance les endroits où auraient lieu les contrôles et ces écoutes permirent également de démasquer les agents des services de renseignement que les allemands avaient mis en place après l'armistice en zone libre. Surtout que depuis le début de juillet 40, on avait noté la mise sous surveillance de la région par la Commission de Contrôle de l'Armistice. Une voiture avec à bord des officiers allemands circulait dans le secteur. C'était inquiétant, car la mise à l'abri d'équipements militaires qui avait pu être récupérés était en cours. En effet au moment de l'armistice, le Général Weygand qui avait fait le pari d'une entrée en guerre des USA dans un avenir proche, avait donné des ordres secrets pour mettre à l'abri le maximum d'armes, de munitions et de matériels en vue de continuer le combat le moment venu.

On peut dire que ce camouflage d'armes organisé par l'État Major de l'Armée fut la première opération de résistance. En Dordogne les 2 chefs (connus seulement d'initiés) étaient le Colonel Olle-Laprune et le Commandant de Gendarmerie Clech. Au début malgré le secret, tout se faisait presque naturellement à ciel ouvert. Mais rapidement, la Commission de contrôle d'armistice Franco-allemande sillonna la région, malgré l'opposition de la partie française, et quelques dépôts furent découverts.

Lorsque j'arrivais à Neuvic en août, les précautions avaient été renforcées. Une opération était en cours. Il s'agissait d'équipement américains, déchargés au port de Blaye et de Bordeaux quelques jours avant l'armistice, les armes ayant été mises à l'abri, mais il restait plusieurs centaines de camions « Studebaker ». Ceux ci furent, par rames de 50 camions, acheminés dans les forêts profondes de la Double où on pouvait les voir parqués dans les sentiers forestiers. Mais en août 1940 certains dépôts, jugés trop proches de la ligne de démarcation, furent déménagés dans les forêts au dessus de Chantérac et Saint-Aquilin. Sur place le contrôle et l'entretien furent organisés avec des cadres fournis par l'O.R.A. Des officiers et sous-officiers démobilisés étaient pourvus d'emplois dans des sociétés en formation : société de transports, de travaux agricoles etc.... bientôt des équipes de bûcherons fabriquant du charbon de bois, on arriva ainsi à créer des facilités pour le transport et le contrôle des dépôts. Par la suite des ventes fictives de véhicules furent faites par le service des Domaines à des sociétés de transports comme Gonthier-Nouhaud, Valette et autres.

A Neuvic, le chef de la brigade de gendarmerie, Paul Labadie, prit dès juin 40 un part active dans le camouflage des armes et du matériel. Sa connaissance du terrain était très appréciée et lui permit d'utiliser des bâtiments et des caches naturelles pour entreposer les armes qui serviront en 1943 à armer, entre autre, le groupe de résistants Paul-Henri dont il fut un des chefs.

Bien entendu en août 1940 aucune organisation de résistance intérieure n'existait, mais 1'O.R.A. (organisa-

tion de la résistance de l'armé), prenait corps petit à petit. Il fut demandé à ses agents de sélectionner dans chaque commune, quelques individus connus pour leurs sentiments patriotiques. Après une période probatoire il était demandé à chaque recrue de trouver elle-même une équipe de 8 à 10 hommes susceptibles de former une section d'attaque. Ceux qui le pouvaient, avaient leurs armes personnelles, mais les autres devaient savoir que le moment venu ils seraient armés.

Chaque chef de groupe ne devait connaître qu'un seul chef, et il ne fallait laisser aucun écrit.

Ces groupes ont formé l'ossature de la future résistance, mais les consignes étaient données de n'avoir aucun contact avec d'autres services. Ainsi vers le mois de septembre 1940, on vit apparaître dans le secteur les premiers agents du Réseau Marie-Madeleine des services britanniques.

Des instructions nous furent données de les ignorer et de ne pas leur faciliter la tâche. »

C'est ici que s'arrête le récit d'Hubert Faure sur la période qui va de juin à octobre 1940 à Neuvic et sur la région. Après la lecture de ce récit on se rend compte que ces évènements qui se sont déroulés à Neuvic étaient restés, jusqu'à ce jour, totalement inconnus. Et pourtant si cela n'a pas changé le cours de l'histoire, on découvre que Neuvic a été durant cette période le théâtre de faits importants et il aurait été dommage qu'ils restent inconnus.

Si aujourd'hui nous en prenons connaissance, nous le devons au récit d'Hubert Faure et on se rend bien compte qu'à cette époque il ne fut pas qu'un simple spectateur, les détails et les précisions qu'il apporte dans la description de ces évènements, nous laisse supposer qu'il y joua un rôle de premier plan.

Nous savons que dès 1941, il fut nommé responsable du ravitaillement général à Ribérac, on peut aisément supposer que cette fonction lui servit de couverture pour organiser l'implantation de l'ORA dans le secteur, et que dès novembre 1942, au moment où les troupes allemandes envahissent la zone libre, il devra, pour ne pas être

inquiété, essayer de rejoindre la France Libre à Londres.

Ce fut là aussi une aventure pleine d'embûches, car il fit un séjour dans les geôles de Franco dont il s'évada, puis passant au Portugal, il put de Lisbonne, rejoindre Londres où il fut incorporé au commando Kieffer. Nous savons tous à Neuvic qu'il fut dans cette troupe de Français qui le 6 juin 1944 eurent l'honneur d'être les premiers à fouler le sol de la patrie pour la libérer.

Hubert Faure est un homme discret, il raconte sa participation à tous ces actes patriotiques comme si cela était normal, il ne veut en tirer aucune gloire, pour lui il n'a fait que son devoir.

C'est pourquoi je pense, même si sa modestie doit en souffrir, que la vie et les actes de notre compatriote font de lui un homme hors du commun. Car on peut constater que depuis sa mobilisation en septembre 1939 et jusqu'à la fin de la guerre en 1945, sa vie ne fut qu'un long engagement, au péril de sa vie, pour la défense de la Patrie.

Jean Jacques ELIAS

Moulin de la Veyssière – Neuvic
Ancien élu, membre du conseil des sages.

Ayant soumis à Hubert Faure, avant publication, la transcription que j'avais faite de ses notes, il m'a fait parvenir, après lecture, des précisions sur les régiments qui de Charente s'étaient repliés, après la mise en place de la ligne de démarcation, dans la région de Neuvic et Mussidan.

« Ces troupes d'élite étaient constituées par des rescapés des 3 divisions légères mécaniques, prises au piège en Belgique. Elles avaient du détruire leur matériel avant leur évacuation de Dunkerque vers l'Angleterre fin mai Après quelques jours Angleterre, elles avaient été débarquées à Cherbourg, rééquipées de matériel hétéroclite pour former le corps de cavalerie, qui depuis Cherbourg, a protégé le repli de l'armée française jusqu'au sud d'Angoulême en mission retardatrice. En fait le 15 juin les allemands n'avaient pas dépassé la Loire, le 20 juin ils étaient au sud d'Angoulême. »